

Tchad : Consultations de 2006 au titre de l'article IV — Rapport des services du FMI; note d'information au public sur la réunion du Conseil d'administration; et déclaration de l'administrateur pour le Tchad

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre de l'examen conjugué des consultations de 2006 avec le Tchad au titre de l'article IV, les documents suivants ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Le rapport des services du FMI sur les consultations de 2006 au titre de l'article IV préparé par la mission des services du FMI au terme d'entretiens menés, jusqu'au **15 novembre 2006**, avec les autorités tchadiennes sur l'évolution et la politique économiques du pays. **Le rapport des services du FMI, rédigé à partir d'informations disponibles au moment des entretiens, a été achevé le 1^{er} septembre 2006.** Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de la mission et ne reflètent pas nécessairement l'avis du Conseil d'administration du FMI.
- Un supplément en date du **11 décembre 2006** donnant un complément d'information sur l'évolution récente.
- Une note d'information au public (NIP) résumant **les avis du Conseil d'administration formulés à la réunion du 18 décembre 2006**, consacrée à l'examen du rapport des services du FMI, qui a conclu les consultations au titre de l'article IV.
- Une déclaration de l'administrateur pour le Tchad.

Les documents figurant dans la liste ci-dessous ont été ou seront publiés séparément :

Rapport sur les questions générales

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations susceptibles d'influencer le marché.

Pour aider le FMI à évaluer sa politique de publication, les lecteurs sont invités à faire part de leurs observations par courrier électronique à l'adresse publicationpolicy@imf.org.

Le public peut se procurer ce rapport à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org • Internet: <http://www.imf.org>

Prix : 18 dollars l'exemplaire

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

TCHAD

Rapport des services pour les consultations de 2006 au titre de l'article IV

Établi par les représentants des services du FMI pour les consultations de 2006 avec le Tchad

Approuvé par David Andrews et Michael Hadjimichael

Le 1^{er} septembre 2006

- Les discussions pour les consultations au titre de l'article IV ont débuté en août 2005 et se sont achevées en juin 2006. L'équipe était composée de M. van den Boogaerde (Chef de mission, 2005), M. Snoek (Chef de mission, 2006), M^{me} Dabán et Mme Lacoche (tous du Département Afrique); M. Mattina, M. Hélis et M. Buissé (tous du Département des finances publiques); M^{me} Redifer (Département des relations extérieures) et de M. Camard, Représentant résident du FMI au Tchad. Les membres de la mission d'août 2005 ont rencontré le Président et le Premier ministre; les missions qui ont suivi ont rencontré le Ministre des finances, de l'économie et de la planification et le Ministre du pétrole, le Directeur national de la Banque pour les États d'Afrique centrale, d'autres membres du gouvernement, représentants du secteur privé et donateurs.
- La dernière consultation au titre de l'article IV a eu lieu le 19 mars 2004, date à laquelle le Conseil d'administration s'est aussi penché sur l'analyse rétrospective et prospective des programmes soutenus par le FMI.
- Le Conseil d'administration a approuvé un accord triennal au titre de la FRPC pour 25,2 millions de DTS (45 % de la quote-part) en février 2005. Les dépassements de dépenses et les incertitudes entourant les perspectives budgétaires imputables à des différends avec la Banque mondiale relatifs à la gestion des recettes pétrolières ont retardé l'achèvement de la première revue dans le cadre de la FRPC.
- Le Tchad a atteint le point de décisions dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur des PPTE en mai 2001, date à laquelle la valeur actuelle nette (VAN) du ratio de la dette aux exportations était équivalente à 214 % et l'allégement de la dette engagée au titre de l'initiative PPTE s'élevait à 170 millions de dollars EU (29 % de la VAN du stock de la dette à la fin de 2000). L'arrivée au point d'achèvement a été retardée, principalement à cause de résultats budgétaires insatisfaisants.
- Le Tchad a accepté les obligations de l'article VIII, section 2, 3 et 4 des Statuts du FMI; son régime de change est libre de toute restriction sur les transactions internationales courantes. Le Tchad est membre de l'Union monétaire et économique de l'Afrique centrale (CEMAC). Les rapports des services sur les discussions régionales portant sur les politiques communes de la CEMAC (Rapport du FMI No. 06/137, 06/20/2006), qui font partie intégrante des consultations actuelles au titre de l'article IV avec le Tchad et l'évaluation de la stabilité du système financier de la CEMAC (Rapport du FMI No. 06/320, 06/15/2006) ont été abordés par le Conseil d'administration le 10 juillet 2006. Une récente mission du module des données statistiques du RONC a fait observer les graves faiblesses des statistiques macroéconomiques.

Table des matières	Page
Résumé analytique	4
I. Généralités	6
II. Récente évolution	8
III. Compte-rendu des discussions	17
Gestion des recettes pétrolières	19
Politiques à moyen terme	20
Politiques à court terme	23
Assistance technique	24
Reprise du programme appuyé par la FRPC	24
IV. Évaluation des services	25
Tableaux du texte	
1. Principaux indicateurs économiques, 1994–2006	6
2. Synthèse des opérations budgétaires consolidées, 2002–06 (pourcentage du PIB non pétrolier)	13
3. Arriérés et dépenses en dehors des procédures normales, janvier-mai 2006 (pourcentage du PIB non pétrolier)	15
4. Respect par le Tchad des critères de convergence de la CEMAC, 1999–2005	17
Graphiques	
1. Principaux indicateurs économiques, 2000–06	9
2. Inflation, janvier 2004–juin 2006	10
3. Taux de change et prix relatifs, décembre 1993–mai 2006	11
4. Composition des dépenses, 2002–05 (pourcentage du PIB non pétrolier)	14
Encadrés	
1. Le secteur du pétrole et la gestion des recettes pétrolières	7
2. Résultats de 2005 dans le cadre de l'accord FRPC	8
3. Le cadre budgétaire du Tchad	15
4. Perspectives des recettes pétrolières	18
Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2002–06	28
2. Opérations consolidées de l'État, 2002–06	29

3.	Opérations consolidées de l'État, 2002–06 (informations supplémentaires et indicateurs résumés)	31
4.	Opérations du budget ordinaire, 2002–06.....	32
5.	Situation monétaire, 2002–mai 2006	33
6.	Balance des paiements, 2002–06	34
7.	Besoins en financement extérieur, 2002–06	35
8.	Encours de la dette extérieure publique et garantie par l'État par créancier à la fin de 2005.....	36
9.	Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2015.....	37
10.	Indicateurs sociaux et démographiques	39
11.	Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs dans le cadre de la FRPC pour la période 1 ^{er} janvier 2005–31 décembre 2005.....	40
12.	Critères de réalisation structurels et repères structurels dans le cadre de la FRPC, 1 ^{er} janvier 2005–31 décembre 2005	41
13.	Progrès dans le respect des conditions du point d'achèvement de l'initiative PPTE, actualisation de décembre 2005.	42

Annexes

I.	Mesures à court et à long terme pour renforcer la gestion des finances publiques	46
II.	Lettre du Ministre des finances Tolli au Directeur général	52
	Pièce jointe I. Tableau 1: Opérations consolidées de l'État 2002–06.....	55
	Pièce jointe II. Tableau 2 : Objectifs quantitatifs pour le 30 septembre 2006–31 décembre 2006	57
	Pièce jointe III. Tableau 3: Principales mesures structurelles pour 2006	58

Appendices

I.	Relations avec le FMI	61
II.	Relations avec le Groupe de la Banque mondiale	66
III.	Questions d'ordre statistique.....	71

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

- **L'augmentation des recettes pétrolières offre l'occasion d'accélérer le développement de l'un des pays les plus pauvres du monde.** Toutefois, la gestion de ces ressources représente d'importants défis pour l'administration et le système politique défailants du Tchad.
- **En dépit de la progression marquée des recettes pétrolières, l'insuffisance de la gestion des finances publiques et le cloisonnement du budget se sont traduits par un accroissement de la dette intérieure et des arriérés.** En 2005, les recettes pétrolières ont atteint près de 8 % du PIB, l'excédent budgétaire intérieur global a progressé et les dépôts de recettes pétrolières qui ont fait l'objet d'une affectation spéciale se sont accumulés. Toutefois, le budget non pétrolier se heurte à de graves contraintes financières, y compris une baisse prononcée du soutien budgétaire ce qui a donné lieu à de nouveaux emprunts et arriérés envers la banque centrale (BEAC)¹.
- **En janvier 2006, les autorités ont unilatéralement amendé la loi sur la gestion des recettes pétrolières, violant ainsi les accords avec la Banque mondiale dans le cadre du projet d'oléoduc.** C'est pourquoi la Banque mondiale a gelé le compte séquestre pétrolier offshore du Tchad, ce qui a débouché sur une interruption des rentrées de recettes pétrolières. En avril, la Banque mondiale et les autorités se sont entendues sur un accord intérimaire qui porte sur l'utilisation des recettes pétrolières en 2006 et sur les mesures destinées à renforcer la gestion des finances publiques. Un accord ultérieur en juillet, qui a débouché sur la levée de tous les recours contractuels, portait sur l'utilisation de l'accroissement temporaire des recettes pétrolières attendu en 2007. Les discussions sur un nouveau programme de gestion des recettes pétrolières, qui couvre la totalité des recettes pétrolières, débutera plus tard cette année et seront finalisées dans le contexte de la préparation d'un nouveau Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) en 2007.
- **Il est projeté que les recettes pétrolières passent de 14 % du PIB en 2006 à 45 % du PIB en 2007** avant de retomber à une moyenne de moins de 20 % du PIB en 2008–09 pour baisser ensuite plus progressivement jusqu'à l'épuisement des gisements au début des années 2030.
- **Sur cette toile de fond, les discussions des consultations au titre de l'article IV ont principalement porté sur l'impact des recettes pétrolières inespérées sur la récente évolution macroéconomique et ont insisté sur la compétitivité et l'inflation, les facteurs structurels qui entravent la croissance du secteur non**

¹ Tous les ratios au PIB du présent rapport se rapportent au PIB non pétrolier, sauf indication contraire.

pétrolier et la gestion budgétaire ainsi que sur le défi que représentent les perspectives des recettes pétrolières.

- Les recettes pétrolières ne se traduiront par un recul durable de la pauvreté que si leur utilisation prend en compte la capacité macroéconomique et d'absorption administrative. À cet égard, la formulation et l'actualisation annuelle d'un cadre de dépenses à moyen terme réaliste, en coopération étroite avec la Banque mondiale, le FMI et d'autres partenaires, sont des conditions essentielles.
- Il convient d'inscrire la politique budgétaire dans un cadre de viabilité budgétaire à long terme, notamment dans une politique destinée à épargner une partie de l'augmentation initiale des recettes pétrolières. Des politiques visant à promouvoir la croissance non pétrolière et les mesures destinées à accroître les recettes non pétrolières doivent étayer cette stratégie.
- Il est urgent de renforcer la gestion des finances publiques. Il est important que le Tchad établisse des antécédents de mise en œuvre de politiques saines et de stabilité politique pour garantir au plan d'action des autorités destiné à renforcer la gestion des finances publiques le soutien extérieur qui lui est crucial.

Les autorités souhaitent rapidement reprendre les discussions de la première revue dans le cadre de l'accord FRPC. Elles estiment qu'une relation étroite avec le FMI dans le contexte de l'accord de FRPC est critique compte tenu des énormes défis macroéconomiques mais aussi pour garantir les progrès vers le point d'achèvement de l'initiative PPTE. La mise en œuvre satisfaisante du budget révisé de 2006 et des mesures destinées à améliorer la gestion des finances publiques faciliteraient la reprise des discussions sur l'achèvement de la première revue dans le cadre de l'accord FRPC plus tard cette année. Ces discussions devraient inclure un nouveau cadre macroéconomique à moyen terme qui prenne en compte les nouvelles perspectives de recettes et soit accompagné d'un programme de réformes structurelles convaincant.

I. GÉNÉRALITÉS

1. **Le Tchad est l'un des pays les plus pauvres au monde.** Enclavé et essentiellement désertique avec une faible densité démographique, il a souffert à plusieurs reprises de conflits armés intérieurs depuis l'indépendance en 1960. La faiblesse des institutions et l'absence d'infrastructures ont aussi entravé le développement économique. Dans les années 90, la croissance annuelle du PIB par habitant n'était en moyenne que d'environ 0,4 %, en dépit des progrès de la stabilisation macroéconomique et de la réforme dans le cadre des programmes appuyés par le FMI. Toutefois, les investissements dans le secteur pétrolier se sont traduits par des taux de croissance élevés au début des années 2000². Depuis le début de l'ère pétrolière, la croissance annuelle du PIB par habitant s'est établie en moyenne à près de 9 %. Bien que la production pétrolière représente près de la moitié du PIB, le gros de la population dépend du coton, de l'élevage et de l'agriculture de petite échelle et elle est vulnérable aux chocs extérieurs et climatiques. Le Tchad se place au 173^e rang sur 177 pays de l'Indice de développement humain de 2005 des Nations Unies.

2. **Après une période de stabilité politique relative depuis le début des années 90, les deux dernières années ont vu plusieurs tentatives de coups d'état³.** Des attaques venant de l'autre côté de la frontière soudanaise ont eu lieu à la fin de 2005 et au début de 2006. Le Tchad accueille environ 250 000 réfugiés et 50 000 personnes déplacées intérieurement par le conflit du Darfour et environ 40 000 réfugiés de la partie septentrionale de la République centrafricaine. Le 3 mai 2006, le Président Deby a remporté les élections qui ont été boycottées par l'opposition et il a été investi de ses fonctions pour un troisième mandat le 8 août; les efforts en vue d'inviter l'opposition à former un gouvernement d'unité nationale n'ont pas été couronnés de succès.

3. **L'augmentation des recettes pétrolières est une occasion d'accélérer le développement mais elle représente aussi d'importants défis pour l'administration et le système politique faibles du Tchad.** C'est pourquoi la gestion et l'utilisation des recettes pétrolières ont été un thème central des discussions des consultations au titre de l'article IV (encadré 1)⁴. Les dépassements de dépenses ainsi que les incertitudes entourant les perspectives budgétaires — imputables aux différends entre les autorités et la Banque mondiale relatifs à la gestion des recettes pétrolières — ont aussi entravé l'achèvement de la première revue dans le cadre de l'accord FRPC, approuvé en février 2005 (encadré 2).

² Voir: «Chad: 2003 Article IV Consultations; and Ex Post Assessment of Performance Under ESAF/PRGF Programs», avril 2004 (<http://img.org/external/pubs>).

³ Pour une analyse plus détaillée de la récente évolution politique et de son contexte, voir par exemple, International Crisis Group, «Chad — A Return to War?», Africa Report No. 111, 1^{er} juin 2006 (<http://www.crisisgroup.org>).

⁴ «Questions générales », op. cit., donne des informations plus détaillées sur le secteur pétrolier du Tchad.

Encadré 1. Le secteur du pétrole et la gestion des recettes pétrolières

Le Tchad est le producteur de pétrole africain le plus récent et le moins important. La construction de l'oléoduc Tchad-Cameroun et le développement des gisements pétroliers de la région de Doba ont débuté en 2001. La production a été lancée en 2003 et l'oléoduc a atteint sa capacité maximum de 225 000 barils par jour à la fin de 2004. La production quotidienne moyenne a depuis baissé à cause de flux d'eau inattendus et, à moins que l'exploration identifie d'autres réserves économiquement viables, il est prévu que la production continue de baisser au cours des 15 à 20 années à venir. Le pétrole de Doba s'échange à 10 dollars EU, 12 escompte du brut Brent*. Les recettes pétrolières incluent les commissions d'exploration, les primes de signature, l'impôt sur le revenu des compagnies pétrolières, les dividendes et les royalties; les accords d'exploration récemment conclus dans d'autres régions envisagent aussi les paiements en pétrole.

Le secteur pétrolier en Afrique subsaharienne

	Angola	Cameroun	Tchad	Congo	Guinée équat.	Gabon	Nigeria	Moyenn e AfSS
Production pétrolière (millions de barils/an)	692.2	28.3	53.8	105.4	143.4	94.7	973.5	298.8
Production pétrolière/ PIB total (%)	76.8	6.0	51.9	77.7	98.3	48.5	49.8	58.4
Production pétrolière/total des exp. (%)	92.3	25.2	86.2	97.5	99.8	78.0	80.3	79.9
Recettes pétrolières/ PIB total (%)	33.7	3.9	17.0	35.0	32.5	17.3	43.4	26.1
Recettes pétrolières/ total des recettes (%)	79.9	22.3	63.8	96.7	90.9	88.7	79.9	74.6

Sources : données communiquées par les autorités tchadiennes et base de données sur le pétrole du FMI.

La Banque mondiale a joué un rôle catalyseur dans le développement du secteur pétrolier; condition de sa participation, l'accord de prêt sur le projet d'oléoduc inclut un plan de gestion des recettes pétrolières (PGRP) en vue d'assurer une utilisation transparente de ces recettes en faveur des secteurs prioritaires. Conformément au PGRP, toutes les recettes du projet doivent passer par un compte séquestre off shore. Après déduction du service de la dette à la Banque mondiale et à la Banque européenne d'investissement, les *recettes directes* (royalties et dividendes) sont affectés de la manière suivante : i) 10 % pour un Fonds pour les générations futures; ii) 72 % des royalties et 76,5 % des dividendes à des dépenses prioritaires¹; et iii) 4,5 % des royalties pour la région de Doba. Le reste — 13,5 % des royalties et des dividendes — ne fait pas l'objet d'une affectation particulière. En outre, 42, 6 % des dépenses qui ne sont pas financées par les recettes pétrolières spécialement affectées doivent être allouées à des dépenses prioritaires afin d'assurer l'additionnalité par rapport au budget de 2002. Un organe de contrôle autonome conjoint État- société civile (le *Collège*) autorise et contrôle les dépenses prioritaires financées par le pétrole. Les *recettes pétrolières indirectes*, principalement les impôts sur le revenu, ne sont pas affectées dans le cadre du PRGP. La Loi sur la gestion des recettes pétrolières (LGRP) fait fond sur ce plan.

Le Tchad a modifié la LGRP en janvier 2006. La révision éliminait le FGF, élargissait la définition des secteurs prioritaires (pour y inclure la justice, l'administration territoriale et la sécurité), accroissait la part des recettes pétrolières non affectées de 13½ % à 30 % et autorisait que la liste des secteurs prioritaires soit modifiée par décret. La loi devait s'appliquer à tous les gisements pétroliers. Le changement unilatéral était contraire à l'accord de prêt et la Banque mondiale a suspendu tous les décaissements au Tchad et a gelé le flux des recettes pétrolières dans le compte séquestre.

Les relations entre la Banque mondiale et le Tchad ont été normalisées en juillet 2006. En avril, un accord provisoire portait sur l'utilisation des recettes pétrolières dans le budget révisé de 2006 et sur des mesures destinées à renforcer la gestion et le contrôle des finances publiques. En juillet, les parties sont arrivées à un accord sur l'utilisation des recettes pétrolières dans le budget de 2007, notamment concernant l'affectation d'au moins 70 % de toutes les ressources budgétaires (hormis les recettes pétrolières dépassant la capacité d'absorption) à une liste élargie de secteurs prioritaires, y compris la gouvernance. La liste, ainsi que l'élaboration d'un nouveau PRGP, sera révisée lors d'une actualisation du DSRP en 2007.

¹ Les secteurs prioritaires incluent la santé et le bien-être social, l'éducation, l'infrastructure (y compris l'énergie) le développement rural (l'agriculture et l'élevage), l'environnement et les ressources hydrauliques.

Encadré 2. Résultats de 2005 dans le cadre de l'accord FRPC

La plupart des critères de réalisation jusqu'en juin 2005 n'ont pas été observés, à cause de paiements supérieurs à ceux qui avaient été programmés pour les salaires et les arriérés de 2004 (tableau 11). Toutefois, le critère de réalisation relatif au solde primaire non pétrolier et l'objectif indicatif pour les recettes non pétrolières ont été atteints. Malgré quelques progrès dans le secteur du coton, le

programme structurel a trainé. Les résultats se sont améliorés au cours de la seconde moitié de 2005 à la suite d'un collectif budgétaire plus serré, un plan de trésorerie révisé, du transfert du stock des arriérés au Département de la dette et de l'apurement des arriérés extérieurs. À la fin de décembre 2005, les critères de réalisation relatifs au solde primaire non pétrolier, aux arriérés extérieurs et à la nouvelle dette extérieure ont été satisfaits, mais le critère relatif à la masse salariale a été largement dépassé. Témoin des faiblesses de la gestion des finances

Tchad : opérations budgétaires, 2004–05 (en % du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)					
	2004	2005			
		fin juin		fin déc.	
		Est.	Prog.	Est.	Prog.
Recettes	14.4	9.0	7.3	20.1	17.3
Pétrolières 1/	4.2	4.3	3.0	9.2	7.8
Non pétrolières 2/	10.2	4.8	4.4	10.9	9.5
Dépenses	24.5	14.6	12.8	30.4	24.2
<i>Dont : salaires</i>	5.8	2.9	3.0	5.9	6.0
Arriérés	1.6	-0.6	-1.3	-1.1	0.3
Erreurs et omissions	-0.3	0.0	0.2	0.0	-1.4
Solde global (base caisse, hors dons)	-8.8	-6.2	-6.5	-11.4	-8.0
Solde primaire non pétrolier (engagements)	-3.9	-3.0	-2.4	-5.7	-5.1
Financement	8.8	6.2	6.5	11.4	8.0
Dons 3/	5.0	4.7	4.1	8.7	6.2
Financement intérieur (y c. privatisation)	-1.2	-0.9	0.3	-2.5	-1.4
Financement extérieur	4.9	2.5	2.1	5.2	3.2
PIB non pétrolier (milliards de FCFA)	1,375.2	1,493.3	1,676.3	1,493.3	1,676.3
Sources : données communiquées par les autorités tchadiennes; estimations des services du FMI.					
1/ Redevances et dividendes.					
2/ Y compris prime sur la part pétrolière et recettes du permis d'exploration.					
3/ Y compris dons PPTE.					

publiques, la composition des paiements de la dette intérieure est difficile à définir, mais il semble que le critère de réalisation relatif au remboursement de la dette conventionnelle n'a pas été respecté car les remboursements ont été compensés par l'utilisation des avances de la BEAC. Les trois mesures constituant les critères de réalisation structurels pour la fin de décembre 2005 n'ont pas été observées, mais deux d'entre elles ont été mises en œuvre, partiellement du moins, avec des retards (tableau 12).

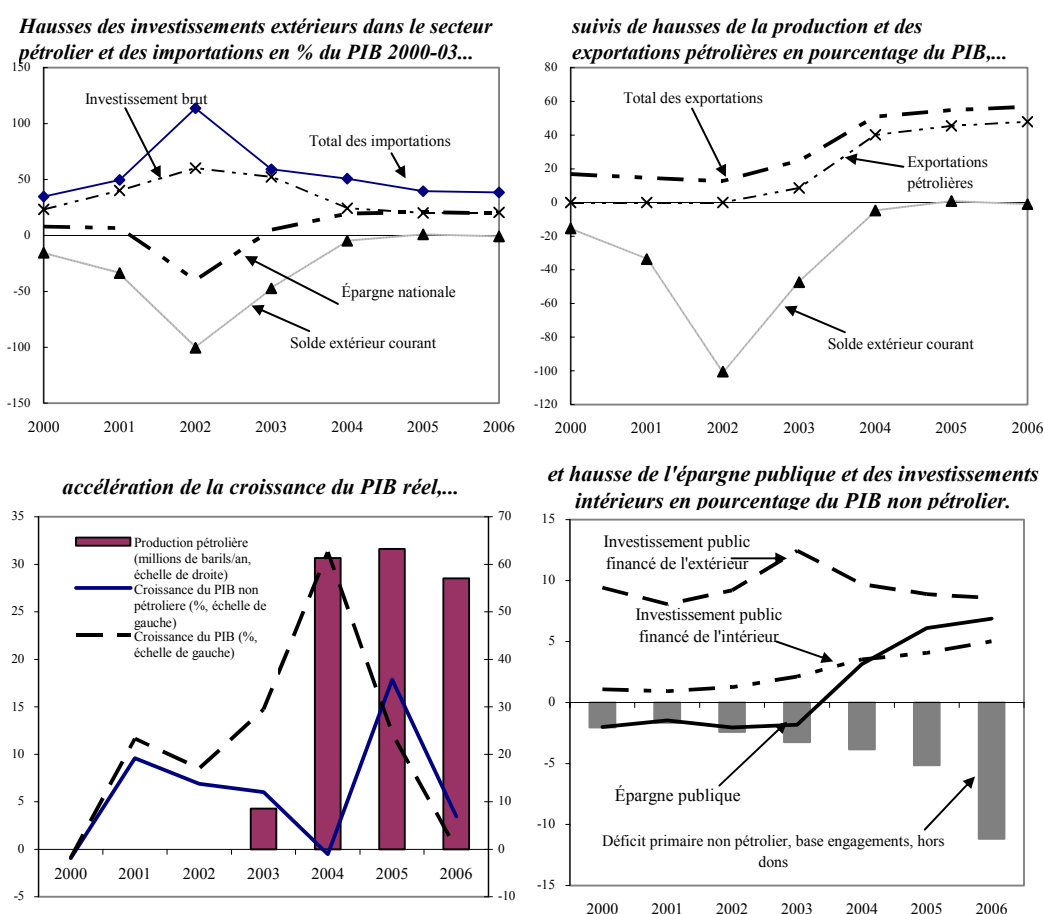
II. RÉCENTE ÉVOLUTION

4. **La croissance s'est ralentie après une échappée initiale grâce au développement du secteur pétrolier.** La construction de l'oléoduc et de l'infrastructure d'exploitation — financée par une envolée temporaire des investissements directs étrangers alors que le déficit des comptes courants se creusait — et la production de pétrole croissante ont poussé la croissance moyenne réelle totale du PIB à plus de 16 % pendant la période 2000–04 (tableau 1 et graphique 1). En 2005, le PIB non pétrolier a nettement rebondi, grâce à des conditions climatiques plus favorables pour l'agriculture à la suite d'une sécheresse en 2004 ainsi qu'à une reprise de l'égrenage du coton qui a tiré parti d'une augmentation des prix du coton à la production. Toutefois, la croissance globale s'est ralentie à 12 % tandis que la production pétrolière était en stagnation. Il est vraisemblable que la croissance non pétrolière

modeste et une baisse de la production pétrolière n'affecteront pas le PIB réel en 2006 (tableau 1)⁵.

5. **L'évolution du secteur extérieur a aussi été dominée par le secteur pétrolier.** Le déficit du compte courant a régressé à la suite de l'achèvement de la phase de construction du projet pétrolier, alors que les importations liées aux investissements chutaient et que les exportations pétrolières débutaient (tableau 6). Les termes de l'échange ont enregistré une amélioration de 112 % en 2002–05 à laquelle devait s'ajouter les 24 % projetés pour 2006; le solde des transactions courantes est passé d'un déficit de 100 % du PIB en 2002 à un excédent de 1 % du PIB en 2005 (tableau 1 et graphique 1).

Graphique 1. Tchad : indicateurs économiques, 2000–06

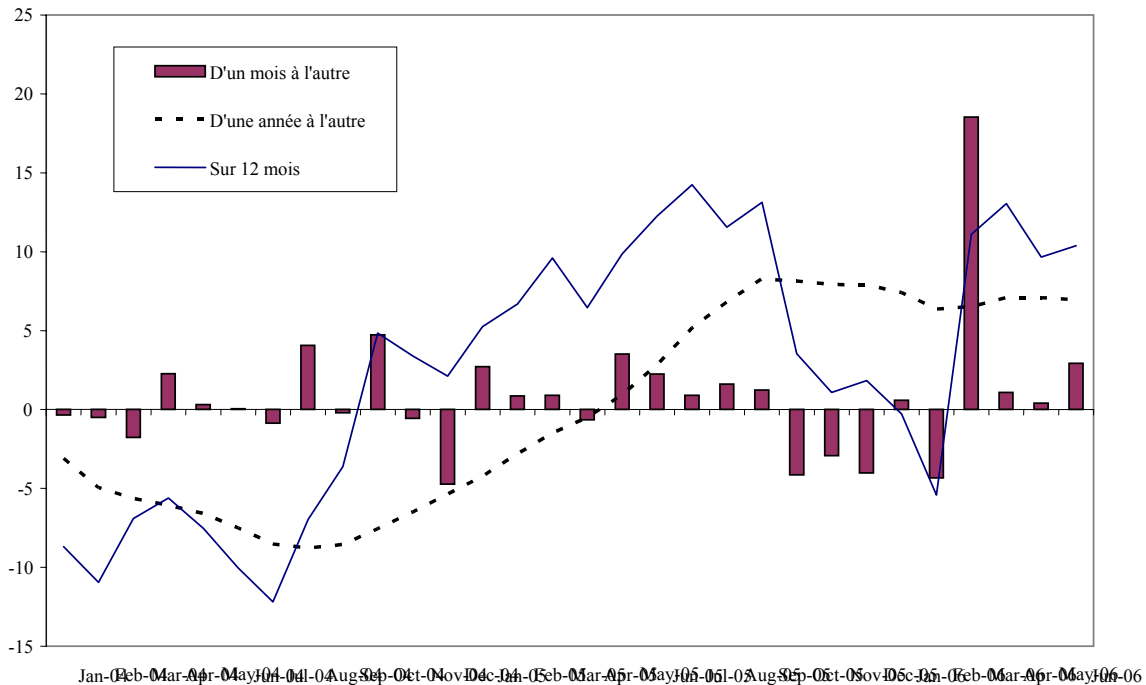


Sources : données communiquées par les autorités tchadiennes; estimations et projections des services du FMI.

⁵ Dans l'ensemble, la communication des données aux fins de la surveillance est encore adéquate bien que les graves faiblesses et insuffisances de la plus grande partie des statistiques macroéconomiques aient affecté l'analyse des services; un récent module de données statistiques des RONC a formulé des recommandations en vue d'améliorations (Appendice III).

6. **L'inflation, très sensible à l'évolution du prix des denrées alimentaires, a été plus élevée que dans les autres pays de la CEMAC.** Une poussée de l'inflation jusqu'à une moyenne annuelle de 8 % en 2005 (le double de la moyenne de la CEMAC) était principalement imputable à l'impact de la sécheresse de 2004 sur les prix des produits alimentaires au cours de la première moitié de 2005 (graphique 2). Toutefois, la baisse des prix qui a débuté en août-septembre 2005 — témoin de l'excellente récolte — a été de courte durée. L'inflation a à nouveau rebondi au cours de la première moitié de 2006; l'augmentation très marquée du prix de quelques produits dans la catégorie des denrées alimentaires et du charbon en mars semble être le résultat des préoccupations sécuritaires et des bouleversements de l'offre y afférents.

Graphique 2. Tchad : inflation, janvier 2004-juin 2006



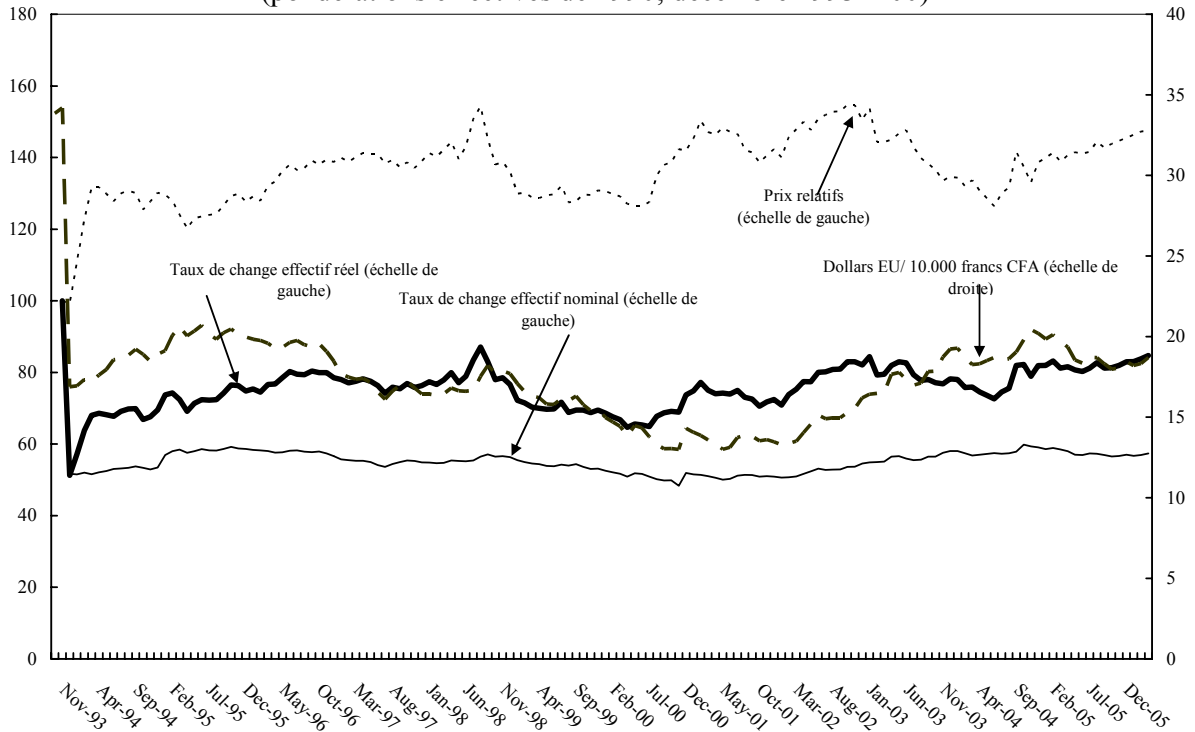
7. **Le taux de change effectif réel s'est apprécié de 2 % en 2004-2005 (graphique 3).**

Il semble qu'au cours des quelques années passées, les fluctuations des prix à la consommation, dues à la sécheresse, ont eu un certain impact sur l'appréciation, mais la dépréciation du dollar EU par rapport à l'euro⁶ a été le principal facteur. La tendance à la hausse du taux de change effectif réel a quelque peu érodé les gains de compétitivité depuis la dévaluation de 1994, bien que dans une moindre mesure que dans la région de la CEMAC

⁶ «Questions générales», op. cit., Section on *Assessing Competitiveness in Chad in Light of Oil*.

dans son ensemble. Les exportations non pétrolières sont restées relativement stables en pourcentage du PIB; une diminution des exportations de coton tout au long de 2004 (qui témoigne des problèmes financiers de la société étatique de coton) est compensée par des exportations plus élevées de bétail.

Graphique 3 : Tchad -- taux de change et prix relatifs,
décembre 1993-mai 2006
(pondérations effectives de 1990; décembre 1993=100)



Source: FMI, système des avis d'information.

8. **Après une stagnation en 2003–04, la monnaie au sens large a progressé de 32 % en 2005**, bien au-dessus de l'augmentation de 18 % constatée au sein de la CEMAC dans son ensemble et quatre fois plus que le taux du programme. Alors qu'au niveau régional, l'augmentation était tirée par les liquidités liées au pétrole, au Tchad, elle reflétait largement l'expansion marquée des avoirs intérieurs nets du système bancaire, tirée par un rebondissement du crédit au secteur du coton (tableau 5). Toutefois, au cours des 12 mois qui ont précédé mai 2006, la croissance de la monnaie au sens large s'est ralentie à 19 %.

9. **Le système financier du Tchad est parmi les moins développés de la région de la CEMAC**⁷. Les services des banques commerciales ne sont disponibles que dans les cinq villes les plus importantes; le secteur du micro-crédit, bien que limité, a acquis de l'importance au cours des dernières années⁸. Sur les six banques commerciales, seules deux sont «agrées» par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC); qui plus est, le système reste vulnérable à cause de la surexposition des para-étatiques.

10. **Les dépenses publiques ont augmenté à la suite du démarrage des recettes pétrolières**, qui ont atteint près de 8 % du PIB en 2005. Les recettes non pétrolières se sont aussi améliorées, étayées par une amélioration de l'administration des recettes et la croissance du secteur formel et stimulées par les investissements liés au pétrole au cours des dernières années⁹. Toutefois, une chute sensible du soutien budgétaire des donateurs — alors que l'élan de la réforme s'essouffait et que les résultats dans le cadre de la FRPC s'affaiblissaient — compensée en partie par des recettes intérieures accrues¹⁰. L'augmentation nette des ressources financées par des dépenses plus élevées, y compris les investissements, a contribué à compenser une baisse des investissements financés par les donateurs. L'excédent intérieur global (sur une base engagements, hors investissements financés par l'étranger) n'était par conséquent que légèrement plus élevé qu'avant le démarrage des recettes pétrolières.

⁷ La situation du système bancaire et de la supervision bancaire du Tchad reflète dans l'ensemble celle de la région de la CEMAC telle que décrite dans le récent rapport des services sur l'Évaluation régionale de la stabilité du système financier (rapport du FMI No. 06/320, 6/15/2006).

⁸ Questions générales, op. cit.

⁹ En 2004, l'augmentation des recettes non pétrolières, en pourcentage du PIB non pétrolier, a reflété l'impact de la sécheresse sur le secteur agricole informel, ce qui a causé la baisse du PIB non pétrolier; elle a néanmoins eu un impact limité sur le recouvrement des impôts dans le secteur formel. L'augmentation a été largement enrayée en 2005, car l'excellente récolte et un rebondissement du secteur du coton ont accru le PIB non pétrolier.

¹⁰ Le total de l'assistance extérieure, y compris l'assistance aux projets, a chuté de 15 % du PIB en 2003 à moins de 10 % du PIB en 2005.

Tchad : tableau récapitulatif des opérations financières de l'État, 2002–06
(en pourcentage du PIB non pétrolier)

	2002	2003	2004	2005	2006 Budget suppl.
Ressources	12.2	11.6	15.7	18.1	23.9
Recettes pétrolières	0.0	0.0	4.2	7.8	13.9
Recettes non pétrolières	8.4	9.1	10.2	9.5	9.2
Soutien budgétaire	3.8	2.5	1.3	0.8	0.8
Dépenses intérieures 1/	10.8	12.5	14.5	16.3	20.7
Primaires courantes	9.5	10.3	10.6	10.6	15.4
Intérêts intérieurs	0.1	0.1	0.1	0.2	0.3
Investissements financés sur ress. int.	1.3	2.1	3.5	4.1	5.0
Erreurs et omissions	-0.1	0.0	0.3	1.4	0.0
Solde global 2/	1.4	-0.9	1.2	1.8	3.2
Budget pétrolier	0.0	0.0	1.7	2.0	0.0
Budget ordinaire	2.0	-0.1	0.5	0.1	3.2
Budget PPTE	-0.6	-0.7	-0.9	-0.2	0.0
Financement	-1.2	0.7	-2.8	-2.0	-0.4
Financement intérieur	0.1	1.5	-1.2	-1.4	1.3
Comptes des recettes pétrolières	0.0	0.0	-0.9	-0.6	1.3
Autres 3/	0.1	1.5	-0.3	-0.8	0.0
Service de la dette extérieure (net)	-1.4	-0.8	-1.6	-0.6	-1.7
Variation nette des arriérés	-0.1	0.2	1.6	0.2	-2.8
Extérieurs (intérêts et principal)	0.4	-0.1	0.1	-0.1	0.0
Intérieurs	-0.5	0.3	1.5	0.3	-2.8
Règlés les années précédentes	-1.7	-2.5	-2.8
Année en cours	3.2	2.8	0.0
Pour mémoire :					
Solde primaire non pétrolier	-2.4	-3.3	-3.9	-5.2	-11.2
Investissements financés sur ress. ext.	9.2	12.4	9.7	8.9	8.6
Total des investissements	10.5	14.5	13.2	13.0	13.6

Sources : données communiquées par les autorités tchadiennes; estimations des services du FMI.

1/ Hors dépenses d'équipement financées sur ressources extérieures et charges d'intérêts sur la dette extérieure

2/ Recettes totales, y compris dons et prêts budgétaires, moins dépenses intérieures (dépenses courantes primaires, dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures et intérêts sur la dette intérieurs, base engagements)

3/ Y compris FMI (net, y compris décaissements attendus).

11. En dépit de l'augmentation des recettes, la dette intérieure et les arriérés ont continué de s'accumuler. Le contrôle des dépenses a été compliqué par une discipline budgétaire insuffisante et une gestion défailante des finances publiques, notamment :

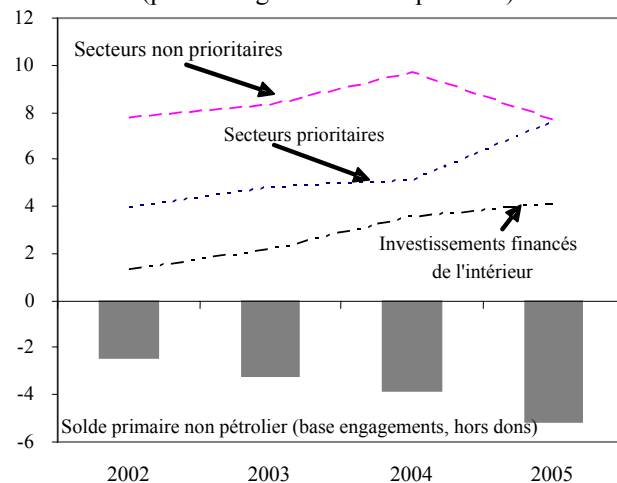
- le non-respect des délais légaux pour la prise d'engagements à la fin de l'exercice, les paiements étant reportés aux années ultérieures;

- des paiements excessifs en dehors des procédures budgétaires normales, y compris des débits automatiques sur les comptes du trésor auprès des banques commerciales et
- l'utilisation de codes budgétaires différents par les Départements du budget et du trésor, ce qui complique le contrôle budgétaire et restreint la gestion budgétaire aux soldes au jour le jour des comptes du trésor, sans que les engagements soient suffisamment pris en compte.

12. **La gestion budgétaire a aussi été compliquée par le fractionnement du budget et de la gestion des liquidités à cause de provisions ayant fait l'objet d'une affectation particulière dans le cadre de la loi sur la gestion des recettes pétrolières (encadré 3).** Du fait de ces provisions, l'excédent intérieur global du budget consolidé était largement le reflet d'une évolution divergente des sous-budgets :

- *L'excédent intérieur global s'est inscrit dans sa totalité dans le « budget pétrolier ».* Les contraintes de capacités ont retardé les investissements sectoriels prioritaires et des retards se sont aussi produits dans les paiements pour ces projets. C'est pourquoi le solde des comptes des recettes pétrolières auprès de la BEAC a grimpé à environ 1,5 % du PIB à la fin de 2005.
- *Des pressions se sont exercées sur le budget ordinaire.* Bien que les recettes pétrolières aient augmenté et que le budget ordinaire ait reçu sa part de 13,5 % des recettes pétrolières croissantes, cette évolution a été plus que compensée par la chute du soutien budgétaire. Les dépenses courantes ont progressé, reflétant un personnel plus nombreux et des incitations salariales en matière d'éducation et de santé. Les salaires militaires ont aussi nettement la fonction publique, tandis que les réductions du nombre excessif de cadres supérieurs ont été retardées¹¹.

Graphique 4. Tchad : Composition des dépenses, 2002-05 (pourcentage du PIB non pétrolier)



Sources : autorités tchadiennes et estimations des services du FMI.

¹¹ De nombreux mouvements rebelles passés ayant été intégrés dans l'armée, il y a maintenant un cadre supérieur pour chaque cadre moyen et chaque soldat.

- *Il a fallu faire appel aux comptes de financement du budget ordinaire pour assurer le service de la dette. C'est pourquoi, même si les dépôts sur les comptes pétroliers se sont multipliés, les avances de la banque centrale ont aussi augmenté et le budget ordinaire a enregistré de nouveaux arriérés substantiels. Ceux-ci ont été largement apurés au début de 2005. Même si les règles d'affectation spéciale de la LGRP ont été circonvenues par la suite, puisque le budget ordinaire a « emprunté » l'équivalent de 2, 4 % du PIB aux comptes pétroliers, de nouveaux arriérés se sont créés et le stock des arriérés a augmenté¹².*

Encadré 3 : Le cadre budgétaire du Tchad

Le budget global du Tchad relie différentes catégories de ressources à des dépenses spécifiques. Ces flux de recettes et de dépenses liées passent par des budgets et des comptes bancaires séparés, sans la souplesse requise pour transférer les ressources afin d'optimiser la gestion de la trésorerie. Outre le « budget donateur » auto-financé, les « sous-budgets » sont les suivants :

- **Le «budget ordinaire»**, qui inclut principalement les dépenses opérationnelles de l'État, le service de la dette et quelques investissements financés par l'intérieur. Une part importante de ce budget couvre les dépenses prioritaires, bien qu'à un niveau inférieur aux 42, 6 % obligatoires (voir encadré 1).
- **Le «budget pétrolier»**, qui comprend les dépenses prioritaires financées par les recettes pétrolières qui font l'objet d'une affectation spéciale; ces transactions sont exécutées par le biais de comptes bancaires commerciaux séparés. Alors que le PGRP permet que les ressources pétrolières affectées financent les dépenses prioritaires courantes, en 2004 et 2005 l'État a préféré axer ce budget sur l'investissement dans les secteurs prioritaires.
- **Le «budget PPTE»**, dont les ressources émanent de la différence entre le service de la dette exigible avant et après l'allègement PPTE, est affecté aux dépenses prioritaires. Le gouvernement a accumulé 0, 8 % du PIB en arriérés sur le budget PPTE à la fin de 2005 — qui avait des arriérés fournisseurs similaires — mais a réduit ce pourcentage à 0, 4 % du PIB à la fin de mai 2006.

13. De janvier à mai 2006, l'évolution budgétaire s'est à nouveau caractérisée par des arriérés et des paiements en dehors des procédures normales. L'insuffisance des recettes, imputable au gel du compte séquestre pétrolier, a été au départ compensée par le rapatriement des ressources dans le FGF, les recettes des licences d'exploration et les premiers paiements d'impôts sur le revenu par les sociétés pétrolières. Le budget de 2006 n'est pas devenu opérationnel avant avril; les salaires ont été versés et les dépenses discrétionnaires ont porté sur l'apurement des

Tchad : arriérés et dépenses hors des procédures normales, janvier-mai 2006 (en % du PIB non pétrolier)		
	Arriérés	Dépenses hors normes
Salaires	0.4	0.0
Biense et services	0.6	0.2
Transferts	0.4	0.6
Sécurité exceptionnelle	...	1.2
Investissements	0.9	0.0
Dette intérieure	0.0	0.8
Autres	...	0.2
Total	2.3	2.8
En % du total des dépenses 1/	29.3	35.4

Source : autorités tchadiennes, Ministère des finances.
1/ Base caisse.

¹² On entend par arriérés, les engagements non acquittés sur le budget autre que celui de l'exercice en cours, ce qui ne signifie pas nécessairement que légalement l'obligation est impayée.

arriérés de 2005. L'intensification des attaques des rebelles en mars et avril a donné lieu à des dépenses sécuritaires exceptionnelles équivalant à environ 1, 2 % du PIB. Qui plus est, les paiements hors procédure régulière ont été substantiels. Le service de la dette extérieure s'est arrêté, mais les arriérés de 0, 4 % du PIB à la fin d'avril envers le FMI, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD) ont été apurés au milieu de l'année.

14. Les contraintes qui entravent une véritable croissance du Tchad n'ont pas vraiment disparu. L'accès à l'éducation, la santé, l'eau potable et les intrants agricoles s'est amélioré et la longueur des routes goudronnées est passée de 600 km à 900 km en 2004–05. Toutefois, les progrès des réformes appuyées par la Banque mondiale dans les secteurs de l'électricité et du coton restent limités de même que les progrès de la réforme de la fonction publique et de l'armée¹³. Le Tchad est un des pays les moins favorables aux affaires et ses indicateurs de gouvernance sont médiocres; le suivi des affaires de corruption est insuffisant¹⁴. Une évaluation plus complète des progrès vers les Objectifs du millénaire pour le développement pourra être réalisée lorsque l'analyse de l'enquête sur les ménages de 2004 sera achevée. Toutefois il faudra un certain temps pour que les dépenses prioritaires financées par le pétrole aient une incidence sur les indicateurs de pauvreté.

15. Les piètres résultats budgétaires des années récentes, conjugués aux pressions de l'inflation, ont empêché le Tchad de satisfaire aux critères de convergence fixés par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Compte tenu des retards pour atteindre le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTE, l'allégement de la dette est en baisse. L'allégement intérimaire disponible du FMI était déjà utilisé à la fin de 2005, tandis que l'assistance des créanciers du Club de Paris a été suspendue à la fin de septembre 2005 à la suite de retards dans l'achèvement de la première revue dans le cadre de l'accord FRPC. La BAfD a offert une assistance intérimaire jusqu'au début de 2006 et celle de la Banque mondiale atteindra son plafond en 2007. À la fin de 2005, la dette extérieure du Tchad était équivalente à 47 % du PIB et la VAN du ratio dette-exportations est estimé à 37 % après l'allégement au titre de l'initiative PPTE. Le service de la dette extérieure après l'allégement de l'initiative PPTE correspondait à plus de 7 % des recettes non pétrolières en 2005.

¹³ Questions générales, op.cit.

¹⁴ Voir le rapport conjoint Banque mondiale-SFI « Doing Business in 2006 : Creating Jobs ». (<http://publications.worldbank.org/ecommerce>) et le rapport de 2005 de Transparency International (<http://www.transparency.org/>).

Conformité du Tchad avec les critères de convergence de la CEMAC, 1999-2005 1/
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	1999	2000	2001	2002	2003	Est. 2004 2	Est. 2005 2
Solde budgétaire de base (critère: non négatif) 3/	-2.0	-3.1	-2.4	-3.2	-3.4	-0.2	1.1
Inflation des prix à la consommation (critère : variation annuelle inférieure ou égale à 3 %)	-8.0	3.8	12.4	5.2	-1.8	-5.4	7.9
Dettes publiques (critère : égale ou inférieure à 70 % du PIB) 4/	65.6	74.2	57.6	52.9	46.2	32.4	28.3
Variation nette des arriérés de l'État (critère : non positive) 5/	-0.5	0.0	0.6	-0.1	0.1	0.9	0.1
Nombre total de violations des critères	1	3	3	2	2	2	2

Sources : données communiquées par les autorités tchadiennes; estimations des services du FMI.

1/ Critères révisés valables à partir de 2002.

2/ Les critères relatifs au solde budgétaire de base et à la dette publique pour 2004 et 2005 sont influencés par l'augmentation du PIB consécutif au démarrage de la production de pétrole.

3/ Solde budgétaire global, base engagements, hors dons et investissements financés sur ressources extérieures.

3/ Dette extérieure seulement. Le critère de convergence de la CEMAC comprend aussi la dette intérieure sur laquelle les informations sont insuffisantes.

5/ Arriérés extérieurs et intérieurs.

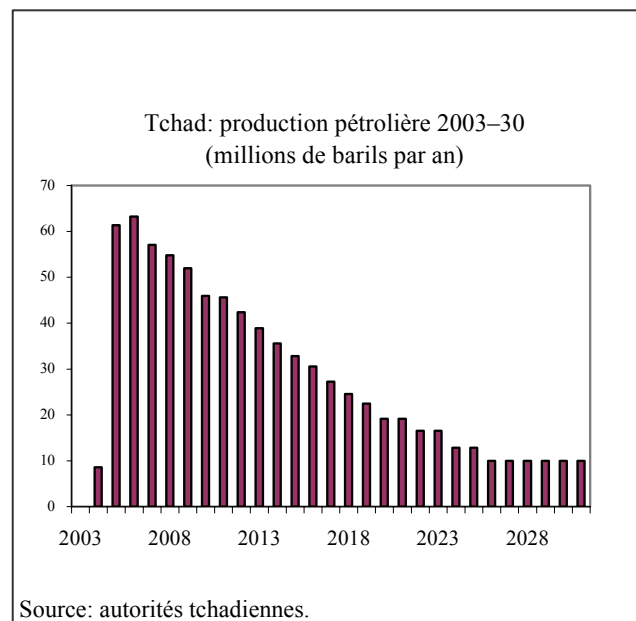
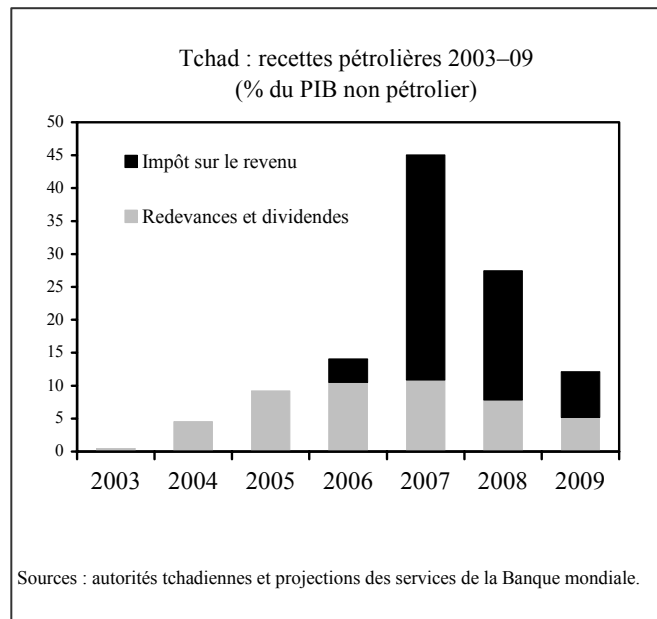
III. COMPTE-RENDU DES DISCUSSIONS

16. Les discussions se sont déroulées au moment où les autorités souhaitent amender la LGRP et, plus récemment, dans le contexte d'importants changements dans les perspectives à moyen terme des recettes pétrolières. Entamées par les autorités en avril 2005, les discussions sur la LGRP se sont soldées par la modification unilatérale par le Tchad de la loi au début de janvier 2006, puis par des recours contractuels par la Banque mondiale; des discussions ultérieures ont tenté de dissiper les préoccupations des deux parties. Au début des discussions, il était prévu que la plupart des recettes soient soumises au système d'affectation spéciale de la LGRP pour plusieurs années. Cependant, au début de 2006, il est apparu clairement que l'augmentation rapide du cours international du pétrole en 2005 se traduirait par des recettes fiscales très élevées provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés pétrolières qui ne sont pas soumises à la LGRP (encadré 4). Il a aussi été reconnu qu'il serait essentiel de renforcer la gestion des dépenses publiques et d'améliorer la mise en œuvre des politiques pour faire face à ces recettes inespérées et imprévues et faciliter le soutien des donateurs.

Encadré 4. Perspectives des recettes pétrolières

Au moment de la préparation du projet pétrolier de Doba, le «prix implicite du pétrole de tête de puits» était de 12 à 17 dollars le baril¹. Eu égard aux investissements élevés en début de période, les recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés du secteur pétrolier n'étaient pas attendues avant bien après 2010. Toutefois, en 2005, le prix s'est hissé à 33 dollars EU le baril et les bénéfices se sont envolés. C'est la raison pour laquelle les compagnies pétrolières devraient verser un impôt sur le revenu équivalant à près de 4 % du PIB en 2006, ce qui inclut les impôts sur les bénéfices de 2005 (versés le 31 mars), plus une avance égale pour l'impôt sur le revenu de 2006 (payée en quatre versements égaux)².

Compte tenu des tendances actuelles, le total des recettes pétrolières pourrait tripler en 2007, avant d'enregistrer un recul en 2008–09. Il est prévu que les bénéfices des sociétés pétrolières augmentent en 2006 avec la hausse du cours moyen du pétrole, ce qui se traduirait par des paiements de l'impôt sur le revenu beaucoup plus importants en 2007, y compris le versement d'une avance conséquente sur les impôts sur le revenu de 2008. Si l'on suppose une baisse modérée du cours et de la production du pétrole, les bénéfices des compagnies pétrolières chuteront en 2008-09. Cela causerait une légère baisse des royalties et des dividendes pétroliers, mais une chute brutale des versements nets de l'impôt sur le revenu à la suite de la régularisation des avances importantes sur l'impôt sur le revenu versées au cours des années précédentes. À long terme, la production devrait progressivement baisser de 63 millions de barils en 2020 à environ 10 millions de barils aux environs de 2005, ce qui indique que, sur la base des prix actuels, l'importance des recettes pétrolières devrait aussi progressivement diminuer.



¹ Le prix implicite du pétrole de tête de puits correspond au prix du marché après déduction des coûts du transport.

² Conformément à la législation fiscale du Tchad, les impôts sur les bénéfices sont payés à l'avance en versements trimestriels égaux. L'avance est équivalente au montant des impôts sur le revenu payés l'année précédente et calculés par rapport à l'impôt réel à verser le 31 mars de l'année suivante.

Gestion des recettes pétrolières

17. Face à des besoins de financement croissants émargés sur le budget ordinaire, les autorités ont estimé que la LGRP d'origine était trop rigide. Elles ont remis en question la justification du Fonds pour les générations futures (FGF) eu égard aux besoins courants élevés du pays en soulignant que les soldes croissants du FGF s'accompagnaient de nouveaux emprunts intérieurs. Elles ont en outre noté que le DSRP de 2003 identifiait un plus grand nombre de domaines prioritaires que la LGRP, notamment le renforcement de la sécurité (police et gendarmerie), le déminage, la décentralisation et le renforcement du système judiciaire¹⁵. Enfin, elles ont estimé que les accords manquaient de souplesse pour contrecarrer l'impact de la baisse du soutien budgétaire ou pour satisfaire de nouveaux besoins prioritaires, tels que le grand nombre de réfugiés, tandis que l'affectation spéciale avait rendu le système complexe et difficile à gérer.

18. Tout en reconnaissant les préoccupations des autorités, les services ont fait remarquer que les difficultés reflétaient aussi les faiblesses de la LGRP de même que le non-respect des procédures établies d'exécution budgétaire. Dans ce contexte, les services ont avancé que la gestion des finances publiques devait être renforcée pour protéger les dépenses prioritaires avant une révision éventuelle de la LGRP. De plus, des délais supplémentaires seraient requis pour évaluer les opérations de la LGRP qui n'est entrée complètement en vigueur qu'au milieu de 2004. Entre-temps, les services ont préconisé que les autorités tirent parti de toute la souplesse offerte par la LGRP pour imputer les dépenses courantes prioritaires au budget pétrolier en vue de réduire les pressions s'exerçant sur le budget ordinaire. Lorsque les autorités ont insisté pour une révision rapide de la LGRP, les services de la Banque mondiale et du FMI ont proposé une revue structurée et accélérée de la loi; toutefois, les préparatifs des amendements étaient déjà bien avancés à ce stade, les changements entrant en vigueur en janvier 2006.

19. Les discussions qui ont suivi ont porté sur la résolution des problèmes budgétaires, sans pour autant négliger l'utilisation efficiente et effective des recettes pétrolières en vue de la réduction de la pauvreté. Lors d'une mission pluri-donneurs en avril 2006, qui incluait des services du FMI, un large éventail de partenaires extérieurs ont reconnu que compte tenu des besoins élevés attribuables aux dépenses sécuritaires à la suite des attaques des rebelles et à l'apurement des arriérés de 2005, le budget de 2006 ne pouvait être financé qu'en affectant une part accrue des recettes pétrolières au financement du budget général, ainsi que l'autorise la LGRP amendée. En outre, il a été convenu qu'il fallait élargir la liste des secteurs prioritaires admissibles au financement par les recettes pétrolières afin de mieux refléter les besoins en développement identifiés dans le DSRP.

¹⁵ « Chad : Poverty Reduction strategy Paper », rapport du FMI n° 03/209, juillet 2003 (<http://www.imf.org/external/pubs/act/longres.cfm?sk=16720.0>).

20. **Les participants sont aussi convenus du besoin urgent de renforcer la gestion des finances publiques, mais aussi de contrôler les dépenses de réduction de la pauvreté.** Les autorités ont reconnu l'insuffisance de la capacité de gestion budgétaire. Elles estiment que l'assistance en vue de renforcer les capacités en préparation du démarrage des recettes pétrolières n'avait pas été couronnée du succès escompté, mais elles ont admis que les changements fréquents des postes des cadres supérieurs de la fonction publique ainsi que la détérioration de la discipline budgétaire avaient aussi joué un rôle important. Faisant fond sur l'assistance technique offerte par un large éventail de donateurs et par le FMI, elles avaient préparé un plan d'action pour renforcer la gestion des finances publiques (le PAMFIP), dont la mise en œuvre serait accélérée¹⁶. Le plan serait appuyé par des mesures visant à consolider la discipline budgétaire, notamment en faisant appliquer les règles et réglementations existantes.

Politiques à moyen terme

21. **Les discussions relatives à la politique budgétaire à moyen terme ont mis l'accent sur l'ensemble des difficultés de gestion que représentent les nouvelles perspectives des recettes pétrolières.** La principale question consiste à décider comment assurer que les recettes pétrolières se traduisent par un recul durable de la pauvreté et une croissance économique plus élevée, tout en maintenant la stabilité macroéconomique et la viabilité budgétaire dans un environnement politiquement difficile et en tenant compte de la faiblesse des capacités techniques. Ces défis de politique économique sont compliqués par le fait que les recettes avaient initialement été projetées à un niveau très élevé mais ont chuté à des niveaux inférieurs en relativement peu de temps. Les services ont mis au point un certain nombre de principes clés qui pourraient aider les autorités dans leurs délibérations en vue de finaliser l'actualisation de 2007 du DSRP et la révision de la LGRP :

- *Les dépenses ne doivent pas dépasser la capacité d'absorption de l'économie.* Par conséquent, les autorités et les partenaires de développement du Tchad doivent inclure dans la formulation de projets et de plans de développement sectoriel des considérations relatives à la capacité d'absorption macroéconomique et administrative dans le contexte d'un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). Bien que la Banque mondiale soit le chef de file dans ce domaine, les services du FMI doivent participer à l'élaboration du CDMT de 2007–09 qui devrait être finalisé dans un avenir proche pour permettre de bien préparer le budget de 2007. Au minimum, le CDMT doit inclure une enveloppe de dépenses et des objectifs indicatifs pour les recettes

¹⁶ On trouvera à l'Annexe I la synthèse des mesures à court et à long terme destinées à renforcer la gestion des finances publiques, ainsi qu'en ont discuté et convenu le Tchad et les représentants des donateurs sous l'égide de la Banque mondiale avec l'appui des services du FMI en mai 2006. Le renforcement de la gestion de la trésorerie, le passage à un compte du trésor unique à la BEAC, la préparation d'une nomenclature budgétaire unique et le renforcement de l'administration douanière sont les principaux éléments à court terme.

pétrolières pour 2007–09 en cohérence avec les principaux agrégats macroéconomiques et budgétaires et les objectifs stratégiques du gouvernement.

- *Les plans de dépenses doivent s'inscrire dans une viabilité budgétaire à long terme.* C'est-à-dire que les politiques économiques doivent avoir pour but d'assurer que lorsque les recettes pétrolières s'épuiseront, les recettes non pétrolières seront en mesure de financer les coûts récurrents des investissements financés par le pétrole. Le relèvement du ratio recettes non pétrolières-PIB, actuellement très faible, est un élément critique. De plus, les niveaux de dépenses doivent être soigneusement échelonnés à moyen terme et il convient de créer un tampon contre les pénuries éventuelles.
- *La politique budgétaire doit être étayée par des pratiques saines de gestion des finances publiques,* moyennant l'adoption d'un système unifié de gestion du budget et des avoirs qui couvre toutes les opérations de l'État et qui fonctionne par le biais d'un compte unique du trésor à la BEAC.
- *La mise en œuvre de la politique budgétaire doit être transparente et attribuable,* moyennant la diffusion routinière des politiques budgétaires et des résultats, le renforcement des institutions de contrôle des audits, y compris le renforcement du rôle de contrôle prospectif rétrospectif du Collège et des mesures correctrices pour redresser les irrégularités constatées.
- *La stratégie de réduction de la pauvreté, y compris la définition des secteurs prioritaires, doit reposer sur le DSRP.* Toutefois, le DSRP de 2003 doit être actualisé, notamment pour tenir compte des perspectives révisées de recettes.
- *Enfin, les réformes destinées à promouvoir le développement du secteur non pétrolier doivent se poursuivre* afin que ce secteur puisse générer les ressources requises pour les politiques de réduction de la pauvreté lorsque les recettes pétrolières s'épuiseront. Les principaux éléments incluent l'amélioration de l'efficacité des services publics de base, la réforme de la filière coton, la création d'une infrastructure moderne dans le secteur financier et d'autres domaines et l'élimination des obstacles au commerce.

22. **Les autorités ont accepté les grandes lignes de la stratégie à moyen terme.** Elles ont souligné qu'une évaluation complète des priorités et des politiques de dépenses en vue de promouvoir le développement du secteur privé serait entreprise dans le cadre d'une actualisation du DSRP, qui devrait être achevée dans la seconde moitié de 2007. Toutefois, elles estiment qu'il est prématuré d'aborder un cadre macroéconomique à moyen terme quantitatif avant que des discussions détaillées n'aient eu lieu sur les perspectives des recettes pétrolières, le cadre des dépenses à moyen terme de 2007–09 et l'élaboration d'une

politique de stabilisation; conformément à l'accord de juillet avec la Banque mondiale, celles-ci sont prévues pour septembre 2006¹⁷. Tout en rappelant les importants besoins sociaux du Tchad et les attentes qu'ont suscité les recettes pétrolières dans la population qui espère des avantages immédiats, elles reconnaissent qu'il est dangereux de dépasser la capacité d'absorption technique et macroéconomique et qu'il est nécessaire d'assurer la viabilité budgétaire à long terme. Les autorités sont d'accord que les recettes pétrolières qui excèdent les besoins immédiats et la capacité d'absorption peuvent être épargnées pour une utilisation future, mais elles ont souligné que ce type de politique devait être souple pour permettre de répondre aux urgences inattendues et autres besoins.

23. Les autorités sont d'accord avec la conclusion de la première consultation régionale au titre de l'article IV avec la CEMAC, à savoir que l'union monétaire régionale et le rattachement du taux de change ont été utiles pour le Tchad et les autres pays de la CEMAC dans le contexte de dispositifs institutionnels intérieurs de gestion monétaire défaillants et de fragilité du système bancaire intérieur. Les autorités et les services conviennent que si l'on prend en compte les récents résultats des exportations, rien n'indique que le niveau actuel du taux de change est un obstacle au développement du secteur non pétrolier¹⁸; toutefois, l'instabilité politique, la mauvaise infrastructure, les progrès lents de la réforme structurelle et une image de gouvernance insuffisante continuent d'entraver sérieusement le développement du secteur privé.

24. Les autorités reconnaissent qu'il est nécessaire de promouvoir le développement du secteur non pétrolier. Les discussions ont insisté sur les principaux domaines de réformes identifiées dans le DSRP et le programme appuyé par le FMI :

- S'agissant de la réforme du commerce, les services ont préconisé que les autorités s'inspirent des recommandations de la récente étude diagnostique d'intégration du commerce, notamment un remaniement de l'administration douanière, la levée des exonérations tarifaires et des commissions additionnelles temporaires sur les importations ainsi que l'élimination des taxes sur les exportations¹⁹.

¹⁷ À cette date, les services, conjointement avec la Banque mondiale, actualiseront aussi l'analyse de viabilité de la dette.

¹⁸ Les analyses des services qui sous-tendent leur rapport sur les discussions régionales avec la CEMAC indiquaient que le taux actuel du taux de change du franc CFA était proche de son niveau d'équilibre. Les gains importants des termes de l'échange pour le Tchad depuis 2002 et le développement du secteur pétrolier tendent à suggérer une appréciation du taux de change d'équilibre pour le Tchad, mais il est prématuré de tirer des conclusions définitives et une évaluation serait nécessaire pour prendre en compte les faiblesses structurelles existantes.

¹⁹ «Tchad : Diagnostic Trade Integration Study, World Bank,» Draft, November 2005.

- Peu de progrès ont été réalisés dans la réforme du secteur du coton et la privatisation de la société de coton d'État. Les autorités se félicitent de l'assistance que devraient offrir les donateurs dans la préparation d'une analyse des impacts sur la pauvreté et le social qui, conjointement à une large revue des études préalables, jetterait les bases d'une reprise de la réforme.
- Le secteur de l'électricité continue de se caractériser par des pénuries de l'offre et les coûts élevés de la société d'électricité d'État qui dépend des subventions budgétaires. Les autorités ont indiqué qu'elles entendaient accélérer les discussions avec la Banque mondiale sur les réformes, qui incluront également la société de téléphone. Un nouvel élargissement du réseau routier sera aussi prioritaire.
- S'agissant du secteur financier, les autorités sont d'accord avec les principales recommandations du récent PESF régional et partagent les préoccupations des services relatives à la fragilité du système; elles ont l'intention de coopérer avec la COBAC pour procéder à des améliorations. À court terme, elles entendent aborder les conséquences du passage à un compte du trésor unique auprès des banques en vue d'éviter les problèmes de liquidités.

Politiques à court terme

25. **Les discussions relatives aux politiques à court terme ont été axées sur le budget révisé de 2006.** Le collectif budgétaire, approuvé par le Parlement en juillet, incorpore les recettes pétrolières de 14 % du PIB, la progression de 6 % du PIB par rapport à 2005 reflétant principalement les recettes de l'impôt sur le revenu. Les dépenses pourraient donc augmenter, si bien que le déficit primaire non pétrolier (sur une base engagements) passerait de 5 % du PIB en 2005 à 11 % du PIB en 2006. Les services et les autorités sont convenus qu'il y avait peu de marge de manœuvre pour accommoder les besoins en dépenses supplémentaires identifiés par la mission pluri-donateurs d'avril 2006. Toutefois, le budget permet une accélération conséquente des investissements financés par l'intérieur au cours de la seconde moitié de l'année, notamment pour la construction de routes, domaine où l'on estime que la capacité d'absorption est moins limitée. Le gros de l'augmentation des dépenses pour l'année dans son ensemble reflète i) les dépenses militaires exceptionnelles (environ 2 % du PIB), qui pour la plupart ont déjà été engagées; ii) les subventions aux para-étatiques d'électricité et de coton (1,4 % du PIB) qui devraient être éliminées d'ici 2008 dans le cadre de programmes de réformes appuyés par la Banque mondiale et iii) une budgétisation plus précise des coûts des services publics pour éviter les arriérés. Le budget prévoit également l'apurement des arriérés intérieurs de 2005; le financement inclurait les avances de la BEAC (1 % du PIB), l'utilisation des soldes des comptes de recettes pétrolières à la fin de 2005 (provenant principalement du FGF — 1,3 % du PIB) et le soutien budgétaire de la BAfD (près de 1 % du PIB).

26. **La maîtrise de l'inflation pour le reste de 2006 reste une préoccupation.** Les autorités reconnaissent que l'évolution de l'inflation doit être suivie de plus près et que les statistiques macroéconomiques doivent être renforcées en vue d'identifier les problèmes éventuels d'absorption et de compétitivité alors que les dépenses augmentent. Toutefois, elles sont d'accord avec les services que l'augmentation des prix au cours de la première moitié de 2006 reflète principalement l'évolution au niveau de l'offre et les inquiétudes sécuritaires, la croissance du PIB non pétrolier et la reprise du crédit au secteur privé ayant joué un rôle mineur :

- La progression de l'inflation découlait principalement de l'augmentation des prix d'un petit nombre de produits alimentaires et du charbon, dont la distribution semble avoir été entravée par l'insécurité croissante.
- Par rapport à 2003, le total des dépenses publiques reste pratiquement inchangé, même si les dépenses intérieures ont pris le pas sur les projets financés par l'étranger.
- Tandis que l'expansion monétaire a été rapide en 2005, elle a suivi la stagnation des années précédentes et la vélocité a été légèrement plus ralentie en 2005 qu'en 2002. Qui plus est, l'augmentation de la monnaie au sens large était le résultat de la multiplication des avoirs intérieurs nets, qui à son tour, reflétait le financement du secteur du coton. De plus, la croissance de la monnaie au sens large s'est ralentie au cours de la première moitié de 2006 (tableau 5).

Assistance technique

27. **Le Tchad a un besoin urgent d'assistance technique en matière de gestion des finances publiques et dans d'autres domaines afin d'assurer une gestion correcte des recettes pétrolières attendues.** Les autorités ont apprécié toute l'expérience apportée par le FMI pour améliorer la gestion des finances publiques. Toutefois le besoin d'une nouvelle assistance est urgente pour mettre en œuvre le PAMFIP — qui est largement internalisé au niveau local — renforcer les douanes et mettre en œuvre les autres améliorations. Les services ont aussi préconisé que les autorités répondent rapidement au projet de rapport du module de données des RONC pour pouvoir formuler un plan visant à renforcer la base des données statistiques.

Reprise du programme appuyé par la FRPC

28. **Les autorités ont demandé que le programme appuyé par la FRPC reprenne rapidement lorsque le litige avec la Banque mondiale sera résolu.** Les services reconnaissent qu'il est nécessaire de maintenir une relation étroite, notamment eu égard aux défis complexes que doivent relever les autorités et à la nature temporaire des recettes pétrolières élevées. La mise en œuvre satisfaisante du budget révisé de 2006 et les mesures destinées à améliorer la gestion des finances publiques, ainsi que la mise en œuvre de

réformes structurelles clés, pourraient faciliter la reprise des discussions sur la première revue dans un avenir proche. Les autorités sont d'accord avec cette démarche et ont invité les services à suivre de près l'exécution du budget et les efforts destinés à renforcer la gestion des finances publiques dans les mois qui viennent²⁰. Le point d'achèvement de l'initiative PPTTE pourrait être atteint après un minimum de six mois de résultats satisfaisants dans le cadre du programme appuyé par la FRPC.

IV. ÉVALUATION DES SERVICES

29. **Pour tirer pleinement parti des opportunités offertes par les recettes pétrolières, le Tchad doit relever d'accablants défis.** La stabilité politique sera essentielle pour que la manne pétrolière soit utilisée de manière efficace pour réduire la pauvreté et encourager la croissance, mais aussi pour permettre aux autorités de se concentrer sur la mise en œuvre des stratégies, qui incluent une saine gestion budgétaire. À cet égard, les services se félicitent de l'intention des autorités d'achever une actualisation exhaustive du DSRP au cours de 2007.

30. **Il est urgent de renforcer la gestion des finances publiques afin que l'utilisation des ressources du secteur public soit transparente, efficiente et efficace.** Les services appuient le programme d'action des autorités dans ce domaine, qui justifie une forte assistance de la communauté internationale. En retour, les autorités doivent s'engager à faire appliquer fermement les lois et les réglementations et à assurer la continuité des principaux postes administratifs pour encourager une capacité durable.

31. **Tout en reconnaissant les besoins importants et les fortes attentes de la population, les services engagent les autorités à ne négliger en aucun cas de la capacité d'absorption actuelle de gestion des recettes pétrolières inespérées envisagées.** Il est essentiel que les autorités réorientent la formulation et la mise en œuvre du budget pour s'écarter des objectifs annuels et se rapprocher des objectifs budgétaires à long terme et pour formuler un cadre de dépenses à moyen terme qui corresponde à la stabilité macroéconomique et aux contraintes administratives. Les services se félicitent de l'intention des autorités d'épargner les recettes pétrolières pour les années à venir conformément à ces principes et restent prêts à apporter leur concours à la formulation des politiques qui conviennent. Les cadres de dépenses à moyen terme pour 2007–09 devraient être élaborés à temps pour la formulation du budget de 2007.

32. **Le programme de gestion des recettes pétrolières doit être un élément essentiel du DSRP; il incorpore les perspectives de recettes révisées et a pour but d'appuyer une réduction durable de la pauvreté et la croissance.** Le nouveau programme, qui pourrait

²⁰ Lettre du Ministre des finances en date du 31 juillet 2006 — voir Annexe II.

être en place pour le budget de 2008, doit promouvoir la viabilité budgétaire et la stabilité macroéconomique à long terme en ajustant les dépenses sur la capacité d'absorption du Tchad et en épargnant une part des recettes pétrolières pour assurer un certain avenir financier aux dépenses publiques car le pétrole finira par s'épuiser. Il doit aussi contribuer à la mise en œuvre du DSRP et inclure des dispositions pour le contrôle et l'exécution effective des dépenses. Qui plus est, le nouveau programme de gestion des recettes publiques doit promouvoir les pratiques modèles dans ce domaine moyennant la mise en œuvre d'un système unifié et solide de gestion du budget et des actifs. En outre, le nouveau programme doit favoriser la transparence et la responsabilisation.

33. Même si les pressions budgétaires et financières devraient s'alléger, la complaisance n'est pas de mise; la mise en œuvre de réformes structurelles ambitieuses reste critique. Les recettes pétrolières inespérées temporaires du Tchad pourraient être utilisées pour développer un secteur non pétrolier qui puisse permettre de poursuivre la stratégie de réduction de la pauvreté lorsque le pétrole sera épuisé. Dans le secteur public, ces efforts doivent inclure le renforcement des recettes non pétrolières ainsi que la poursuite de la réforme de la fonction publique, de l'armée et des entreprises publiques. Les services exhortent les autorités à intensifier leurs efforts, en coopération étroite avec la Banque mondiale et d'autres partenaires, pour rapidement mettre en œuvre les réformes nécessaires dans les para-étatiques d'électricité et de coton, également dans le but d'éliminer les subventions budgétaires. Les services encouragent aussi les autorités à mettre en œuvre les réformes du système du commerce préconisées par les récentes études diagnostiques d'intégration commerciale. Enfin, pour optimiser le climat des affaires et la situation extérieure du Tchad, il sera important de ne pas relâcher les efforts dans le domaine judiciaire et de la lutte contre la corruption, notamment de poursuivre les affaires de corruption identifiées par les institutions de contrôle.

34. La participation du Tchad à la CEMAC et à son régime de change fixe a donné un ancrage nominal important aux politiques macroéconomiques. Toutefois, il est d'autant plus urgent que les réformes structurelles améliorent la compétitivité que les recettes pétrolières inespérées pourraient risquer de déclencher une appréciation réelle du taux de change. Le rebondissement de l'inflation au cours de la première moitié de 2006 a principalement affecté les prix des denrées alimentaires et il est possible que les préoccupations sécuritaires les aient provoquées. Quoi qu'il en soit, les services recommandent que les autorités suivent de près l'évolution des prix et améliorent les informations statistiques sur les prix et les salaires.

35. Il est urgent de moderniser les statistiques macroéconomiques du Tchad. Les services encouragent fortement les autorités à agir rapidement sur les recommandations du récent module de données statistiques du RONC. En ce sens, il est essentiel que l'institut de statistiques dispose de ressources suffisantes. Les services recommandent que les autorités

sollicitent une assistance technique pour renforcer les statistiques, notamment s'agissant de la comptabilité nationale et des prix.

36. L'exécution satisfaisante du budget révisé de 2006 et la mise en œuvre de mesures destinées à renforcer la gestion des finances publiques pourraient aider à remettre sur les rails le programme appuyé par la FRPC. Dans ce domaine, les progrès faciliteraient une reprise des discussions sur la première revue dans le cadre de l'accord FRPC et sur le nouveau programme macroéconomique à moyen terme ainsi que sur un programme convaincant de réformes structurelles plus tard dans l'année.

37. Il est prévu que la prochaine consultation au titre de l'article IV avec le Tchad ait lieu dans 24 mois, conformément aux dispositions qui s'appliquent aux pays bénéficiant d'accords du FMI.

Tableau 1. Tchad : indicateurs économiques et financiers, 2002-06

	2002	2003	2004	2005	2005	2006
	Résultats	Résultats	Résultats	Prog.	Prov.	Proj.
	EBS/05/16					
	(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)					
Revenu national						
PIB en prix constants	8.5	14.7	31.3	12.7	12.2	0.1
PIB pétrolier	84.7	253.9	292.7	26.9	0.4	-8.2
PIB non pétrolier	6.9	6.0	-0.5	6.4	17.9	3.5
Indice des prix à la consommation (moyenne)	5.2	-1.8	-5.4	3.0	7.9	7.9
PIB réel par habitant	5.8	4.8	28.1	10.0	9.5	-2.4
PIB réel non pétrolier par habitant	4.3	-3.2	-2.9	3.9	15.0	0.9
Monnaie et crédit						
Avoirs extérieurs nets du système bancaire 1/	36.2	-16.5	6.0	22.9	13.4	...
Avoirs intérieurs nets 1/	-11.0	14.3	-2.1	-15.0	19.5	...
<i>Dont</i> : créances nettes sur l'administration centrale 1/	-0.9	5.9	-2.1	-20.0	1.1	...
Crédit au reste de l'économie	-0.4	10.1	-2.9	10.0	19.5	...
Monnaie au sens large	27.5	-3.1	3.3	8.0	31.7	...
Vitesse de circulation de la monnaie (M2) 2/	7.1	7.5	7.3	7.1	6.8	...
Secteur extérieur (évalué en francs CFA)						
Exportations, f.à.b.	-6.8	171.8	225.9	31.2	43.5	17.4
Importations, f.à.b.	193.1	-59.1	2.0	-3.8	-7.4	2.0
Volume des exportations	-3.4	109.6	212.9	26.8	4.9	-11.4
<i>dont</i> : exportations non liées au pétrole	-3.4	13.7	-35.3	31.8	10.4	8.9
Volume des importations	196.1	-60.5	-8.1	-5.8	-14.6	-2.1
<i>dont</i> : importations non liées au pétrole	38.3	23.8	35.7	18.3	-25.9	1.0
Termes de l'échange	-0.5	60.0	2.7	-1.6	29.3	23.7
Taux de change effectif réel	5.6	2.8	-4.2	...	6.2	...
	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
Investissement et épargne						
Investissement brut	60.2	52.4	24.3	19.1	20.2	20.5
Public	10.1	12.5	7.8	10.0	7.0	7.1
Privé	50.0	39.8	16.5	9.1	13.2	13.4
<i>dont</i> : secteur pétrolier	43.8	31.6	11.3	5.9	8.7	8.7
Épargne nationale brute	-40.2	5.0	19.5	11.6	21.0	19.5
Publique	0.0	1.1	5.0	5.8	4.0	5.4
Privée	-40.2	3.8	14.6	5.8	17.0	14.1
Solde extérieur courant, y compris transferts courants officiels	-100.4	-47.4	-4.8	-7.5	0.9	-1.0
	(en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)					
Finances publiques						
Recettes	8.4	9.1	14.4	20.1	17.3	23.1
<i>dont</i> : recettes non pétrolières	8.4	9.1	10.2	10.9	9.5	9.2
Total des dépenses	20.9	25.5	24.5	30.4	24.2	29.8
Dépenses courantes	10.4	11.0	11.3	12.1	11.2	16.2
Dépenses d'équipement	10.5	14.6	13.2	18.3	13.0	13.6
Solde primaire non pétrolier (base engagements, hors dons) 3/	-2.4	-3.2	-3.9	-5.7	-5.1	-11.2
Déficit budgétaire global (base engagements, hors dons)	-12.5	-16.4	-10.1	-10.3	-6.9	-6.7
	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
Secetur extérieur						
Solde extérieur courant						
Hors transferts courants officiels	-102.3	-50.1	-7.9	-8.4	-1.2	-2.2
Hors opérations liées au pétrole et transferts courants officiels						
(en pourcentage du PIB non pétrolier)	-15.8	-13.8	-25.0	0.1	-14.2	-15.2
	(milliards de francs CFA, sauf indication contraire)					
PIB nominal	1,385	1,582	2,332	2,730	3,110	3,503
PIB non pétrolier nominal	1,342	1,363	1,375	1,493	1,676	1,824
PIB nominal (millions de dollars EU)	1,995	2,728	4,421	5,143	5,907	6,707

Sources : données communiquées par les autorités tchadiennes; estimations et projections des services du FMI.

1/ Variations en pourcentage du stock de monnaie au sens large en début de période.

2/ Ratio PIB non pétrolier/masse monétaire moyenne au sens large.

3/ Le solde primaire non pétrolier est égal au total des recettes non pétrolières, hors dons, moins le total des dépenses, hors service de la dette et investissements financés sur ressources extérieures

Tableau 2. Tchad : opérations consolidées de l'État, 2002-06
(milliards de francs CFA)

	2002	2003	2004	2005		2006	
				Prog EBS/05/16 ^{1/}	Est.	Budget initial	Budget suppl.
Recettes	112.4	124.6	198.0	299.8	289.7	341.3	421.9
Redevances, dividendes et impôt sur le revenu pétroliers 2/	0.0	0.0	57.7	136.8	130.4	165.3	253.5
Recettes fiscales non pétrolières	100.9	113.4	122.0	138.2	138.9	158.8	141.9
Recettes non fiscales 3/	11.6	11.2	18.3	24.8	20.4	17.2	26.6
Dépenses	280.3	348.0	336.8	454.2	404.9	492.8	543.3
Dépenses courantes	140.0	149.4	154.7	180.9	187.3	233.1	295.5
Traitements et salaires	62.1	73.6	80.1	87.7	101.2	99.0	117.7
Fonction publique	48.9	56.2	60.9	66.3	73.3	74.6	85.1
Forces armées	13.2	17.4	19.2	21.5	27.9	24.5	32.5
Biens et services	34.9	42.6	32.4	37.7	34.2	48.6	49.5
Transferts	21.3	19.2	30.1	34.5	37.1	58.2	102.3
dont : dépenses exceptionnelles de défense	34.1
Sécurité alimentaire	0.0	1.7	0.0	0.9	0.9	3.5	5.0
Élections	2.0	0.0	2.0	3.6	2.7	5.7	6.1
Autres dépenses courantes	7.7	2.9	0.0	0.8	0.8	0.9	0.0
Intérêts	12.0	9.5	10.2	15.7	10.4	17.3	14.9
Intérieurs	1.3	0.9	1.9	3.4	3.2	5.0	5.0
Extérieurs	10.6	8.6	8.2	12.3	7.2	12.3	9.9
Dépenses d'investissement	140.3	198.6	182.1	273.2	217.7	259.7	247.8
Financées sur ressources intérieures	16.9	28.9	48.7	82.7	68.5	103.4	91.6
Financées sur ressources extérieures	123.5	169.7	133.4	190.5	149.1	156.2	156.2
Solde primaire non pétrolier (hors dons, base engagements) 4	-32.5	-44.2	-53.0	-84.9	-86.2	-143.3	-203.7
Solde budgétaire global (hors dons, base engagements)	-167.9	-223.4	-138.8	-154.4	-115.3	-151.5	-121.4
Arriérés	-6.5	3.6	21.6	-16.5	4.2	0.0	-51.2
Intérêts extérieurs	0.4	-0.5	1.0	-1.7	-0.6	0.0	0.0
Intérêts intérieurs	-6.9	4.1	20.6	-14.8	4.8	0.0	-51.2
Arriérés des années précédentes	-23.8	-14.8	-42.5	-7.0	-51.2
Arriérés de l'année en cours	44.4	0.0	47.3	7.0	0.0
Erreurs and omissions	0.8	0.0	-3.7	0.0	-22.9	-0.8	0.0
Solde budgétaire global (hors dons, base caisse)	-173.6	-219.8	-120.9	-170.9	-134.0	-152.3	-172.6
Financement	173.6	219.8	120.9	170.9	134.0	152.3	172.6
Financement intérieur	1.8	20.5	-16.6	-37.5	-23.5	19.1	20.3
Banque centrale (BEAC)	7.7	8.9	-12.5	-27.1	2.7	26.5	31.1
dont : comptes de recettes pétrolières 5/	0.0	0.0	-12.9	-22.3	-9.7	27.5	23.8
dont : avances (net)	0.6	0.0	11.1	-1.9	15.4	7.1	16.7
dont : FMI (net) 6/	7.0	-6.4	-7.1	-1.7	-3.8	-8.2	-8.2
dont : provisionnement FMI	-1.4
Banques commerciales	0.0	4.7	-1.4	-5.3	-6.7	0.0	-0.9
Financement non bancaire 7/	-6.2	-4.9	-2.7	-7.1	-19.5	-9.7	-9.9
Privatisations	0.5	11.8	0.0	2.0	0.0	2.3	0.0
Financement extérieur	171.8	199.3	137.5	208.4	157.5	133.2	152.3
Dons	84.9	122.7	69.4	130.4	104.2	81.6	95.4
Soutien budgétaire	10.5	6.8	4.6	23.0	13.1	0.0	13.8
Projets	74.4	115.9	64.8	107.4	91.1	81.6	81.6
Prêts (net)	86.8	76.6	68.0	78.0	53.3	51.5	56.9
Décaissements	89.9	81.1	81.4	90.9	58.1	74.6	74.6
Soutien budgétaire	40.9	27.3	12.8	7.8	0.0	0.0	0.0
Prêts projets	49.0	53.7	68.6	83.1	58.1	74.6	74.6
Amortissement	-21.9	-13.2	-20.0	-20.2	-11.5	-23.0	-21.5
Arriérés extérieurs (principal)	4.7	-1.8	0.3	-1.8	-1.9	0.0	0.0
Allègement de la dette	14.2	10.5	6.4	9.1	8.7	0.0	0.5
Décaissements du FMI	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.3
Besoin de financement résiduel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Sources : données communiquées par les autorités tchadiennes; estimations des services du FMI.

1/ Dans le programme, les recettes du permis d'exploration pétrolière étaient comptabilisées comme cessions d'actifs. La présentation figurant dans le document EBS/05/16 a été corrigée, et les recettes du permis d'exploration pétrolière figurent maintenant dans les recettes non fiscales.

2/ Le prix à l'exportation du baril utilisé dans le budget est inférieur de 3 \$ à la projection actuelle des *Perspectives de l'économie mondiale* du fait d'une décote liée à la qualité du pétrole.

3/ Y compris prime pétrolière et permis d'exploration.

4/ Le solde primaire non pétrolier est égal au total des recettes non pétrolières, hors dons, moins le total des dépenses, hors service de la dette et investissements financés sur ressources extérieures.

5/ Fondspour les générations futures, fonds de stabilisation et fonds de la région productrice.

6/ En 2006, chiffres bruts incluant les décaissements du FMI.

7/ Dette restructurée telle que définie dans le protocole d'accord technique du programme soutenu par la FRPC (hors BEAC et BCT) et les paiements relatifs aux nouvelles conventions de dette intérieure

Tableau 2 (fin). Tchad : opérations consolidées de l'État, 2002-06
(Pourcentage du PIB hors pétrole, sauf indication contraire)

	2002	2003	2004	2005		2006	
				Prog	Est.	Budget initial	Budget suppl.
				EBS/05/16 ^{1/}			
Recettes	8.4	9.1	14.4	20.1	17.3	18.7	23.1
Redevances, dividendes et impôt sur le revenu pétroliers 2/	0.0	0.0	4.2	9.2	7.8	9.1	13.9
Recettes fiscales non pétrolières	7.5	8.3	8.9	9.3	8.3	8.7	7.8
Recettes non fiscales 3/	0.9	0.8	1.3	1.7	1.2	0.9	1.5
Dépenses	20.9	25.5	24.5	30.4	24.2	27.0	29.8
Dépenses courantes	10.4	11.0	11.3	12.1	11.2	12.8	16.2
Traitements et salaires	4.6	5.4	5.8	5.9	6.0	5.4	6.5
Fonction publique	3.6	4.1	4.4	4.4	4.4	4.1	4.7
Forces armées	1.0	1.3	1.4	1.4	1.7	1.3	1.8
Biens et services	2.6	3.1	2.4	2.5	2.0	2.7	2.7
Transferts	1.6	1.4	2.2	2.3	2.2	3.2	5.6
<i>dont : dépenses exceptionnelles de défense</i>	1.9
Sécurité alimentaire	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.2	0.3
Élections	0.2	0.0	0.1	0.2	0.2	0.3	0.3
Autres dépenses courantes	0.6	0.2	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
Intérêts	0.9	0.7	0.7	1.1	0.6	0.9	0.8
Intérieurs	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.3	0.3
Extérieurs	0.8	0.6	0.6	0.8	0.4	0.7	0.5
Dépenses d'investissement	10.5	14.6	13.2	18.3	13.0	14.2	13.6
Financées sur ressources intérieures	1.3	2.1	3.5	5.5	4.1	5.7	5.0
Financées sur ressources extérieures	9.2	12.4	9.7	12.8	8.9	8.6	8.6
Solde primaire non pétrolier (hors dons, base engagements) 4/	-2.4	-3.2	-3.9	-5.7	-5.1	-7.9	-11.2
Solde budgétaire global (hors dons, base engagements)	-12.5	-16.4	-10.1	-10.3	-6.9	-8.3	-6.7
Arriérés	-0.5	0.3	1.6	-1.1	0.3	0.0	-2.8
Intérêts extérieurs	0.0	0.0	0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0
Arriérés intérieurs	-0.5	0.3	1.5	-1.0	0.3	0.0	-2.8
Arriérés des années précédentes	-1.7	-1.0	-2.5	...	-2.8
Arriérés de l'année en cours	3.2	0.0	2.8	...	0.0
Erreurs et omissions	0.1	0.0	-0.3	0.0	-1.4	0.0	0.0
Solde budgétaire global (hors dons, base caisse)	-12.9	-16.1	-8.8	-11.4	-8.0	-8.4	-9.5
Financement	12.9	16.1	8.8	11.4	8.0	8.3	9.5
Financement intérieur	0.1	1.5	-1.2	-2.5	-1.4	1.0	1.1
Banque centrale (BEAC)	0.6	0.7	-0.9	-1.8	0.2	1.5	1.7
<i>dont : comptes de recettes pétrolières 5/</i>	0.0	0.0	-0.9	-1.5	-0.6	1.5	1.3
<i>dont : avances (net)</i>	0.0	0.0	0.8	-0.1	0.9	0.4	0.9
<i>dont : FMI (net) 6/</i>	0.5	-0.5	-0.5	-0.1	-0.2	-0.4	-0.4
<i>dont provisionnement FMI</i>	-0.1
Banques commerciales	0.0	0.3	-0.1	-0.4	-0.4	0.0	-0.1
Financement non bancaire 7/	-0.5	-0.4	-0.2	-0.5	-1.2	-0.5	-0.5
Privatisations	0.0	0.9	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0
Financement extérieur	12.8	14.6	10.0	14.0	9.4	7.3	8.4
Dons	6.3	9.0	5.0	8.7	6.2	4.5	5.2
Soutien budgétaire	0.8	0.5	0.3	1.5	0.8	0.0	0.8
Projets	5.5	8.5	4.7	7.2	5.4	4.5	4.5
Prêts (net)	6.5	5.6	4.9	5.2	3.2	2.8	3.1
Décaissements	6.7	5.9	5.9	6.1	3.5	4.1	4.1
Soutien budgétaire	3.0	2.0	0.9	0.5	0.0	0.0	0.0
Projets	3.7	3.9	5.0	5.6	3.5	4.1	4.1
Amortissement	-1.6	-1.0	-1.5	-1.4	-0.7	-1.3	-1.2
Arriérés extérieurs (principal)	0.4	-0.1	0.0	-0.1	-0.1	0.0	0.0
Allègement de la dette	1.1	0.8	0.5	0.6	0.5	0.0	0.0
PSTE	0.7	0.7	0.5	0.5	0.5	0.0	0.0
Autre allègement de dette	0.3	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
Décaissements du FMI	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Besoin de financement résiduel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire :							
PIB hors pétrole (milliards de francs CFA)	1,341.9	1,363.3	1,375.2	1,493.3	1,676.3	1,823.9	1,823.9

Sources : données communiquées par les autorités tchadiennes; estimations des services du FMI.

1/ Dans le programme, les recettes du permis d'exploration pétrolière étaient comptabilisées comme cessions d'actifs. La présentation figurant dans le document EBS/05/16 a été corrigée, et les recettes du permis d'exploration pétrolière figurent maintenant dans les recettes non fiscales.

2/ Le prix à l'exportation du baril utilisé dans le budget est inférieur de 3 \$ à la projection actuelle des *Perspectives de l'économie mondiale* du fait d'une décote liée à la qualité du pétrole.

3/ Y compris prime pétrolière et permis d'exploration.

4/ Le solde primaire non pétrolier est égal au total des recettes non pétrolières, hors dons, moins le total des dépenses, hors service de la dette et investissements financés sur ressources

5/ Fondspour les générations futures, fonds de stabilisation et fonds de la région productrice.

6/ En 2006, chiffres bruts incluant les décaissements du FMI.

7/ Dette restructurée telle que définie dans le protocole d'accord technique du programme soutenu par la FRPC (hors BEAC et BCT) et les paiements relatifs aux nouvelles conventions de dette intérieure

Tableau 3. Tchad : opérations consolidées de l'État, 2002–06
(informations complémentaires et principaux indicateurs)

	2002	2003	2004	2005		2006	
				Prog	Est.	Budget	Budget supp.
Recettes fiscales (pourcentage du PIB hors pétrole)	7.5	8.3	8.9	9.3	8.3	8.7	7.8
Impôt sur le revenu	3.4	4.0	4.1	3.6	3.8	3.5	3.5
Taxes sur les biens et services	1.5	1.5	1.9	2.5	1.6	2.2	1.4
Taxes sur le commerce international	2.3	2.3	2.5	2.9	2.5	2.6	2.4
Autres	0.4	0.5	0.4	0.2	0.5	0.4	0.4
Recettes du secteur pétrolier (milliards de francs CFA)							
Redevances pétrolières et dividendes 1/	0.0	0.0	49.8	136.6	130.3	162.1	181.2
Affectés	0.0	0.0	43.1	118.1	112.7	113.5	126.8
FGF 2/	0.0	0.0	5.0	13.7	13.0	0.0	0.0
Compte de stabilisation pour les dépenses prioritaires 3/	0.0	0.0	36.0	98.9	93.8	105.4	117.9
Région productrice de pétrole	0.0	0.0	2.2	5.6	5.9	8.1	8.9
Non affectés	0.0	0.0	6.7	18.4	17.6	48.6	54.4
Impôts sur le revenu	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	69.1
Autres 4/	0.0	0.0	8.3	12.7	13.6	2.9	15.2
Permis d'exploration	0.0	0.0	8.3	12.7	2.1	0.0	12.6
Remboursement capital social	0.0	0.0	0.0	0.0	11.5	2.9	2.6
Dépenses sur recettes pétrolières affectées (base engagements) 5/	0	0	28.2	95.8	88.7	117.2	126.8
Dépenses courantes	0	0	3.6	42.9	42.7	58.4	70.8
Dépenses d'investissement	0	0	24.6	53.0	46.0	58.8	56.0
Principaux indicateurs (pourcentage du PIB hors pétrole):							
Solde primaire hors pétrole (milliards de francs CFA) 6/	-32.5	-44.2	-53.0	-84.9	-86.2	-143.3	-203.7
Solde primaire hors pétrole	-2.4	-3.2	-3.9	-5.7	-5.1	-7.9	-11.2
Solde global (base engagements, hors dons)	-12.5	-16.4	-10.1	-10.3	-6.9	-8.3	-6.7
Solde global (base engagements, dons compris) 7/	-6.2	-7.4	-5.0	-1.6	-0.7	-3.8	-1.5
Solde global (base caisse, hors dons)	-12.9	-16.1	-8.8	-11.4	-8.0	-8.4	-9.5
Solde global (base caisse, dons compris) 7/	-6.6	-7.1	-3.7	-2.7	-1.8	-3.9	-4.3
Pour mémoire :							
PIB hors pétrole (milliards de francs CFA)	1,341.9	1,363.3	1,375.2	1,493.3	1,676.3	1,823.9	1,823.9

Sources : autorités tchadiennes et estimations des services du FMI.

1/ Après service de la dette liée au financement de l'oléoduc. En 2003, l'État a reçu 7,1 milliards de francs CFA de redevances. Comme l'utilisation des recettes pétrolières n'avait pas encore fait l'objet de dispositions légales, les recettes ont été accumulées sur le compte de transit offshore et rapatriées en 2004.

2/ En 2006, ne comprend pas l'utilisation des dépôts au FGF.

3/ Comprend les recettes pétrolières affectées au compte de stabilisation pour les dépenses prioritaires et l'épargne de stabilisation.

4/ Le revenu des permis d'exploration et le remboursement de la prime pétrolière des compagnies d'oléoduc sont inclus dans les recettes non fiscales.

5/ Comprend les transferts à la région productrice de pétrole, y compris ceux qui sont financés par l'utilisation des dépôts accumulés au compte spécial de cette région auprès de al BEAC.

6/ Défini comme le total des recettes hors dons et recettes pétrolières, diminué du total des dépenses hors paiements d'intérêts et investissements financés par l'extérieur.

7/ Dons, non comprise l'aide consentie au titre de l'initiative PPTE.

Tableau 4. Tchad : Opérations du budget ordinaire, 2002—06
(Milliards de francs CFA)

	2002	2003	2004	2005		2006	
				Prog 1/ Est.	Est.	Budget	Budget supp.
Recettes	112.4	124.6	147.9	181.4	176.9	224.6	291.9
Redevances et dividendes non affectés	0.0	0.0	7.7	18.4	17.6	48.6	54.4
Impôt sur les compagnies pétrolières	69.1
Recettes fiscales	100.9	113.4	122.0	138.2	138.9	158.8	141.9
Impôt sur le revenu	45.3	54.9	56.6	54.5	63.1	64.1	63.9
Taxe sur les biens et services	19.5	20.6	25.9	37.7	26.0	39.9	25.5
Taxes sur le commerce international	30.8	31.3	33.8	42.8	41.1	47.2	44.4
Autres	5.2	6.6	5.6	3.2	8.7	7.6	8.1
Recettes non fiscales 2/	11.6	11.2	18.3	24.8	20.4	17.2	26.6
Prime d'émission d'actions	0.0	0.0	0.0	0.0	11.5	2.9	2.6
Permis d'exploration pétrolière 1/	0.0	0.0	8.3	12.7	2.1	0.0	12.6
Autres	11.6	11.2	10.0	24.8	6.8	14.3	11.5
Dépenses	272.1	337.9	296.7	346.0	312.7	375.6	413.6
Dépenses courantes	135.3	146.3	147.3	138.1	143.7	174.8	221.7
Salaires et traitements	60.9	72.5	80.1	81.4	92.8	72.7	87.5
Fonction publique	47.7	55.1	60.9	60.0	64.9	48.2	55.0
Forces armées	13.2	17.4	19.2	21.5	27.9	24.5	32.5
Biens et services	31.4	42.1	30.0	27.7	27.3	45.5	44.3
Transferts	21.3	17.6	25.0	9.2	11.1	32.3	66.9
<i>dont</i> : dépenses militaires exceptionnelles	34.1
Sécurité alimentaire	0.0	1.7	0.0	0.0	0.0	0.4	1.9
Élections	2.0	0.0	2.0	3.6	2.7	5.7	6.1
Autres dépenses courantes	7.7	2.9	0.0	0.0	0.0	0.9	0.0
Intérêts	12.0	9.5	10.2	15.7	10.4	17.3	14.9
Intérieurs	1.3	0.9	1.9	3.4	3.2	5.0	5.0
Extérieurs	10.6	8.6	8.2	12.3	7.2	12.3	9.9
Dépenses d'investissement	136.8	191.6	149.4	207.9	169.0	200.8	191.8
Financées sur ressources intérieures	13.4	22.0	16.0	17.4	19.9	44.6	35.6
Financées sur ressources extérieures	123.5	169.7	133.4	190.5	149.1	156.2	156.2
Solde global (hors dons, base engagements)	-159.7	-213.3	-148.8	-164.6	-135.8	-151.0	-121.6
Arriérés	-6.5	3.6	7.9	-16.5	-19.2	0.0	-27.1
Intérêts extérieurs	0.4	-0.5	1.0	-1.7	-0.6	0.0	0.0
Arriérés intérieurs	-6.9	4.1	7.0	-14.8	-18.6	0.0	-27.1
Arriérés des années précédentes	-23.8	-14.8	-37.0	-7.0	-27.1
Arriérés de l'année en cours	30.7	0.0	18.4	7.0	0.0
Erreurs et omissions	3.2	0.0	2.2	0.0	-28.2	3.7	0.0
Solde global (hors dons, base caisse)	-163.0	-209.6	-138.7	-181.1	-183.3	-147.3	148.7
Financement	163.0	209.6	138.8	181.1	183.3	147.3	148.7
Financement intérieur	0.7	19.7	-0.4	-20.6	27.9	10.9	-6.2
Banque centrale (BEAC)	6.7	9.7	1.8	-10.2	51.8	-1.0	-5.9
<i>dont</i> : avances des comptes de recettes pétrolières	0.0	0.0	0.0	0.0	40.5	0.0	-9.0
<i>dont</i> : avances légales (net)	0.6	9.2	11.1	-1.9	15.4	7.1	16.7
<i>dont</i> : FMI (net) 3/	7.0	-6.4	-7.1	-1.7	-3.8	-8.2	-8.2
Banques commerciales	-0.1	3.1	0.5	-5.3	-4.4	0.0	-9.8
Financement non bancaire	-6.2	-4.9	-2.7	-7.1	-19.5	-9.7	-9.9
Privatisation	0.5	11.8	0.0	2.0	0.0	2.3	0.0
Utilisation des dépôts au FGF	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	19.3	19.3
Financement extérieur	162.2	189.9	139.2	201.7	155.5	136.4	155.0
Dons	84.9	122.7	69.4	130.4	104.2	81.6	81.6
Soutien budgétaire	10.5	6.8	4.6	23.0	13.1	0.0	0.0
Projets	74.4	115.9	64.8	107.4	91.1	81.6	81.6
Prêts (net)	77.3	67.2	69.8	71.3	51.3	54.7	73.3
Décaissements	89.9	81.1	81.4	90.9	58.1	74.6	88.3
Soutien budgétaire	40.9	27.3	12.8	7.8	0.0	0.0	13.8
Projets	49.0	53.7	68.6	83.1	58.1	74.6	74.6
Amortissement	-21.9	-13.2	-11.8	-19.9	-11.4	-19.8	-18.3
Arriérés au titre du service de la dette (principal)	4.7	-1.8	0.3	-1.8	-1.9	0.0	0.0
Allègement de dette classique	4.6	1.1	0.0	2.2	6.5	0.0	0.0
Décaissement du Fonds	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.3
Besoin de financement résiduel	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0

Sources : autorités tchadiennes et estimations des services du FMI.

1/ Dans le programme, les recettes issues des permis d'exploration pétrolière étaient comptabilisées comme cessions d'actifs. La présentation figurant dans le document EBS/05/16 a été corrigée, et ces recettes figurent maintenant dans les recettes non fiscales.

2/ Y compris recettes tirées des permis d'exploration et prime pétrolière.

3/ Y compris décaissements du FMI en 2006.

Tableau 5. Tchad : situation monétaire, 2002—mai 2006

	2002		2003		2004		2005			2006	
	Déc. Eff.	Déc. Eff.	Déc. Eff.	Déc. Est.	Mars Prél.	Juin Prov.	Sept. Prov.	Décembre Prog.	Mars Prov.	Mai Prov.	
	(Milliards de francs CFA)										
Avoirs extérieurs nets	81.3	50.3	61.3	76.8	87.1	96.7	118.4	86.6	129.5	102.7	
Banque centrale	71.6	43.7	62.4	74.0	70.4	82.9	114.4	83.9	98.6	90.7	
Banques commerciales	9.7	6.6	-1.1	2.7	16.7	13.8	4.0	2.6	30.9	12.0	
Engagements à moyen et long terme	-2.4	-4.3	-5.5	-8.2	-6.7	-6.0	-3.7	-7.7	-14.0	-10.6	
Avoirs intérieurs nets	109.3	136.3	132.4	133.7	151.2	142.4	95.5	169.1	153.9	202.5	
Crédit intérieur	155.3	185.3	176.3	184.9	193.3	187.1	137.1	215.1	201.6	253.3	
Créances sur l'État (net) 1/	76.1	87.2	83.4	77.7	79.9	80.5	28.1	85.4	54.9	108.7	
Trésor (net)	84.0	96.6	94.3	93.4	109.6	118.2	37.0	119.0	86.1	123.3	
Secteur bancaire 2/	13.4	38.6	48.2	44.2	61.4	71.8	-9.2	74.9	42.9	84.3	
Position au FMI	70.6	57.9	46.1	49.2	48.2	46.5	46.2	44.1	43.2	39.0	
Autres créances (hors Trésor)	-7.9	-9.3	-10.9	-15.6	-29.8	-37.7	-8.9	-33.6	-31.2	-14.7	
Crédit à l'économie	79.1	98.1	92.9	107.2	113.4	106.6	109.0	129.6	146.7	144.7	
dont: crédit à la production de coton	17.8	19.8	14.5	24.3	29.0	35.3	52.2	54.5	
Autres (net)	-46.0	-49.1	-43.8	-51.2	-42.1	-44.6	-41.6	-46.0	-47.7	-50.9	
Monnaie et quasi-monnaie	188.2	182.3	188.3	202.3	231.6	233.1	210.1	248.0	269.4	294.6	
Circulation fiduciaire hors banques	116.8	110.9	109.7	119.1	133.1	136.0	124.1	154.1	171.3	182.5	
Dépôts à vue	59.8	60.2	65.3	67.4	80.8	78.6	69.9	77.9	80.5	95.1	
Dépôts à terme et d'épargne	11.6	11.2	13.3	15.8	17.7	18.5	16.1	15.9	17.5	17.0	
	(Variations en pourcentage du stock de monnaie en début de période, sauf indication contraire)										
Avoirs extérieurs nets	36.2	-16.5	6.0	8.2	13.7	18.8	22.9	13.4	17.3	6.5	
Avoirs intérieurs nets	-11.0	14.3	-2.1	0.7	10.0	5.3	-15.0	19.5	-6.3	13.2	
Crédit intérieur	-1.3	16.0	-5.0	4.6	9.0	5.7	-15.0	20.6	-5.6	15.2	
Créances sur l'État (net) 1/	-0.9	5.9	-2.1	-3.0	-1.9	-1.5	-20.0	1.1	-12.5	9.2	
dont: Trésor (net)	-2.4	6.7	-1.2	-0.5	8.1	12.7	-20.0	13.1	-13.5	1.4	
Crédit à l'économie	-0.4	10.1	-2.9	7.6	10.9	7.3	10.0	19.5	6.9	6.1	
Monnaie et quasi-monnaie	27.5	-3.1	3.3	7.5	23.0	23.8	8.0	31.7	8.4	18.6	
Circulation fiduciaire hors banques	15.5	-3.1	-0.7	5.0	12.5	14.0	3.7	23.6	6.6	11.1	
Dépôts à vue	11.1	0.2	2.8	1.1	8.2	7.0	3.2	6.7	1.1	7.0	
Dépôts à terme et d'épargne	0.9	-0.2	1.2	1.4	2.3	2.8	1.1	1.4	0.7	0.4	
Pour mémoire:											
Crédit à l'économie (variation annuelle en pourcentage)	-0.8	23.9	-5.3	-3.2	8.9	9.4	10.0	39.6	36.9	34.9	
PIB nominal hors pétrole (milliards de francs CFA)	1,342	1,363	1,375	1,493	1,676	
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB hors pétrole / Avoirs extérieurs nets)	7.1	7.5	7.3	7.1	6.8	
Avoirs extérieurs bruts (millions d'euros)	212.1	152.0	166.6	188.6	195.6	198.7	246.5	195.7	217.8	200.2	
Avoirs extérieurs bruts (pourcentage de M2)	73.8	54.6	58.0	61.1	55.3	55.8	76.8	56.8	52.9	44.5	

Sources : Banque des États de l'Afrique centrale; estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris utilisation nette des ressources du FMI.

2/ Les données suivent la définition utilisée par la BEAC, qui n'est pas directement comparable avec celle utilisée pour suivre le programme. Elle comprend le Fonds pour les générations futures.

Tableau 6. Tchad : balance des paiements, 2002—06

	2002	2003	2004	2005		2006
	Eff.	Est.	Est.	Proj	Est.	Proj.
EBS/05/16						
(Milliards de francs CFA)						
Compte courant, dont transferts courants officiels	-1,390.5	-750.3	-110.9	-204.4	26.5	-34.8
Compte courant, hors transferts courants officiels	-1,417.4	-793.3	-183.8	-230.6	-35.8	-77.2
Compte courant, hors pétrole, dont transferts courants officiels	-185.7	-145.0	-271.0	-967.9	-175.6	-235.3
Balance commerciale, pétrole compris	-978.4	-102.8	679.8	1,057.7	1,211.1	1,487.4
Balance commerciale, hors pétrole	-68.5	-30.6	-148.3	-127.1	-75.9	-70.4
Exportations, f.à.b. <i>dont:</i>	128.9	350.4	1,142.1	1,532.1	1,639.2	1,924.3
Coton	38.9	45.1	44.7	65.1	42.2	53.5
Bétail	59.5	134.7	159.4	83.2	168.0	176.5
Pétrole et produits pétroliers 1/	0.0	136.8	936.3	1,343.8	1,415.0	1,679.6
Importations, f.à.b. <i>dont:</i>	-1,107.3	-453.2	-462.3	-474.4	-428.1	-436.9
Liées à l'oléoduc et à la production de pétrole	-909.9	-209.0	-108.2	-159.1	-128.0	-121.7
Céréales (importations d'urgence)	0.0	0.0	-12.1	-14.6	-12.1	-8.0
Services (net)	-420.4	-439.8	-674.0	-213.0	-736.2	-844.0
Services (net), hors pétrole	-156.6	-159.6	-207.2	-165.6	-135.9	-149.1
Revenu net des facteurs	-41.5	-265.3	-231.5	-1,707.4	-543.2	-749.0
Revenu net des facteurs, hors pétrole	-10.4	-12.4	-30.2	-696.5	-58.7	-86.5
Transferts courants (net)	49.8	57.6	114.8	21.3	94.8	70.8
Officiels (net)	26.9	43.0	72.9	21.3	62.3	42.4
<i>dont:</i> dons reçus au titre de l'initiative PPTE	9.5	9.2	6.4	0.0	8.1	...
Privés (net)	22.9	14.6	41.9	-4.9	32.5	28.4
Compte de capital et d'opérations financières	1,373.8	420.1	162.2	298.1	61.4	66.8
Transferts en capital	59.0	81.1	95.9	107.4	91.1	81.6
IDE	643.9	414.0	252.6	175.3	323.8	323.8
IDE lié à la production pétrolière	633.8	599.9	252.6	147.8	303.8	274.0
Autres investissements à moyen et long terme	49.8	45.7	42.1	63.2	5.8	15.3
Secteur public	68.0	67.9	69.4	63.2	46.7	56.2
Décaissements	89.9	81.1	81.3	83.1	58.1	74.6
Amortissement	-21.9	-13.2	-11.8	-19.9	-11.4	-18.3
Secteur privé	-18.2	-22.2	-27.3	0.0	-40.9	-40.9
Fonds pour les générations futures	5.0	13.7	13.0	-19.3
Capitaux à court terme et erreurs et omissions	674.2	182.8	-267.2	-47.9	-436.7	-334.7
Solde global	36.3	-26.7	17.5	20.6	23.5	32.0
Financement	-36.3	26.7	-17.5	-52.6	-23.5	-46.3
Variation des réserves nettes	-46.1	27.9	-18.7	-51.1	-21.5	-46.3
<i>dont:</i> utilisation des ressources du FMI (net)	7.0	-6.4	-7.1	-1.7	-3.8	-4.9
Tirages	12.2	4.2	0.0	6.6	3.2	3.3
Remboursements	5.2	10.7	7.1	8.3	7.0	8.2
Variation des arriérés extérieurs	5.1	-2.3	1.3	-3.6	-2.5	0.0
Rééchelonnement de la dette et des arriérés	4.6	1.1	0.0	2.2	0.5	0.0
Aide budgétaire engagée	32.0	0.0	14.3
Dons PPTE et IADM attendus	1.2	...	0.5
Besoin de financement résiduel	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire:	(In percent, unless otherwise indicated)					
Réserves officielles brutes (mois d'imp. (dont secteur pétrolier)) 2/	1.1	1.3	1.1	2.6	1.3	1.5
Réserves officielles brutes (mois d'imp. (hors secteur pétrolier)) 2/	3.6	2.3	1.6	3.6	1.7	2.0
Encours de la dette (milliards de francs CFA)	732.8	731.3	756.6	849.7	880.7	...
Service de la dette/exportations de biens et services 3/	15.2	4.4	1.5	1.9	0.2	1.8
Service de la dette/recettes publiques 3/	23.8	13.8	9.1	12.2	1.3	8.5
VAN de la dette/exportations, y compris assistance intérimaire PPTE	190.6	131.9	49.5	28.6	37.2	24.6
Franc CFA-dollar E.U. (moyenne pour la période)	694.6	580.1	527.6	...	526.6	...
Franc CFA-DTS (moyenne pour la période)	930.7	851.2	812.7	...	786.4	...

Sources : autorités tchadiennes; estimations et projections des services du FMI.

1/ Prix des exportations de pétrole fondé sur les projections des *Perspectives de l'économie mondiale* avec un ajustement en fonction de la qualité.

2/ Après opération sur le stock de la dette.

3/ Service de la dette dû après l'assistance au titre de l'initiative PPTE.

Tableau 7. Tchad : besoins de financement extérieur, 2002—2006
(milliards de francs CFA)

	2002	2003	2004	2005		2006
	Eff.	Eff.	Prov.	Prog.	Est.	Proj.
	EBS/05/16					
Besoins	1,550.7	1,086.4	180.6	308.2	7.4	145.1
Compte courant, hors transferts officiels (deficit, +)	1,417.4	793.3	183.8	230.6	35.8	77.2
Amortissement de la dette, FMI non compris	21.9	13.2	11.8	19.9	11.4	18.3
Dette existante	21.9	13.2	11.8	17.9	11.4	18.3
Nouvelle dette	0.0	0.0	0.0
Variation des avoirs extérieurs nets (hausse, -) 1/	-53.1	34.3	-11.6	-49.4	-17.7	-41.4
Remboursements au FMI	5.2	10.7	7.1	8.3	7.0	8.2
Erreurs et omissions	53.1	303.5	-33.8	0.0	-64.5	0.0
Ressources	130.2	114.1	114.8	278.0	115.0	60.5
Transferts officiels (hors aide multilatérale PPTE)	26.9	43.0	72.9	120.5	62.3	42.4
Dons programme	10.5	6.8	4.6	13.1	13.1	13.8
Union européenne	10.5	4.2	0.0	23.0	13.1	0.0
Bailleurs de fonds bilatéraux	0.0	2.6	2.6	0.0	0.0	0.0
Autres bailleurs de fonds (dons)	0.0	0.0	2.0	0.0	0.0	13.8
Autres transferts (hors aide multilatérale PPTE)	16.4	36.2	68.2	20.4	49.2	28.6
Dons projet officiels	59.0	81.1	95.9	107.4	75.2	75.2
Fonds pour les générations futures	5	14	13	-19
Décaissements de prêts publics à long terme	89.9	81.1	56.7	90.9	71.2	74.6
Projet	49.0	53.7	68.6	83.1	58.1	74.6
Programme	40.9	27.3	12.8	0.0	13.1	0.0
Banque mondiale	29.1	24.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Banque africaine de développement	4.1	3.2	0.0	7.8	0.0	0.0
Autres bailleurs de fonds (prêts)	7.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Capitaux privés (net)	-18.2	-22.2	-27.3	40.7	-40.9	-40.9
Allègement de dette	14.2	10.3	6.4	9.1	8.7	0.5
Aide multilatérale au titre Initiative PPTE	7.4	7.8	5.1	5.8	7.5	0.5
Aide bilatérale au titre Initiative PPTE	2.2	1.3	1.2	1.2	0.6	0.0
Rééchelonnement de la dette	4.6	1.1	0.0	2.2	0.5	0.0
Utilisation des ressources du FMI (brut)	12.2	4.2	0.0	6.6	3.2	3.3
Variation des arriérés (hausse, +)	5.1	-2.3	1.3	-3.6	-2.5	0.0
Écart de financement (+)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire :	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Francs CFA pour un dollar E.U. (moyenne)	694.6	580.1	527.6	...	526.6	...

Sources : autorités tchadiennes; estimations et projections des services du FMI.

1/ Compte non tenu de la variation de la position nette au FMI.

Tableau 8. Tchad : encours de la dette extérieure émise et garantie par l'État, par créanciers, fin 2005

	Stock nominal		Arriérés (principal)	
	milliards de francs CFA	Pourcentage du total	milliards de francs CFA 3/	Pourcentage du total
Total	880.7	100.0	0.0	...
Institutions multilatérales	794.2	90.2	0.0	...
FMI	45.4	5.2	0.0	...
Banque mondiale/IDA	497.4	56.5	0.0	...
Fonds africain de développement	177.3	20.1	0.0	...
FED/BEI 1/	12.6	1.4	0.0	...
Autres	61.5	7.0	0.0	...
Banque islamique de développement	25.4	2.9	0.0	...
Fonds OPEP	14.6	1.7	0.0	...
BADEA 1/	12.9	1.5	0.0	...
FIDA 1/	8.7	1.0	0.0	...
Créanciers bilatéraux et commerciaux	86.5	9.8	0.0	...
Dette officielle envers Club de Paris	21.4	2.4	0.0	...
Dette antérieure à date-butoir	21.4	2.4	0.0	...
France	15.9	1.8	0.0	...
Allemagne	0.3	0.0	0.0	...
Italie	2.6	0.3	0.0	...
Pays-Bas	0.5	0.1	0.0	...
Dette postérieure à date-butoir	2.1	0.2	0.0	...
Dette officielle autre qu'envers Club de Paris	65.2	7.4	0.0	...
Chine	15.4	1.7	0.0	...
Arabie saoudite	16.9	1.9	0.0	...
Koweït	11.2	1.3	0.0	...
Israël	0.1	0.0	0.0	...
Russie	0.8	0.1	0.0	...
Province chinoise de Taïwan 2/	20.8	2.4	0.0	...
Créanciers commerciaux	0.0	0.0	0.0	...

Sources : autorités tchadiennes et estimations des services du FMI.

1/ FED, Fonds européen de développement; BEI, Banque européenne d'investissement; BADEA, Banque arabe pour le développement économique en Afrique; et FIDA, Fonds international pour le développement agricole.

2/ Accord avec la Province chinoise de Taïwan sur le paiement différé des arriérés.

3/ Il n'y avait pas d'arriérés au titre du principal à la fin de 2005.

Tableau 9. Tchad : objectifs du Millénaire pour le développement

	1990	1995	2001	2004 1/	Objectif 2015
Objectif 1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim					
Cible 1. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour					
1. Population disposant de moins d'un dollar par jour (%)
2. Indice de l'écart de pauvreté à un dollar par jour
3. Part du cinquième le plus pauvre dans le revenu ou la consommation (%)
Cible 2. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim					
4. Prévalence de la malnutrition infantile (% des enfants de moins de 5 ans)	...	38.8	28.0	37.0	...
5. Population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique (%)	58.0	49.0	...	33.0	[29.0]
Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous					
Cible 3. D'ici à 2015, donner à tous les enfants les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires					
6. Taux net de scolarisation dans le primaire (% du groupe d'âge concerné)	...	40	55	57	[100]
7. Proportion d'écoliers achevant la cinquième	51	59	60	46	[100]
8. Taux d'alphabétisation des 15-24 ans	48	38	[100]
Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes					
Cible 4. Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard					
9. Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire (%)	41	45	58	58	[100]
10. Taux d'alphabétisation des femmes (15-24 ans) par rapport aux hommes (%)	42	42	...
11. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole	4
12. Pourcentage de sièges occupés par des femmes au parlement national	...	16	2	6	...
Objectif 4. Réduire la mortalité infantile					
Cible 5. Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans					
13. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (par millier)	203	200	200	200	[67.7]
14. Taux de mortalité infantile (pour 1.000 naissances vivantes)	118	118	117	117	...
15. Vaccination contre la rougeole (% des enfants de moins d'un an)	32	26	36	56	...
Objectif 5. Améliorer la santé maternelle					
Cible 6. Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle					
16. Taux de mortalité maternelle (estimation selon modèle, pour 100.000 naissances vivantes)	1,500	1,500	1,100	...	[375]
17. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	...	15	16	14	...

Tableau 9 (suite et fin). Tchad : objectifs du Millénaire pour le développement

	1990	1995	2001	2004 1/	Objectif 2015
Objectif 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies					
Cible 7. D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et avoir commencé à inverser la tendance actuelle					
18. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans	4
19. Taux de prévalence des contraceptifs (% des femmes de 15 à 49 ans)	...	4	8	3	...
20. Nombre d'orphelins du VIH/sida (milliers)	73	96	...
Cible 8. D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle					
21. Taux de mortalité liée au paludisme
22. Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilisent des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme
23. Incidence de la tuberculose (pour 100.000 personnes)	101	...	226	279	...
24. Cas de tuberculose détectés dans le cadre du programme DOTS (traitement de brève durée sous surveillance directe) (%)	...	37	34	16	...
Objectif 7. Assurer un environnement durable					
Cible 9. Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales; inverser la tendance actuelle à la déperdition de ressources environnementales					
25. Proportion de zones forestières (par rapport à la superficie totale)	11	...	10	9	...
26. Superficie des terres protégées (par rapport à la superficie totale)	...	9	9	9	...
27. Énergie consommée (en kilogrammes d'équivalent pétrole) par 1.000 dollars de produit intérieur brut (PPA)
28. Émissions de CO ₂ (tonnes par habitant)	0
29. Proportion de la population utilisant des combustibles solides	95	...
Cible 10. Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable					
30. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau meilleure	14	...	34	...	[57]
31. Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement	6	...	8	...	[59]
Cible 11. Réussir à améliorer sensiblement, d'ici 2020, la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis					
32. Proportion des ménages ayant accès à la sécurité d'occupation des logements
Objectif 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement 2/					
Cible 16. Concevoir et appliquer des stratégies pour créer des emplois décents et productifs pour les jeunes					
45. Taux de chômage des jeunes âgée de 15 à 24 ans(total)					
Femmes
Hommes
Cible 17. Rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables					
46. Proportion de la population ayant accès à des médicaments de base d'un coût abordable
Cible 18. Mettre les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, à la portée de tous					
48. Nombre de lignes téléphoniques et d'abonnés au téléphone portable pour 1000 habitants	0.7	0.8	3.8	14.4	...
48. Nombre de micro-ordinateurs pour 1000 habitants	0.5	6.4	...

Sources : Banque mondiale, *base de données des Indicateurs du développement dans le monde, avril 2006*; et Département des statistiques de l'ONU, *Indicateurs du Millénaire*, mai 2004.

1/ Les chiffres en italique se rapportent à des périodes autres que celles qui sont indiquées.

2/ Les cibles 12 à 15 et les indicateurs 33 à 44 sont exclus, car ils ne peuvent pas être mesurés pour un seul pays. Ils concernent l'aide publique au développement, l'accès aux marchés et l'initiative PPTE.

Tableau 10. Tchad : indicateurs sociaux et démographiques

	Année la plus récente			Même région ou groupe de revenu	
	1970-75	1980-85	1996-2003	Afrique subsaharienne	Pays à faible revenu
Population					
Population totale, milieu d'année (millions)	4.0	5.1	8.6	702.6	2,310.3
Taux de croissance (% , moyenne annuelle pour la période)	2.0	2.7	2.8	2.1	1.8
Population urbaine (% de la population)	15.6	19.9	25.0	36.1	30.3
Taux total de fécondité (naissances par femme)	6.3	7.2	6.2	5.1	3.7
Pauvreté (% de la population)					
Indice numérique national de pauvreté	64.0
Pauvreté urbaine	63.0
Pauvreté rurale	67.0
Revenu					
Revenu national brut par habitant (en dollars E.U.)	230	210	250	490	450
Indice des prix à la consommation (1995=100)	...	77	149
Indice des prix alimentaires (1995=100)	...	110	15
Distribution du revenu/de la consommation					
Part du revenu ou de la consommation
Indice de Gini
Quintile inférieur (pourcentage du revenu/de la consommation)
Quintile supérieur (pourcentage du revenu/de la consommation)
Indicateurs sociaux					
Dépenses publiques (% du PIB)					
Santé	2.0	2.5	1.2
Éducation	2.5	3.4	2.7
Sécurité sociale et protection sociale
Taux net de scolarisation dans le primaire (% du groupe d'âge concerné)					
Total	58	...	78
Garçons	70	...	84
Filles	47	...	72
Accès à une source d'eau meilleure (% de la population)					
Total	27	58	75
Zones urbaines	31	83	90
Zones rurales	26	45	69
Taux de vaccination (% , moins de 12 mois)					
Rougeole	...	7	55	58	64
DTC	...	3	40	54	64
Malnutrition infantile (% , moins de 5 ans)					
	...	35	28	0	44
Espérance de vie à la naissance (années)					
Total	40	44	48	46	58
Garçons	39	43	47	45	57
Filles	42	46	50	47	59
Mortalité (pour 1.000 naissances vivantes)					
Nourrissons	149	124	117	103	82
Moins de 5 ans	...	225	200	174	126
Mortalité adulte (15 à 59 ans, pour 1.000 habitants)					
Hommes	554	556	449	519	319
Femmes	492	449	361	461	268
Mortalité maternelle (selon modèle, pour 100.000 naissances vivantes)					
	1,100
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)					
	16	0	38

Sources : Banque mondiale, Indicateurs en ligne du développement dans le monde, 2006; Nations Unies, Indicateurs du Millénaire, 2004.

Tableau 11. Tchad : critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs dans le cadre du programme FRPC pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005^{1/}
(Milliards de francs CFA; variations cumulatives par rapport au début de l'année, sauf indication contraire)

	Fin déc. 2004	Fin mars 2005		Fin juin 2005		Fin sept. 2005		Fin déc. 2005	
		Objectifs indicatifs		Critères de réalisation		Objectifs indicatifs		Critères de réalisation	
		Prog.	Prov.	Prog.	Est.	Prog.	Est. prov.	Prog.	Est. prov.
A. Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs									
Solde budgétaire primaire minimal, hors recettes pétrolières 2/ 3/	...	-19.3	-8.1	-44.4	-40.0	-80.8	-73.9	-97.7	-88.3
Plafond de la masse salariale totale (y compris forces armées)	...	21.9	22.7	43.9	50.3	65.8	75.0	87.7	101.2
Stock de la dette intérieure ordinaire 4/	115.7	114.3	113.7	112.1	116.0	110.8	117.6	101.3	108.0
B. Critères de réalisation quantitatifs continus									
Non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs par l'administration centrale 5/	...	0.0	0.8	0.0	2.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Nouvelle dette extérieure non concessionnelle à échéance supérieure à un an contractée ou garantie par l'administration centrale 6/	...	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Encours de la dette extérieure de l'administration centrale à échéance maximale d'un an, non compris le financement normal du commerce extérieur	...	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
C. Objectifs indicatifs									
Total des recettes 2/	...	64.0	50.1	134.8	123.1	209.8	176.9	287.1	287.6
pétrolières	0.0	30.5	20.1	63.6	50.1	101.2	65.9	136.8	130.4
non pétrolières	0.0	33.5	30.0	71.1	73.0	108.6	109.0	150.2	157.2
Pour mémoire :									
Remboursement de la dette intérieure ordinaire 4/	...	1.4	2.0	3.6	-0.3	4.9	-1.9	14.3	7.6
Aide budgétaire (sauf concours du FMI)	0.0	13.1	0.0	13.1	13.1	30.8	13.1	30.8	13.1
Allègement de dette (dont aide au titre de l'initiative PPTE)	0.0	2.6	2.2	5.0	2.5	6.7	5.3	9.1	8.7

Sources : autorités tchadiennes et projections des services du FMI.

1/ Aux sections A et B du tableau, critères de réalisation pour les indicateurs du programme; sinon, objectifs indicatifs.

2/ Le solde primaire hors pétrole est la différence entre le total des recettes non pétrolières, dons non compris, et le total des dépenses, non compris les intérêts sur la dette intérieure et la dette extérieure et les investissements financés par l'extérieur.

3/ Non compris les recettes provenant de la privatisation des entreprises publiques ainsi que des permis d'exploitation et d'exploration des champs de pétrole (2 milliards de francs CFA en 2005).

4/ La dette ordinaire concerne la BEAC, Contonchad, CNPS, CNRT, ASEFNA, CBT, "France Cable et Radio", Alcatel, les souscriptions, les contributions aux organisations internationales, les arriérés de loyers et les engagements légaux. Les estimations indiquent les paiements, déduction faite de l'augmentation des avances de la BEAC. Un montant négatif indique que l'augmentation de l'avance de la BEAC a dépassé le remboursement d'autres catégories de dette restructurée. En raison des déficiences de la gestion des finances publiques, il est difficile de connaître précisément la composition des paiements effectués au titre de la dette intérieure. Le Département de la dette et le Trésor s'emploient actuellement à mettre en place des procédures pour améliorer l'information sur ces types de paiement.

5/ Non compris les arriérés de paiement extérieurs accumulés pendant la négociation du rééchelonnement de la dette.

6/ Non compris l'allègement de dette obtenu sous forme de rééchelonnement ou de refinancement.

**Tableau 12. Tchad — Critères de réalisation structurels dans le cadre de la FRPC
1^{er} janvier 2005–31 décembre 2005**

Mesures	Date prévue de mise en œuvre	Statut de la mise en œuvre
Critère de réalisation		
Publication et communication au FMI du rapport trimestriel d'exécution budgétaire, y compris d'informations détaillées sur les engagements de dépenses, la validation, les ordonnancements et les paiements en liquide.	Continu, à partir du 1 ^{er} mai 2005	Non respecté, mais mis en œuvre avec retard: le rapport sur le premier trimestre de 2005 a été publié avec un retard de trois semaines (le 18 mai 2005) et le rapport du deuxième trimestre avec un retard d'un jour. Le troisième rapport a été publié avec un retard de deux semaines. le quatrième rapport a été produit en temps voulu.
Préparation et communication au FMI d'un plan d'action en vue d'éliminer les arriérés de paiements intérieurs vérifiés par le trésor.	Fin décembre 2005	Non respecté; les autorités ont pris un certain nombre de mesures, notamment l'évaluation du stock des arriérés intérieurs de l'État, y compris tous les arriérés du trésor, et un audit interne. Le mandat d'un audit interne des arriérés intérieurs a été mis au point mais pas encore approuvé; il devrait être achevé avec l'assistance de l'Union européenne d'ici la fin septembre 2006.
Création d'un registre de l'état de paie et de la fonction publique à l'aide du système informatisé pour la gestion administrative des fonctionnaires et de l'état de paie qui repose sur les résultats du recensement de la fonction publique prévu pour la fin de novembre 2005.	Fin décembre 2005	Non respecté. Un registre de l'état de paie et de la fonction publique n'a pas été créé comme prévu à l'origine avant la fin de décembre 2005 à l'aide du système informatisé pour la gestion administrative car il est nécessaire de renforcer les caractéristiques de sécurité du logiciel de l'état de paie.
Repères structurels		
Adoption par le Conseil des Ministres de la stratégie d'investissement des recettes pétrolières allouées au Fonds pour les générations futures.	Fin juin 2005	Réalisé. La Stratégie d'investissement a été approuvée par le Comité d'investissement présidé par le Premier Ministre le 27 avril 2005. Le Fonds pour les générations futures a été supprimé par la Loi amendée sur la gestion des recettes pétrolières (LGRP) et ses dépôts ont été rapatriés au Tchad à la fin de 2005.
Adoption par le Conseil des Ministres du cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) pour tous les secteurs prioritaires (santé, éducation, développement rural, infrastructure de base et environnement) pour 2006-08, préparé en consultation avec le FMI et la Banque mondiale et conformément au document de stratégie de réduction de la pauvreté.	Fin septembre 2005	Non réalisé. Le CDMT pour tous les secteurs prioritaires a été préparé, mais il n'a été ni adopté ni transmis, le budget reposant sur le PGRP révisé approuvé par l'Assemblée nationale le 20 février 2006.
Publication de rapports trimestriels préparés par le Collège de contrôle et de surveillance des revenus pétroliers sur le recouvrement, l'affectation et l'utilisation des recettes pétrolières.	Continu	Réalisé partiellement avec retard. Le premier rapport trimestriel a été publié avec quelques mois de retard et le second ne présentait qu'une information partielle. Le troisième rapport a été publié avec retard. Le quatrième n'a pas encore été publié.

Tableau 13. Tchad: Progrès pour satisfaire aux conditions du point d'achèvement de l'initiative PPTTE, actualisation de décembre 2005

La présente matrice indique les progrès accomplis à ce jour pour satisfaire aux conditions du point d'achèvement flottant pour l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE)

Action	Statut
<p>Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) Veiller à la préparation pleinement participative du DSRP et à sa mise en œuvre satisfaisante pendant au moins un an dont fera état l'évaluation conjointe par les services du rapport d'avancement annuel du pays.</p>	<p><i>En cours.</i> DSRP adopté le 4 juin 2003 et communiqué au FMI et à la Banque mondiale le 6 juin 2003. Il a été avalisé par le Conseil du FMI le 17 novembre 2003. Le premier rapport d'avancement a été finalisé en décembre 2004 et validé en janvier 2005. Ce rapport fait état de progrès mitigés dans la mise en œuvre du DSRP, comme l'indique la Note consultative conjointe des services de la Banque mondiale et du FMI. (EDB/05/63,6/13/05). Le second rapport d'avancement annuel a été finalisé à la fin de 2005 et a été transmis aux autorités tchadiennes pour approbation. Celles-ci ont décidé de procéder en 2006 à une révision du DSRP de 2003 qui devrait être terminée au début de 2007.</p>
<p>Stabilité macroéconomique</p>	
<p>Maintenir la stabilité macroéconomique et la mise en œuvre satisfaisante du programme appuyé par la FRPC.</p>	<p><i>Retardé.</i> Une nouvelle FRPC a été approuvée le 16 février 2005. La première revue a été retardée ce qui témoigne d'une grave crise de la trésorerie de 2005 ainsi que des perspectives budgétaires incertaines pour 2006. Les autorités souhaitent reprendre dès que possible le programme appuyé par la FRPC.</p>

Gouvernance

Réaliser des progrès satisfaisants dans le renforcement de la gestion des finances publiques en vue de faciliter l'identification et le suivi des dépenses liées à la réduction de la pauvreté concrétisés par la mise en œuvre pendant au moins six mois du circuit de dépenses simplifié et informatisé et d'un système fonctionnel de suivi des dépenses pour les services d'enseignement primaire.

En cours. Dépenses simplifiées et circuit informatisé limité introduit en janvier 2002. Le Système intégré d'information de la gestion des finances a été mis en œuvre. L'interface entre les opérations du trésor, l'état de paie, le département de technologie et les départements de l'administration et des finances et la mise en œuvre de SYGASPE n'ont pas encore été mis en œuvre et requièrent un financement extérieur supplémentaire. Selon les études diagnostiques et les recommandations des consultants extérieurs, la mise en œuvre ne peut être réalisée dans les délais de l'accord FRPC et des délais supplémentaires seront requis. Les premières enquêtes de suivi des dépenses dans l'éducation et la santé ont été achevées en mai 2002. Le système fonctionnel de suivi des dépenses pour l'éducation et la santé a été mis au point et la mise en œuvre a été lancée.

Adopter une nouvelle loi sur le code de passation des marchés publics et ses décrets d'application; publier un bulletin trimestriel sur la passation des marchés publics; achever les audits réalisés par des cabinets d'audit de réputation internationale des cinq plus gros contrats de marchés publics passés en 2001; adopter la Loi de règlement pour 2000 avant l'adoption de la loi de finances de 2002; et adopter aussi la Loi de règlement pour 2001 avant l'adoption de la loi de finances de 2003 et désigner les juges des tribunaux commerciaux dans les cinq villes les plus importantes.

En cours. Le code de passation des marchés a été signé par le chef de l'État en décembre 2003 et les décrets d'application ont été adoptés et publiés. Huit bulletins trimestriels sur la passation des marchés publics ont été publiés. Des commissions d'appel d'offres ont été créées dans les secteurs prioritaires et sont en train de l'être dans d'autres secteurs. Les audits des cinq marchés les plus importants attribués en 2001, 2002 et 2003 ont été achevés par Ernst and Young et la Cour des comptes. Les lois de règlement pour 2000-2004 ont été présentées et adoptées au Parlement (à l'exception de 2000, à cause d'informations incomplètes sur les dépenses d'investissement). Les tribunaux commerciaux de N'Djamena et de Bongor ont été construits et ceux de Moundou, Sahr et Abéché sont en cours d'achèvement (seul le tribunal de N'Djamena est opérationnel). Les juges des tribunaux ont été désignés par décret.

Adopter une stratégie de gouvernance et un plan d'action en consultation avec l'IDA et le FMI et le mettre en œuvre pendant au moins un an.

En cours. La stratégie de gouvernance et le plan d'action ont été adoptés en août 2002. Le plan de réforme des douanes, adopté au début de 2003, n'est pas complètement mis en œuvre à cause de la pénurie de financement; il a été incorporé dans le plan appuyé par les donateurs en vue de la modernisation de la gestion des finances publiques (PAMFIP).

Secteurs prioritaires 1/

Santé

Veiller à ce qu'au moins 75 % de toutes les circonscriptions sanitaires et centres de santé du pays soient opérationnels, au lieu de 68 % en 1999.

Achevé. 89,2 % des circonscriptions sanitaires et 79,7 % de tous les centres de santé étaient opérationnels à la fin de 2003.

Atteindre un taux de vaccination DPT3 d'au moins 40 % au lieu de 35 % en 1999 et un pourcentage de naissances assistées d'au moins 20 %, au lieu de 15 % en 1998.

Achevé. À la fin de 2004, le taux de vaccination DPT3 était de 47 %. Le taux de naissances assistées dans les centres de santé et les hôpitaux publics était estimé à 24 % à la fin de 2004.

VIH/sida et maladies sexuellement transmissibles

Accroître les ventes de préservatifs d'au moins 25 % par le biais du programme de marketing social MASOCOT par rapport au 2,2 millions vendus en 2000.

Achevé. MASOCOT a vendu 3.168 millions in 2003, une augmentation de 41,5 %.

Accroître le nombre de cas traités d'ulcérations génitales à au moins 30 000 par an, au lieu de 12 000 en 1998 et le nombre de cas traités d'urétrite purulente à au moins 40 000 par an, au lieu de 21 000 en 1998. Réduire la prévalence de la syphilis chez les femmes enceintes de 6 % en 1998 à au plus 4 %.

Achevé. Le nombre de cas traités d'ulcérations génitales a atteint 44 545 par an. Le traitement de l'urétrite purulente a atteint 73 419 cas par an. Il est remarquable qu'en 2003-2004, on a enregistré une réduction nette du nombre d'ulcérations génitales et d'urétrite purulente parce que les centres de santé ont traité 274 113 cas de VIH par an depuis 1999.

Éducation

Accroître le taux brut d'inscription à au moins 61 % pour les filles et 89 % pour les garçons au lieu de 50 % et 85 % respectivement en 1998-99.

Achevé. Le taux brut d'inscription était de 69,3 % pour les filles en 2003-04 et de 105,7 % pour les garçons.

Réduire le taux de redoublement de 26 % en 1998-99 à, au plus, 22 %.

Achevé. Le taux de redoublement a chuté à 22,95 % en 2003-04.

Infrastructure de base

Veiller à ce qu'au moins 50 % de tout le réseau carrossable toute l'année puisse être utilisable toute l'année (80 % du réseau ne peut pas être utilisé pendant trois à cinq mois pendant la saison des pluies).

Achevé. À la fin de 2004, 61 % de tout le réseau routier carrossable toute l'année pouvait être utilisé toute l'année, au lieu de 43,5 % à la fin de 2001.

Développement rural

Accroître l'accès à l'eau potable à au moins 32 %, au lieu de 27 % en 2000.

Achevé. L'accès a atteint 32 % à la fin de 2003 et 36 % à la fin de 2004.

Accroître le pourcentage de familles d'exploitants agricoles équipées de charrues de 24 % en 2000 à au moins 26 %. I

Achevé. En mars 2005, le Ministère de l'agriculture a réduit le prix de vente des charrues: toutes les charrues ont été achetées et la cible de 26 % a été atteinte.

Pour les éleveurs, accroître le nombre de points d'eau d'au moins 10 %, par rapport aux 1 138 points d'eau en 2000.

Achevé. Le nombre de points d'eau a augmenté de 19,5 %. Il y avait 1 360 points d'eau construits à la fin de 2004.

1/ On s'est mis d'accord sur les méthodes utilisées pour mesurer les progrès pour chaque indicateur.

Annexe I: Mesures à court et à long terme pour renforcer la gestion des finances publiques

La mission a aidé les autorités à mettre au point un plan d'action exhaustif et opérationnel pour améliorer la gestion des finances publiques au cours des trois années à venir²¹. La mission va coopérer avec le service de la Banque mondiale et les experts financés par les donateurs. Le plan devrait étayer une actualisation du PAMFIP, pour lequel plusieurs donateurs ont engagé leur soutien et dont les mesures à court terme permettent aux autorités d'établir les antécédents en matière de gestion des finances publiques qui pourraient déboucher sur des discussions sur l'achèvement de la première revue dans le cadre de l'accord FRPC. Ce plan fait fond sur i) le plan d'action de gestion des finances publiques présenté par les autorités au cours de la récente mission pluri-donateurs; ii) le « cadre de discussion » convenu par le Tchad et la Banque mondiale dans le contexte de l'accord intérimaire et iii) les discussions avec les autorités tchadiennes au cours de cette mission.

I. Les mesures de gestion des finances publiques à court terme

La mise en œuvre de mesures relatives à la gestion des finances publiques exigerait une assistance technique importante et coordonnée et la plupart d'entre elles ne peuvent être achevées qu'à moyen terme. À court terme, les réformes pourraient progresser selon les orientations suivantes :

Rétablir la discipline budgétaire

- Avant la fin de juin 2006, préparer un budget révisé pour 2006 qui incorpore toutes les recettes pétrolières indirectes et les besoins additionnels en dépenses identifiés par la mission pluri-donateurs (M1, O1, A1.b²²). **Statut de la mise en œuvre** : la Loi 025/PR/2006 signée par le Président Deby le 19 juillet conjointement au décret 611/PR/PM/MF/06.
- Au début de juin 2006, émettre un décret ministériel émanant du Premier ministre avec un calendrier réaliste pour la préparation du budget de 2007 et donner aux ministères suffisamment de temps pour adapter leurs budgets programmes aux enveloppes budgétaires. Pour le budget de 2008, il est souhaitable qu'un ordre ministériel similaire soit publié avant la fin de décembre 2006, et fixe les dates butoirs qui conviennent pour l'achèvement du cadre macroéconomique, la diffusion des circulaires budgétaires et le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) ainsi que

²¹ Ce plan d'action exhaustif a été présenté séparément aux autorités. La présente annexe résume les principales actions.

²² Cette codification se rapporte au plan d'action exhaustif, «M» est la «mesure»; «O», «l'objectif» et «A», «l'action».

les actualisations des budgets programmes (M3, O2, A2.a,b). **Statut de mise en œuvre** : Circulaire 843/PM/06 signée par le Premier Ministre Yoadimnadjé le 13 juin 2006.

- Pour éviter les dépassements de budget, limiter les procédures de dépenses exceptionnelles aux coûts des transports et des missions, aux paiements de la dette extérieure et des salaires et aux cas exceptionnels (juillet 2006) (M7, O4, A4.a). Il serait souhaitable qu'une circulaire émise par le Premier Ministre rappelle cette questions à l'administration. **Statut de la mise en œuvre** : Circulaire 006/PM/CAB/06 signée par le Premier Ministre Yoadimnadjé le 30 juin 2006.
- Recruter des auditeurs extérieurs avec un financement de l'Union européenne pour auditer les arriérés de paiements intérieurs vérifiés par le trésor dans le but de finaliser un plan de règlement pour les arriérés et la dette intérieure avant la fin de septembre 2006 (M8, O1, A1.a,b). **Statut de la mise en œuvre** : Offre reçue d'un cabinet d'audit le 3 août. La délégation de la CE est en train de vérifier que l'offre respecte les règles de l'UE, mais le contrat devrait être approuvé incessamment. L'équipe d'audit devrait arriver à la fin du mois d'août.
- Adopter un CDMT pour 2007–09, qui corresponde à la fois à la capacité d'absorption du Tchad et au budget de 2007 qui sera présenté au Parlement en même temps que le budget de 2007 (octobre 2006) (M1, O1, A1). **Statut de la mise en œuvre** : Première version présentée avec la Lettre de cadrage du 16 juin 2006. Elle devrait être affinée à la suite d'une mise au point des budgets programmes ministériels fournis le 20 juillet 2006.
- Mettre en place l'ouverture des crédits pour le budget de 2007 le 1^{er} janvier 2007 afin de commencer l'exécution du budget au début de l'exercice (M3, O2, A2.c).

Améliorer la gestion des liquidités

- Préparer et mettre en œuvre un plan de trésorerie mensuel sur la base des plans mensuels d'engagements au minimum pour les ministères de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure. Le Comité du Trésor est responsable de l'actualisation régulière du plan et de la préparation du procès-verbal de ses réunions hebdomadaires, qui seront soumis au Ministre des finances dans les 48 heures (juin 2006) (M7, O1, A1.a,b). **Statut de la mise en œuvre** : Le plan de trésorerie a été achevé le 15 juin 2006 et actualisé le 29 juin, le 25 juillet et le 4 août.
- Rétablir progressivement le compte unique du trésor à la BEAC en prenant les mesures suivantes : i) transférer toutes les recettes pétrolières indirectes sur le compte de la BEAC à partir de juin 2006; ii) mettre fin à l'ouverture de nouveaux comptes du trésor auprès des banques commerciales de N'Djamena à la fin de juillet 2006; iii) fermer tous les comptes du trésor auprès des banques commerciales qui ont un solde positif ou qui ne sont pas soumises à une convention sur le remboursement de la dette (ou ne font pas l'objet d'autres contrats pour les transactions du trésor) avant la

fin de septembre 2006; iv) avant la fin de décembre 2006, suspendre les transactions qui passent par des comptes des banques commerciales et payer les soldes de crédit, le but étant de fermer tous les comptes auprès des banques commerciales avant la fin de juin 2007. En outre, il convient de communiquer une liste actualisée de tous les comptes de l'État dans les banques commerciales ainsi que leurs états de rapprochement respectifs au plus tard avant la fin de septembre 2006 (M7, O2, A2.a-d). **Statut de mise en œuvre** : Le paiement du 30 juin de l'impôt sur le revenu du consortium a été déposé à la BEAC; la Direction générale du trésor a donné au consortium des instructions pour que les futurs paiements soient déposés à la BEAC.

Limiter l'attribution de marchés sans appel d'offres et simplifier la passation des marchés

- Faire approuver par le bureau de passation des marchés publics les plans de passation des marchés préparés par les ministères dépensiers (fin juin 2006) (M14, O1, A1.e). **Statut de mise en œuvre** : Les plans de passation des marchés ont été communiqués par quatre ministères. Apparemment, les ministères sectoriels prioritaires ont communiqué au *Collège* des plans pour les marchés financés par le pétrole qui n'ont pas encore été reçus par les services.
- Le Premier Ministre doit émettre des instructions réitérant que tous les attributions de marchés sans appel d'offres qui ne sont pas conformes au code de passation des marchés doivent prendre fin immédiatement (M14, O1, A1.a). **Statut de mise en œuvre**: Circulaire (008/PR/SGG/OCMP/) signée par le Premier Ministre Yoadimnadjé le 1^{er} août 2006.

Suivre l'exécution budgétaire

- Avant septembre 2006, auditer les transactions des comptes bancaires pétroliers de l'État (comptes séquestres et comptes dans les banques commerciales) et vérifier les déclarations d'impôts remplies par les compagnies pétrolières en 2005 avant la fin de décembre 2006 (M12, O1, A1; M10, O1, A1.d).
- Revoir la nomenclature budgétaire et sa codification — y compris une classification fonctionnelle pleinement opérationnelle — pour assurer la conformité avec un budget consolidé et identifier les fonctions et les sous-fonctions liées aux priorités de réduction de la pauvreté définies dans le Document de stratégie de réduction de la pauvreté. Un décret présentant la nomenclature révisée doit être publié avant la fin de décembre 2006. (M3, O3, A3.a-g).
- Élargir le système informatisé (SYDONIA++) à l'administration des douanes — au moins s'agissant des opérations réalisées dans les bureaux de douanes de N'Djamena, qui représente 90 % des activités douanières — en vue de produire des statistiques mensuelles sur les importations et les exportations à l'aide du code harmonisé, sur une base détaillée et consolidée, et par type d'impôt. La direction des

douanes doit aussi préparer, et soumettre au Ministre des finances, des rapports mensuels présentant le rapprochement avec les données du trésor (décembre 2006) (M3, O6, A6.a).

- Établir un tableau de synthèse informatisé qui rapproche le système comptable actuel du trésor et le cadre intégré des dépenses (CID) du budget afin de suivre les dépenses des engagements aux paiements et faciliter la production des tableaux à quatre phases (décembre 2006) (M3, O5, A5.c(i)).

II. Mesures à long terme de gestion des finances publiques

Le principal objectif à moyen/long terme convenu avec les autorités consiste à actualiser et moderniser le cadre actuel de la préparation, de l'exécution et du suivi d'un budget consolidé du secteur public avant la fin de décembre 2008, afin de réduire la fragmentation du budget et optimiser les affectations budgétaires.

Pour atteindre cet objectif, il faudra notamment :

Préparation, exécution et suivi du budget

- Confier au Ministère des finances la pleine responsabilité de la préparation et de la mise en œuvre d'un système unifié de gestion du budget moyennant la consolidation des budgets ordinaire, pétrolier, PPTTE et, lorsque cela est possible, donateurs. Les décisions financières relatives aux projets financés par les donateurs doivent passer du Ministère de la planification au Ministère des finances (2007).
- Améliorer le recouvrement des recettes fiscales et douanières. Bien que des efforts aient été réalisés pour recouvrer les recettes fiscales et douanières, certaines sources d'impôts sur le revenu sont encore inexploitées et pourraient accroître le niveau des revenus (seules environ 50 % des entreprises locales sont imposées) (2007).
- Avant la fin de décembre 2007, disposer d'un mécanisme établi permettant de prévoir, comptabiliser et contrôler les salaires, les retraites et les frais de service public de chaque ministère qui représente un pourcentage important des dépenses publiques.
- Outre les mesures à court terme relatives aux procédures de «dépenses exceptionnelles» et au plan de gestion de trésorerie, formuler une stratégie visant à réduire progressivement les causes des arriérés de paiement en réglementant l'utilisation des affectations budgétaires; introduire une revue budgétaire semestrielle obligatoire, en limitant l'affectation des reports d'une année à l'autre et en respectant, puis en réduisant, la période comptable additionnelle autorisée (2007).
- Élargir le système comptable du trésor pour inclure toutes les transactions financières de l'État. Cela est notamment nécessaire pour prendre en compte avec ponctualité et

fiabilité toutes les opérations qui ont trait aux comptes offshore de recettes pétrolières et aux fonds de projets financés par les donateurs (2007).

- Simplifier la chaîne de contrôle ex ante en éliminant les contrôles redondants exercés par les contrôleurs des finances et le *Collège* et renforcer les contrôles ex post, notamment les audits sur place en i) coordonnant les activités des agences responsables de ces contrôles, ii) mettant au point des méthodologies basées sur l'analyse des risques, iii) accordant la préférence à l'audit de la fourniture des biens et des services et à la lutte contre la corruption et iv) en veillant à la chronologie, la qualité et l'utilité des rapports ainsi qu'à l'application effective des sanctions (2007).
- Outre la fermeture des comptes du trésor dans les banques commerciales, finaliser le rétablissement d'un compte du trésor unique auprès de la BEAC en intégrant les comptes bancaires des recettes pétrolières (2007) et, si possible, les comptes des projets de donateurs dans les sous-comptes du compte unique du trésor auprès de la BEAC (2008).
- Mettre au point un nouveau système comptable complètement informatisé du trésor qui soit compatible avec le CID et les autres applications du Ministère des finances afin d'être en mesure de préparer des rapports budgétaires et financiers exhaustifs, fiables et ponctuels qui suivent les dépenses, des engagements aux paiements (décembre 2008).
- Revoir le cadre juridique et comptable de la gestion des finances publiques en formulant une nouvelle loi de finances organique et des réglementations de comptabilité nationale prévoyant, par exemple, des règles strictes de préparation du budget ainsi qu'un calendrier, des classifications budgétaires et comptables harmonisées, les responsabilités des prévisions de dépenses et de recettes et les responsabilités et les processus d'exécution, de contrôle et d'audit du budget (décembre 2008).
- Avant la fin de décembre 2007, actualiser le système informatisé actuel pour enregistrer les engagements et les ordonnancements (CID), y compris ce qui a trait à la nouvelle classification budgétaire et, avant la fin décembre 2008, développer des interfaces avec l'état de paie, les retraites et les systèmes de gestion de la dette extérieure et intérieure.

Contrôles de l'exécution budgétaire et audits

- Créer des procédures de contrôle et d'audit pour le suivi, à chaque étape du cycle de dépenses, d'un échantillon bien défini de dépenses de réduction de la pauvreté. Cet échantillon doit être défini sur la base d'une analyse des risques. Les contrôles et les audits intégrés dans le système de suivi peuvent être réalisés par des organes de contrôle internes et, si nécessaire, avec l'assistance d'auditeurs extérieurs de bonne réputation. La participation de la société civile serait assurée par le biais de la représentation du *Collège* dans les audits et par l'organisation de réunions régulières

en vue de présenter et de discuter les résultats de l'initiative, avec la participation des ministères dépensiers et des donateurs (2007).

- Publier les rapports annuels préparés par les organes d'audit (*Collège, Inspection générale des finances*, Ministère du contrôle d'État et Bureau national d'audit) et inclure dans tous les rapports de contrôle et d'audit une évaluation de la mise en œuvre des recommandations qui précèdent (2007).

Gestion des recettes pétrolières

- Renforcer la transparence budgétaire, notamment en renforçant le rôle du collège pour évaluer la mise en œuvre des programmes des secteurs prioritaires dans leur ensemble et familiariser le public avec l'utilisation des recettes pétrolières (2007).
- Revoir la LGRP en vue de mettre en œuvre un système plus simple et transparent de gestion des recettes pétrolières, qui couvre les recettes pétrolières indirectes (2007).

Annexe II. Lettre du Ministre des finances Tolli au Directeur général

RÉPUBLIQUE DU TCHAD
BUREAU DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
BUREAU DU PREMIER MINISTRE
MINISTÈRE DES FINANCES
SECRETARIAT GÉNÉRAL

N° 206/MF/SG/06

N°Djamena, le 31 juillet 2006

Monsieur Rodrigo de Rato
Directeur général
Fonds monétaire international (FMI)
Washington, D.C. 20431

Monsieur le Directeur général,

Je suis heureux de confirmer que le Tchad entend coopérer avec le Fonds monétaire international dans le domaine de la politique économique.

La première revue du programme appuyé par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) n'a pas pu avoir lieu à la fin de septembre 2005 comme prévu à cause de dépassements de dépenses et de retards dans la conclusion des discussions relatives à la loi de finances de 2006. Ces délais sont imputables aux incertitudes entourant la révision de la Loi sur la gestion des recettes pétrolières (LGRP) et aux divergences d'opinion qui s'en sont suivies avec la Banque mondiale. La Banque mondiale et le gouvernement du Tchad ont à présent conclu un protocole d'accord sur la gestion des recettes pétrolières.

Le 19 juillet 2006, l'Assemblée nationale a approuvé le collectif budgétaire pour l'exercice 2006 (tableau 1). Cette loi de finances prend en compte les dispositions convenues avec le FMI et la Banque mondiale ainsi que les conclusions et les recommandations incluses dans l'aide-mémoire du 20 juin 2006 préparé par la mission du FMI lors de sa visite. Les politiques et les mesures qui sous-tendent le budget sont décrites dans la lettre de couverture de la loi de finances lorsqu'elle a été soumise au Parlement. La loi de finances prend aussi en compte le protocole d'accord conclu avec la Banque mondiale. En outre, ce protocole prévoit pour 2007 l'affectation de 70 % des ressources budgétaires aux secteurs qu'il identifie. Le DSRP révisé est en cours de préparation et devrait être terminé en 2007; il fournira un nouveau cadre de gestion des recettes pétrolières reposant sur les tendances projetées des recettes.

La gestion des recettes pétrolières inespérés des années à venir présente des défis majeurs; il sera nécessaire de mettre au point un mécanisme pour inclure dans les dépenses un montant suffisant pour faire durablement reculer la pauvreté au Tchad. C'est pourquoi il sera nécessaire de renforcer les capacités techniques des services du gouvernement du Tchad pour assurer l'utilisation efficace et rationnelle des ressources additionnelles, car les recettes exceptionnelles soulèvent des questions complexes de gestion macroéconomique et budgétaire.

Le gouvernement du Tchad sollicite un soutien du FMI pour relever les défis de la réalisation de ce programme. Il espère que les discussions relatives à un programme appuyé par la FRPC reprendront dès que possible. La politique économique du Tchad incorpore les éléments fondamentaux du Mémoire des politiques économiques et financières joint au courrier des autorités en date du 4 février 2005. De plus, le gouvernement s'associe pleinement aux conclusions et aux recommandations énoncées dans l'aide-mémoire du 20 juin 2006. Il demandera au FMI une assistance pour la mise en œuvre et l'évaluation de cette politique, ainsi que le mentionne le collectif budgétaire pour 2006 et l'accord général conclu le 13 juillet 2006; il accorde toute l'importance voulue aux objectifs et aux mesures structurelles définies dans les Tableaux 2 et 3 joints.

Je peux dire, au nom du Tchad, que je suis convaincu que les politiques et les mesures présentées dans l'aide-mémoire des missions du FMI et incluses dans notre collectif budgétaire sont suffisantes pour permettre la reprise rapide des discussions sur le programme appuyé par la FRPC. Cependant, il est apparu clairement au début de la première moitié de cette année que des doutes importants subsistaient et qui entourent notamment la situation sécuritaire et les dépenses relatives à la sécurité et à d'autres besoins. Au cas où situation serait totalement différente de celle qui a été prise comme hypothèse de base dans nos discussions avec les missions récentes, le FMI sera consulté sur toute mesure macroéconomique et budgétaire qui pourrait s'avérer nécessaire. L'institution sera aussi consultée à propos de toute autre mesure susceptible de modifier substantiellement les résultats économiques du Tchad en 2006 et recevra des actualisations périodiques du plan de trésorerie. Les données requises pour l'évaluation des progrès de la mise en œuvre de la politique économique et financière seront régulièrement communiquées au FMI.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de ma très haute considération.

/s/

Abbas Mahamat Tolli
Ministre des finances

Pièces jointes

Tableau 1: Opérations consolidées de l'État, 2002-06

Tableau 2: Repères quantitatifs pour la période 30 septembre 2006-31 décembre 2006

Tableau 3: Principales mesures structurelles pour 2006

Tableau 1. Tchad : opérations consolidées de l'État, 2002-06
(milliards de francs CFA)

	2002	2003	2004	2005		2006	
				Prog EBS/05/16 1/	Est.	Budget initial	Budget suppl.
Recettes	112.4	124.6	198.0	299.8	289.7	341.3	421.9
Redevances, dividendes et impôt sur le revenu pétroliers 2/	0.0	0.0	57.7	136.8	130.4	165.3	253.5
Recettes fiscales non pétrolières	100.9	113.4	122.0	138.2	138.9	158.8	141.9
Recettes non fiscales 3/	11.6	11.2	18.3	24.8	20.4	17.2	26.6
Dépenses	280.3	348.0	336.8	454.2	404.9	492.8	543.3
Dépenses courantes	140.0	149.4	154.7	180.9	187.3	233.1	295.5
Traitements et salaires	62.1	73.6	80.1	87.7	101.2	99.0	117.7
Fonction publique	48.9	56.2	60.9	66.3	73.3	74.6	85.1
Forces armées	13.2	17.4	19.2	21.5	27.9	24.5	32.5
Biens et services	34.9	42.6	32.4	37.7	34.2	48.6	49.5
Transferts	21.3	19.2	30.1	34.5	37.1	58.2	102.3
<i>dont</i> : dépenses exceptionnelles de défense	34.1
Sécurité alimentaire	0.0	1.7	0.0	0.9	0.9	3.5	5.0
Élections	2.0	0.0	2.0	3.6	2.7	5.7	6.1
Autres dépenses courantes	7.7	2.9	0.0	0.8	0.8	0.9	0.0
Intérêts	12.0	9.5	10.2	15.7	10.4	17.3	14.9
Intérieurs	1.3	0.9	1.9	3.4	3.2	5.0	5.0
Extérieurs	10.6	8.6	8.2	12.3	7.2	12.3	9.9
Dépenses d'investissement	140.3	198.6	182.1	273.2	217.7	259.7	247.8
Financées sur ressources intérieures	16.9	28.9	48.7	82.7	68.5	103.4	91.6
Financées sur ressources extérieures	123.5	169.7	133.4	190.5	149.1	156.2	156.2
Solde primaire non pétrolier (hors dons, base engagements) 4/	-32.5	-44.2	-53.0	-84.9	-86.2	-143.3	-203.7
Solde budgétaire global (hors dons, base engagements)	-167.9	-223.4	-138.8	-154.4	-115.3	-151.5	-121.4
Arriérés	-6.5	3.6	21.6	-16.5	4.2	0.0	-51.2
Intérêts extérieurs	0.4	-0.5	1.0	-1.7	-0.6	0.0	0.0
Intérêts intérieurs	-6.9	4.1	20.6	-14.8	4.8	0.0	-51.2
Arriérés des années précédentes	-23.8	-14.8	-42.5	-7.0	-51.2
Arriérés de l'année en cours	44.4	0.0	47.3	7.0	0.0
Erreurs and omissions	0.8	0.0	-3.7	0.0	-22.9	-0.8	0.0
Solde budgétaire global (hors dons, base caisse)	-173.6	-219.8	-120.9	-170.9	-134.0	-152.3	-172.6
Financement	173.6	219.8	120.9	170.9	134.0	152.3	172.6
Financement intérieur	1.8	20.5	-16.6	-37.5	-23.5	19.1	20.3
Banque centrale (BEAC)	7.7	8.9	-12.5	-27.1	2.7	26.5	31.1
<i>dont</i> : comptes de recettes pétrolières 5/	0.0	0.0	-12.9	-22.3	-9.7	27.5	23.8
<i>dont</i> : avances (net)	0.6	0.0	11.1	-1.9	15.4	7.1	16.7
<i>dont</i> : FMI (net) 6/	7.0	-6.4	-7.1	-1.7	-3.8	-8.2	-8.2
<i>dont</i> : provisionnement FMI	-1.4
Banques commerciales	0.0	4.7	-1.4	-5.3	-6.7	0.0	-0.9
Financement non bancaire 7/	-6.2	-4.9	-2.7	-7.1	-19.5	-9.7	-9.9
Privatisations	0.5	11.8	0.0	2.0	0.0	2.3	0.0
Financement extérieur	171.8	199.3	137.5	208.4	157.5	133.2	152.3
Dons	84.9	122.7	69.4	130.4	104.2	81.6	95.4
Soutien budgétaire	10.5	6.8	4.6	23.0	13.1	0.0	13.8
Projets	74.4	115.9	64.8	107.4	91.1	81.6	81.6
Prêts (net)	86.8	76.6	68.0	78.0	53.3	51.5	56.9
Décaissements	89.9	81.1	81.4	90.9	58.1	74.6	74.6
Soutien budgétaire	40.9	27.3	12.8	7.8	0.0	0.0	0.0
Prêts projets	49.0	53.7	68.6	83.1	58.1	74.6	74.6
Amortissement	-21.9	-13.2	-20.0	-20.2	-11.5	-23.0	-21.5
Arriérés extérieurs (principal)	4.7	-1.8	0.3	-1.8	-1.9	0.0	0.0
Allègement de la dette	14.2	10.5	6.4	9.1	8.7	0.0	0.5
Décaissements du FMI	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.3
Besoin de financement résiduel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Sources : données communiquées par les autorités tchadiennes; estimations des services du FMI.

1/ Dans le programme, les recettes du permis d'exploration pétrolière étaient comptabilisées comme cessions d'actifs. La présentation figurant dans le document EBS/05/16 a été corrigée, et les recettes du permis d'exploration pétrolière figurent maintenant dans les recettes non fiscales.

2/ Le prix à l'exportation du baril utilisé dans le budget est inférieur de 3 \$ à la projection actuelle des *Perspectives de l'économie mondiale* du fait d'une décote liée à la qualité du pétrole.

3/ Y compris prime pétrolière et permis d'exploration.

4/ Le solde primaire non pétrolier est égal au total des recettes non pétrolières, hors dons, moins le total des dépenses, hors service de la dette et investissements financés sur ressources extérieures.

5/ Fonds pour les générations futures, fonds de stabilisation et fonds de la région productrice.

6/ En 2006, chiffres bruts incluant les décaissements du FMI.

7/ Dette restructurée telle que définie dans le protocole d'accord technique du programme soutenu par la FRPC (hors BEAC et BCT) et les paiements relatifs aux nouvelles conventions de dette intérieure

Tableau 1 (suite et fin). Tchad : opérations consolidées de l'État, 2002-06
(Pourcentage du PIB hors pétrole, sauf indication contraire)

	2002	2003	2004	2005		2006	
				Prog EBS/05/16 1/	Est.	Budget initial	Budget suppl.
Recettes	8.4	9.1	14.4	20.1	17.3	18.7	23.1
Redevances, dividendes et impôt sur le revenu pétroliers 2/	0.0	0.0	4.2	9.2	7.8	9.1	13.9
Recettes fiscales non pétrolières	7.5	8.3	8.9	9.3	8.3	8.7	7.8
Recettes non fiscales 3/	0.9	0.8	1.3	1.7	1.2	0.9	1.5
Dépenses	20.9	25.5	24.5	30.4	24.2	27.0	29.8
Dépenses courantes	10.4	11.0	11.3	12.1	11.2	12.8	16.2
Traitements et salaires	4.6	5.4	5.8	5.9	6.0	5.4	6.5
Fonction publique	3.6	4.1	4.4	4.4	4.4	4.4	4.7
Forces armées	1.0	1.3	1.4	1.4	1.7	1.3	1.8
Biens et services	2.6	3.1	2.4	2.5	2.0	2.7	2.7
Transferts	1.6	1.4	2.2	2.3	2.2	3.2	5.6
<i>dont : dépenses exceptionnelles de défense</i>	1.9
Sécurité alimentaire	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.2	0.3
Élections	0.2	0.0	0.1	0.2	0.2	0.3	0.3
Autres dépenses courantes	0.6	0.2	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
Intérêts	0.9	0.7	0.7	1.1	0.6	0.9	0.8
Intérieurs	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.3	0.3
Extérieurs	0.8	0.6	0.6	0.8	0.4	0.7	0.5
Dépenses d'investissement	10.5	14.6	13.2	18.3	13.0	14.2	13.6
Financées sur ressources intérieures	1.3	2.1	3.5	5.5	4.1	5.7	5.0
Financées sur ressources extérieures	9.2	12.4	9.7	12.8	8.9	8.6	8.6
Solde primaire non pétrolier (hors dons, base engagements) 4/	-2.4	-3.2	-3.9	-5.7	-5.1	-7.9	-11.2
Solde budgétaire global (hors dons, base engagements)	-12.5	-16.4	-10.1	-10.3	-6.9	-8.3	-6.7
Arriérés	-0.5	0.3	1.6	-1.1	0.3	0.0	-2.8
Intérêts extérieurs	0.0	0.0	0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0
Arriérés intérieurs	-0.5	0.3	1.5	-1.0	0.3	0.0	-2.8
Arriérés des années précédentes	-1.7	-1.0	-2.5	...	-2.8
Arriérés de l'année en cours	3.2	0.0	2.8	...	0.0
Erreurs et omissions	0.1	0.0	-0.3	0.0	-1.4	0.0	0.0
Solde budgétaire global (hors dons, base caisse)	-12.9	-16.1	-8.8	-11.4	-8.0	-8.4	-9.5
Financement	12.9	16.1	8.8	11.4	8.0	8.3	9.5
Financement intérieur	0.1	1.5	-1.2	-2.5	-1.4	1.0	1.1
Banque centrale (BEAC)	0.6	0.7	-0.9	-1.8	0.2	1.5	1.7
<i>dont : comptes de recettes pétrolières 5/</i>	0.0	0.0	-0.9	-1.5	-0.6	1.5	1.3
<i>dont : avances (net)</i>	0.0	0.0	0.8	-0.1	0.9	0.4	0.9
<i>dont : FMI (net) 6/</i>	0.5	-0.5	-0.5	-0.1	-0.2	-0.4	-0.4
<i>dont provisionnement FMI</i>	-0.1
Banques commerciales	0.0	0.3	-0.1	-0.4	-0.4	0.0	-0.1
Financement non bancaire 7/	-0.5	-0.4	-0.2	-0.5	-1.2	-0.5	-0.5
Privatisations	0.0	0.9	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0
Financement extérieur	12.8	14.6	10.0	14.0	9.4	7.3	8.4
Dons	6.3	9.0	5.0	8.7	6.2	4.5	5.2
Soutien budgétaire	0.8	0.5	0.3	1.5	0.8	0.0	0.8
Projets	5.5	8.5	4.7	7.2	5.4	4.5	4.5
Prêts (net)	6.5	5.6	4.9	5.2	3.2	2.8	3.1
Décaissements	6.7	5.9	5.9	6.1	3.5	4.1	4.1
Soutien budgétaire	3.0	2.0	0.9	0.5	0.0	0.0	0.0
Projets	3.7	3.9	5.0	5.6	3.5	4.1	4.1
Amortissement	-1.6	-1.0	-1.5	-1.4	-0.7	-1.3	-1.2
Arriérés extérieurs (principal)	0.4	-0.1	0.0	-0.1	-0.1	0.0	0.0
Allègement de la dette	1.1	0.8	0.5	0.6	0.5	0.0	0.0
PSTE	0.7	0.7	0.5	0.5	0.5	0.0	0.0
Autre allègement de dette	0.3	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
Décaissements du FMI	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Besoin de financement résiduel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire :							
PIB hors pétrole (milliards de francs CFA)	1,341.9	1,363.3	1,375.2	1,493.3	1,676.3	1,823.9	1,823.9

Sources : données communiquées par les autorités tchadiennes; estimations des services du FMI.

1/ Dans le programme, les recettes du permis d'exploration pétrolière étaient comptabilisées comme cessions d'actifs. La présentation figurant dans le document EBS/05/16 a été corrigée, et les recettes du permis d'exploration pétrolière figurent maintenant dans les recettes non fiscales.

2/ Le prix à l'exportation du baril utilisé dans le budget est inférieur de 3 \$ à la projection actuelle des *Perspectives de l'économie mondiale* du fait d'une décote liée à la qualité du pétrole.

3/ Y compris prime pétrolière et permis d'exploration.

4/ Le solde primaire non pétrolier est égal au total des recettes non pétrolières, hors dons, moins le total des dépenses, hors service de la dette et investissements financés sur ressources extérieures.

5/ Fonds pour les générations futures, fonds de stabilisation et fonds de la région productrice.

6/ En 2006, chiffres bruts incluant les décaissements du FMI.

7/ Dette restructurée telle que définie dans le protocole d'accord technique du programme soutenu par la FRPC (hors BEAC et BCT) et les paiements relatifs aux nouvelles conventions de dette intérieure

Tableau 2. Tchad : critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs dans le cadre du programme FRC pour la période du 30 septembre au 31 décembre 2006/
(Milliards de francs CFA, variations cumulatives par rapport au début de l'année, sauf indication contraire)

	Fin déc. 2005		Fin sept. 2006		Fin déc. 2006	
			Objectifs indicatifs		Critères de réalisation	
	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
A. Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs						
Solde budgétaire primaire minimal, hors recettes pétrolières 2/ 3/	...	-161.5		-216.2		
Plafond de la masse salariale totale (y compris forces armées)	...	87.7		117.7		
Stock de la dette intérieure ordinaire 4/	181.2		
B. Critères de réalisation quantitatifs continus						
Non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs par l'administration centrale 5/	...	0.0		0.0		0.0
Nouvelle dette extérieure non concessionnelle à échéance supérieure à un an contractée ou garantie par l'administration centrale 6/	...	0.0		0.0		0.0
Encours de la dette extérieure de l'administration centrale à échéance maximale d'un an, non compris le financement normal du commerce extérieur	...	0.0		0.0		0.0
C. Objectifs indicatifs						
Total des recettes pétrolières non pétrolières 3/	...	315.0		409.6		
		196.9		253.5		
		118.1		156.0		
Pour mémoire :						
Remboursement de la dette intérieure ordinaire 4/
Aide budgétaire (sauf concours du FMI)	...	7.8		13.8		
Allègement de dette (dont aide au titre de l'initiative PPTÉ)	...	0.5		0.5		

Sources : autorités tchadiennes et projections des services du FMI.

1/ Aux sections A et B du tableau, critères de réalisation pour les indicateurs du programme, sinon, objectifs indicatifs.

2/ Le solde primaire hors pétrole est la différence entre le total des recettes non pétrolières, dons non compris, et le total des dépenses, non compris les intérêts sur la dette intérieure et la dette extérieure et les investissements financés par l'étranger.

3/ Non compris les recettes provenant de la privatisation des entreprises publiques ainsi que des permis d'exploitation et d'exploration des champs de pétrole (2 milliards de francs CFA en 2005).

4/ La dette ordinaire concerne la BEAC, Comtochad, CNPS, CNRT, ASECNA, CBT, "France Cable et Radio", Alcatel, les souscriptions, les contributions aux organisations internationales, les arriérés de loyers et les engagements légaux. Les estimations indiquent les paiements, déduction faite de l'augmentation des avances de la BEAC. Un montant négatif indique que l'augmentation de l'avance de la BEAC a dépassé le remboursement d'autres catégories de dette restructurées. En raison des difficultés de la gestion des finances publiques, il est difficile de connaître précisément la composition des paiements effectués au titre de la dette intérieure. Le Département de la dette et le Trésor s'emploient actuellement à mettre en place des procédures pour améliorer l'information sur ces types de paiement.

5/ Non compris les arriérés de paiement extérieurs accumulés pendant la négociation du rééchelonnement de la dette.

6/ Non compris l'allègement de dette obtenu sous forme de rééchelonnement ou de refinancement.

Tableau 3. Tchad : Principales mesures structurelles pour 2006

Mesures	Date	Statut de mise en œuvre
Actions préalables pour l'achèvement de la première revue		
Adoption par le gouvernement d'un budget révisé pour 2006 conformément à ce qui a été convenu avec la mission.	Fin juin 2006	Fait
Publication par le Premier Ministre d'une circulaire du cabinet publiée au Journal officiel qui insiste sur la nécessité d'appliquer la législation budgétaire existante, notamment i) le respect de l'obligation qu'aucun engagement du budget de l'année précédente sera acceptée en paiement après le 28 février de l'année en cours et ii) l'obligation que le Ministre des finances n'effectue aucun paiement sur des engagements autres que sécuritaires qui n'ont pas été officiellement traités par le Département du budget, sauf dans le cas de déplacements d'urgence imprévus et d'évacuations médicales; les dépenses sécuritaires hors budget seraient limitées à des situations de menaces imminentes et devront être documentées dans leur totalité et régularisées dans l'exécution budgétaire sans retards inutiles.	Fin juin 2006	Fait
Recruter des auditeurs externes (avec l'assistance et le financement de l'UE) pour auditer les arriérés de paiements intérieurs vérifiés par le trésor et les arriérés apurés et non apurés de 2005, dans le but de finaliser un plan de règlement des arriérés et de la dette intérieure avant septembre 2006.	Fin juillet 2006	En cours; une offre a été reçue, la CE vérifie la conformité avec les règles de l'UE.
Terminer le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) pour 2007–09. Obtenir l'approbation du cabinet pour le CDMT 2007–09.	Fin juillet 2006 Fin septembre 2006	En cours; la première version du CDMT a été soumise avec la <i>Lettre de cadrage</i> de 2007.
Apurer les arriérés extérieurs.	Dès que possible, comme indiqué dans le plan de trésorerie.	Instructions en vue d'apurer les arriérés avant la mi-août.
Publication et communication au FMI du rapport trimestriel d'exécution du budget.	Continu ²	Rapport préliminaire sur le second trimestre de 2006 publié avant la fin juillet.
¹ Colonne ajoutée par les services à la réception de la lettre de rapport sur le statut de mise en œuvre.		

Tableau 3. Tchad : Principales mesures structurelles pour 2006

Mesures	Date	Statut de mise en œuvre
² Ces critères de réalisation dans le cadre de l'accord FRPC ont été mis en œuvre, mais doivent continuer de l'être.		
Publication de rapports trimestriels par le Collège de contrôle et de surveillance des revenus pétroliers sur le recouvrement, l'affectation et l'utilisation des recettes pétrolières.	Continu ²	En cours; publication du tableau préliminaire sur le deuxième trimestre de 2006.
Les ministères des secteurs prioritaires préparent les plans de passation des marchés à approuver par le bureau général de passation des marchés publics.	Fin juillet 2006	Fait pour quatre ministères des secteurs prioritaires.
Arrêté ministériel offrant des directives et un calendrier pour la préparation du budget de 2007.	Fin juin 2006	Fait
Éviter les nouveaux arriérés extérieurs;	Continu	Le paiement du 28 juillet au FMI est en cours.
Reconstituer le compte de DTS de l'État et	Progressivement, à terminer avant la fin octobre 2006.	Le plan de trésorerie offre la couverture nécessaire d'ici la mi-août.
Maintenir un solde au minimum équivalant à trois mois de paiements de service de la dette au FMI.	Continu	
Mettre en œuvre et actualiser régulièrement un plan mensuel de trésorerie.	Continu	Terminé le 15 juin 2006; actualisé le 29 juin, le 25 juillet et le 4 août.
Émettre des instructions confirmant la nécessité d'appliquer la nouvelle loi de passation des marchés et appliquer la nouvelle loi, notamment en éliminant l'attribution de marchés sans appel d'offres qui ne sont pas conformes à la loi.	Fin juin 2006	Fait
Restreindre les procédures de dépenses exceptionnelles aux coûts de mission et de transport, à la dette extérieure et aux paiements des salaires et aux cas d'urgence.	Continu	Une lettre du Ministre des finances donne des instructions aux unités dépensières.
Fermer tous les comptes du trésor auprès des banques commerciales (à l'exception des comptes de recettes pétrolières)	Fin septembre 2006	

Tableau 3. Tchad : Principales mesures structurelles pour 2006

Mesures	Date	Statut de mise en œuvre
qui ont un solde positif ou qui ne sont pas soumis à une convention sur le remboursement de la dette ou autre contrat contraignant portant sur les transactions du trésor.		
Finaliser une liste de tous les comptes de l'État dans les banques commerciales.	Fin septembre 2006	
Fourniture par l'administration des douanes de statistiques mensuelles sur le recouvrement des recettes par code harmonisé et type d'impôt.	Fin décembre 2006	
² Ces critères de réalisation dans le cadre de l'accord FRPC ont été mis en œuvre, mais doivent continuer à l'être.		

APPENDICE I. TCHAD — RELATIONS AVEC LE FMI
(au 30 juin 2006)

I.	Statut : date d'admission; 10 juillet 1963; article VIII			
II.	Compte de ressources générales :	Millions de DTS	En % de la quote-part	
	Quote-part	56,00	100,00	
	Avoirs du FMI dans la monnaie du Tchad	55,72	99,50	
	Position de réserve au FMI	0,28	0,50	
III.	Département des DTS	Millions de DTS	En % de l'allocation	
	Allocation cumulative nette	9,41	100,00	
	Avoirs	0,25	2,66	
IV.	Encours des achats et des prêts	Millions de DTS	En % de la quote-part	
	Accords FASR et FRPC	50,38	89,96	
V.	Accords financiers les plus récents:			
Type	Date d'approba- tion	Date d'expira- tion	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC)	16/2/05	15/2/08	25,20	4,20
FRPC	7/1/00	6/1/2004	47,60	42,40
Facilité d'ajustement structurel renforcé (FASR)	1/9/95	30/4/1999	49,56	49,56

VI. Projections des paiements au FMI

(Sans assistance au titre de l'initiative PPTE, en millions de DTS; repose sur l'utilisation existante des ressources et des avoirs actuels des DTS) :

	Échéances futures				
	2006	2007	2008	2009	2010
Principal	5,42	9,69	8,84	8,23	7,30
Commissions/ intérêts	0,30	0,55	0,50	0,46	0,42
Total	5,72	10,24	9,34	8,68	7,72

VII. Mise en œuvre de l'initiative PPTE

	<u>Cadre renforcé</u>
Engagement d'assistance au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)	
Date du point de décision	Mai 2001
Assistance engagée (termes VAN)	
Assistance totale (millions de dollars EU)	170,00
<i>Dont</i> : Assistance du FMI (millions de DTS)	14,25
Date du point d'achèvement	Flottant
Fourniture de l'assistance du FMI (millions de DTS)	
Montant décaissé	8,55
Assistance intérimaire	8,55
Point d'achèvement	0,00
Montant appliqué aux obligations du pays membre (cumulatif)	8,55

VIII. Évaluation des sauvegardes

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est la banque centrale régionale des États de l'Afrique centrale dont le Tchad est membre. Une évaluation des sauvegardes de la BEAC, achevée le 30 août 2004, a noté que la BEAC avait mis en œuvre un certain nombre de mesures destinées à renforcer son cadre de sauvegardes depuis l'évaluation de 2001, mais que des progrès étaient encore nécessaires dans des domaines clés.

Les principales recommandations de l'évaluation, applicables à la BEAC en tant qu'institution, incluent i) la préparation des états financiers selon des méthodes totalement conformes à un cadre comptable reconnu au niveau international, au départ celui de la Banque centrale européenne; ii) la publication des états financiers complets de la BEAC accompagnés du rapport de l'auditeur, à compter des états financiers de 2003; iii) la formulation de directives officielles approuvées par le Conseil d'administration qui autorisent le gouverneur de la BEAC à faire des avances exceptionnelles aux pays membres de la BEAC; iv) une revue annuelle par le département d'audit interne de la BEAC du processus de communication des données de programme des pays membres au FMI; v) la mise en œuvre d'une démarche d'audit basée sur les risques et la finalisation de statuts, pour une fonction d'audit interne et vi) le suivi systématique de toutes les recommandations ayant trait

au système de contrôles internes de la BEAC à coordonner par le département d'audit interne avec des communications régulières au Comité d'audit et au gouverneur de la BEAC.

Les autres recommandations prioritaires de l'évaluation, particulières aux pays étaient les suivantes : i) la BEAC doit demander à ses pays membres qui détiennent des réserves en dehors de la BEAC quelles en sont les raisons statutaires et les circonstances afin d'éviter un conflit apparent avec les statuts de la BEAC et pour assurer la pleine transparence de la communication des informations relatives aux réserves par le pays membre; ii) la BEAC et ses États membres sont encouragés à mettre en place un mécanisme destiné à éviter les obligations impayées au FMI et faciliter la ponctualité des paiements moyennant des acquisitions à l'avance de DTS et une autorisation de débiter le compte en DTS du pays membre et iii) la BEAC doit coopérer avec ses pays membres pour rapprocher et confirmer les soldes du trésor afin d'assurer que les soldes communiqués par la BEAC s'agissant du crédit à l'État, tel qu'il apparaît dans les comptes du Trésor, sont conformes à ceux de la BEAC.

IX. Régime de change

Le Tchad est membre de la BEAC. Le régime de change est commun à tous les membres de la BEAC et ne comporte aucune restriction sur les paiements et les transferts au titre des transactions extérieures courantes. La monnaie commune de la BEAC est le franc CFA, qui était autrefois rattaché au franc français. Le rachat des billets de banque libellés en francs CFA exportés en dehors de la BEAC a été suspendu le 2 août 1993. À compter du 12 janvier 1994, le franc CFA a été dévalué de 50 % en termes de change et le taux de change a été ajusté de 1 F = 50 FCFA à 1 F = 100 FCFA. Depuis le 1^{er} janvier 1999, le franc CFA est rattaché à l'euro au taux fixe de 1 EUR = 655,97 francs CFA. Le 5 juin 2006, le taux de change du franc CFA, en termes de DTS, était de 440,25 francs CFA = 1 DTS.

X. Dernières consultations au titre de l'article IV

Les consultations avec le Tchad se déroulent selon le cycle de 12 mois. Les dernières consultations de 2003 au titre de l'article IV se sont déroulées à N'Djamena du 29 octobre au 11 novembre 2003. Le rapport des services (Rapport des services sur les économies rapport du FMI No. 04/115) a été discuté par le Conseil d'administration le 19 mars 2004.

XI. Assistance technique

1988: Mission du Département des finances publiques pour préparer un programme de réforme fiscale

1989: Mission du Département des finances publiques pour préparer un programme de réforme fiscale

1990: Mission du Département des finances publiques pour revoir la mise en œuvre du programme de réforme fiscale

1991: Mission du Département des finances publiques pour revoir la mise en œuvre du programme de réforme fiscale

1994: Mission du Département des finances publiques pour évaluer les insuffisances de l'administration douanière et recruter un expert responsable du renforcement de l'administration douanière

Octobre 1994–Octobre 1995: Expert résident du Département des finances publiques pour renforcer l'administration douanière

1996: Mission du Département des finances publiques pour revoir le programme de réforme fiscale (introduction d'un impôt sur le chiffre d'affaires et en renforcement de l'administration fiscale)

Août 1997: Mission du Département des finances publiques pour assurer le suivi du programme de réforme fiscale lancé en 1996

Novembre–décembre 1997: Mission du Département des finances publiques pour évaluer les insuffisances de l'administration douanière et préparer un programme de modernisation en vue de renforcer la Direction des douanes

Mai–juin 1998: Mission du Département des finances publiques pour évaluer la nécessité d'une assistance à long terme en matière d'administration fiscale et douanière, des opérations du trésor et de la préparation et de l'exécution du budget

Novembre 1998: Un expert du Département des finances publiques doit commencer une série de missions destinées à renforcer l'administration des douanes

Mars 1999–décembre 2001: Expert résident du Département des finances publiques pour aider à l'administration fiscale, notamment à l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée

Octobre 1999: Mission du Département des finances publiques pour évaluer l'administration fiscale

Novembre 1999–décembre 2001: Un expert résident du Département des finances publiques prend les fonctions de conseiller de gestion des finances publiques auprès du Ministre des finances

Mai 2000: Mission de statistiques pluri-sectorielles du Département des statistiques

Juin 2001–décembre 2001: Un expert résident du Département des finances publiques prête son concours à l'administration fiscale, notamment par le biais du renforcement du recouvrement des impôts et de la mise en œuvre de la TVA

Mai 2002: Une mission du Département des finances publiques évalue la mise en œuvre des réformes budgétaires et étudie la nécessité éventuelle d'une nouvelle assistance technique du FMI

Juillet 2002: Mission du Département des statistiques pour évaluer la situation des statistiques de la comptabilité nationale et formuler des recommandations pour leur amélioration

Avril 2003: Mission du Département des finances publiques pour offrir des conseils techniques aux autorités sur la mise en œuvre du plan d'action des douanes

Octobre 2004: Mission du Département des finances publiques pour offrir des conseils techniques aux autorités sur la consolidation de la gestion budgétaire

Mai–juin 2005: Mission du Département des finances publiques pour offrir des conseils techniques aux autorités sur les mécanismes de renforcement de la transparence et de l'intégrité du budget et de la comptabilité de l'État

XII. Programme d'évaluation du secteur financier (PESF), Rapport sur l'observation des normes et des codes (RONC) et évaluation des centres financiers offshore :

Une Mission de module de données des RONC s'est rendue au Tchad entre le 26 mai et le 8 juin 2005. Une mission conjointe FMI–Banque mondiale a réalisé un PESF pour les pays de la CEMAC du 30 janvier au 9 février 2006.

XIII. Représentants résident

M. Camard est le représentant résident du FMI à N'Djamena depuis septembre 2004.

APPENDICE II : Tchad — Relations avec le Groupe de la Banque mondiale

I. Partenariat pour la stratégie de développement du Tchad

1. Pour le Tchad, le pétrole représente une occasion majeure de diversifier son économie et de s'émanciper de la pauvreté, tant que les ressources supplémentaires qui en proviennent sont bien gérées; il convient notamment d'éviter le «paradoxe de l'abondance» dans lequel des entrées importantes de recettes pétrolières émoussent l'incitation du gouvernement à maîtriser ses dépenses et entreprendre des réformes aux dépens d'une croissance à long terme et de la réduction de la pauvreté. Pour assurer que les recettes pétrolières appuient une réduction rapide de la pauvreté, le Tchad, avec l'assistance de la Banque mondiale, a mis en place un cadre réglementaire et institutionnel unique en son genre pour introduire des poids et des contrepoids dans l'utilisation des recettes pétrolières. L'Assemblée nationale a adopté le 30 décembre 1998 une Loi sur la gestion des recettes pétrolières (LGRP) pour réglementer l'utilisation des recettes de l'État provenant de l'exploitation des gisements pétroliers de Miandoum, Komé, and Bolobo, qui a débuté en juillet 2003.

2. Dans le cadre de la LGRP, le gros des recettes pétrolières directes (redevances et dividendes) serait affecté à la construction de routes, à la santé, à l'éducation, au développement rural et à l'eau et à l'environnement (secteurs prioritaires), dans le cadre d'activités susceptibles d'optimiser la réduction de la pauvreté. La LGRP a créé un comité de surveillance, le *Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières* (CCSRP), qui inclut des représentants de l'État, du Parlement et de la société civile et dont le but est de contrôler l'utilisation des recettes pétrolières. En outre, la loi a créé un fonds pour les générations futures (FGF) qui a reçu 10 % des recettes directes à épargner pour l'avenir. Cette approche réglementaire est considérée comme très novatrice et offre le cadre dans lequel la Banque mondiale et les autres donateurs continueront d'offrir un soutien financier et technique conséquent au Tchad.

3. À la fin de décembre 2005, le gouvernement du Tchad, sans consulter la Banque mondiale ni les autres donateurs, a révisé la LGRP et i) a éliminé le FGF et décidé par décret d'en rapatrier le solde; ii) allongé la liste des secteurs prioritaires financés par des recettes pétrolières faisant l'objet d'une affectation spéciale pour y inclure l'énergie, la justice, l'administration territoriale et la sécurité intérieure et a investi le gouvernement de l'autorité pour réviser la liste des secteurs prioritaires; iii) a accru la part des recettes pétrolières allouées au budget général de 13½ % (les 15 % d'origine, net du FGF) à 30 %; iv) a étendu la couverture de la LGRP à tous les gisements pétroliers devant être développés au Tchad et v) a prolongé le mandat des membres du *Collège* de trois à neuf ans.

4. Bien que la révision comporte certains aspects positifs (élargissement du champ d'application de la LGRP à tous les gisements pétroliers), les modifications et le processus de la révision ont dans l'ensemble compromis les objectifs d'origine de la loi. C'est pourquoi, en réponse, le 6 janvier 2006, la direction de la Banque mondiale a suspendu les décaissements destinés aux projets de la Banque mondiale et a gelé les transferts du compte séquestre offshore des recettes pétrolières. Par la suite, la Banque mondiale et le gouvernement ont entamé un dialogue en vue de sortir de l'impasse et du 29 janvier au 1er février 2006, les délégations de la Banque mondiale et du gouvernement se sont réunies à Paris pour envisager les options d'un réengagement. À la suite de ces réunions, une mission pluri-partenaires (du

24 mars au 6 avril 2006) avec la participation de partenaires clés (la France, Allemagne et les États-Unis ainsi que la BAfD, l'UE, le FMI, l'UNHCR, le PNUD et la Banque mondiale) a permis au Tchad et à ses partenaires d'échanger leurs vues et d'arriver à un commun accord sur les principaux défis de la mise en œuvre de la stratégie de la réduction de la pauvreté, y compris sur la situation des réfugiés au Darfour et les préoccupations sécuritaires. Les bases ont ainsi été jetées pour de nouvelles discussions de haut niveau entre la Banque mondiale et le gouvernement du Tchad. Le 25 avril 2006, les deux parties ont signé un accord provisoire qui leur permettait de prendre une série d'actions échelonnées en vue de la reprise de la coopération. La Banque mondiale a levé la suspension des décaissements sur son portefeuille au Tchad. Pour sa part, le gouvernement a accepté i) d'adopter une loi de finances révisée pour 2006 qui précise que 70 % des recettes pétrolières seront utilisées pour des programmes de pauvreté prioritaires (à l'exclusion de la sécurité) et ii) de prendre des mesures parallèles en vue de renforcer le contrôle, la transparence et la responsabilisation des recettes pétrolières ainsi que des ressources financières de l'État et, de manière plus générale, l'aide au développement. Les deux parties sont aussi convenues de préparer un accord exhaustif pour guider la gestion des ressources pétrolières au Tchad.

II. Stratégie d'aide-pays de la banque mondiale

5. Le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) du Tchad a été officiellement avalisé par les Conseils de la Banque mondiale et du FMI le 13 novembre 2003 et le 17 novembre 2003 respectivement. La bonne gouvernance, une saine gestion macroéconomique et une croissance économique rapide font partie des cinq axes stratégiques du DSRP. La stratégie insiste sur la nécessité d'une solide croissance durable dans le secteur non pétrolier, d'une amélioration du capital humain et des conditions de vie des groupes les plus vulnérables et sur la protection de l'environnement. Le programme d'assistance de la Banque mondiale au Tchad est défini dans la Stratégie d'aide-pays (SAP) qui a été entérinée par le Conseil de la Banque mondiale le 11 décembre 2003. Le SAP sous-tend deux principaux objectifs stratégiques qui correspondent au DSRP du Tchad : i) le renforcement de la gouvernance, y compris la gestion des ressources publiques et ii) une croissance inclusive et diversifiée alors que le pays se lance dans la production pétrolière.

Le portefeuille de projets de l'IDA

6. Le portefeuille de projets actuel de l'IDA (Annexe 1) appuie les investissements dans les secteurs clés pour les services sociaux et économiques (santé, éducation, énergie, développement rural et transport). Les projets récemment achevés ont contribué au renforcement des capacités de gestion des dépenses publiques, de gestion du secteur pétrolier, de développement local et de gestion environnementale ainsi que d'exploitation des ressources pétrolières du Tchad.

7. **Soutien au programme de réformes** : la Banque a assuré trois opérations de réformes de la politique économique à décaissement rapide pour un total de 85 millions de dollars EU de 1996 à 1999 à l'appui du programme de réformes du gouvernement. Ces réformes ont principalement mis l'accent sur la transparence et la responsabilisation dans la gestion des dépenses, le système de passation des marchés publics et la promotion d'une croissance durable et une réduction de la pauvreté. Le dernier crédit à l'ajustement, le Crédit de soutien à la réforme institutionnelle (CSRI) de 25 millions de dollars EU a été approuvé

par le Conseil le 30 novembre 2004 et a été achevé en décembre 2005. Ce crédit, qui fait fond sur les crédits précédents (SAC IV et SAC V), a contribué aux réformes destinées i) à améliorer la gouvernance du secteur public moyennant une transparence accrue, l'État de droit et la participation; ii) à promouvoir une utilisation plus efficace des ressources grâce à une meilleure gestion, une amélioration de la passation des marchés et une réforme de la fonction publique et iii) à favoriser une croissance durable dans le secteur rural en réformant le secteur du coton. La mise en œuvre de ces réformes a tiré parti du Projet de gestion de l'économie pétrolière (PGEP), un projet de renforcement des capacités et d'assistance technique parrainé par l'IDA, qui a été conclu en 2005.

8. **Contribution au secteur du pétrole:** le Groupe de la Banque mondiale a apporté une contribution substantielle au développement du secteur pétrolier du Tchad. Le 6 juin 2000, le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé le Projet de développement pétrolier et d'oléoduc pour lequel elle a fourni un prêt de la BIRD équivalant à 39,5 millions de dollars EU à la République du Tchad, ainsi que 14,2 millions de dollars EU en prêts-A et jusqu'à 42,7 millions de dollars EU en prêts-B de la Société financière internationale à la société de transport pétrolier au Tchad. Un projet complémentaire de renforcement des capacités de gestion du secteur pétrolier, financé par l'IDA, est destiné à promouvoir une gestion environnementalement et socialement saine du secteur pétrolier et a été approuvé en même temps pour 23,7 millions de dollars EU. En complément, la direction du Projet d'économie pétrolière avait pour but, avec 17,5 millions de dollars EU, de renforcer les capacités de gestion des finances publiques; il a été approuvé en janvier 2000. Les projets de la BIRD et de l'IDA associés à la construction de l'oléoduc ont été conclus en juin 2005. Des projets successeurs de renforcement des capacités sont en cours de préparation.

9. **Projets en cours de préparation :** deux projets de renforcement des capacités sont en cours de réparation en vue de renforcer davantage la gestion des finances publiques et le secteur pétrolier; ils devraient être présentés au Conseil d'administration au cours de l'exercice de 2007. Le programme de prêts pour l'exercice 2006-07 inclut également un Projet de développement urbain. Sont aussi à l'étude un programme de réforme du secteur du coton, une opération de soutien budgétaire et la démobilisation et la réintégration des rebelles armés et des soldats.

Activités hors prêts

10. Outre ses activités de prêts, la Banque mondiale a réalisé des activités hors prêts, notamment i) des revues annuelles des dépenses publiques depuis 2002, une Évaluation de la responsabilité financière (2004) et, conjointement avec le FMI, un suivi PPTE des progrès de la gestion des finances publiques qui, en 2004, jetait les bases d'un plan d'action exhaustif de réformes de gestion des finances publiques préparées par le gouvernement; ii) un soutien technique à la mise en œuvre dans le cadre de dépenses à moyen terme et de budgets-programmes dans les secteurs prioritaires; iii) la préparation d'un rapport d'avancement de l'éducation; iv) une analyse des impacts sur la pauvreté et le social dans le secteur du coton et v) une Étude diagnostique d'intégration du commerce finalisée et diffusée en novembre 2005. La Banque mondiale fournit également une assistance technique au Comité directeur du DSRP pour la mise en œuvre et le suivi du DSRP conjointement avec d'autres donateurs et a lancé une Revue de la politique de développement/Évaluation de la pauvreté à achever au cours de l'exercice 2007. Ce travail présentera une évaluation approfondie des questions de

politique économique et des choix stratégiques destinés à promouvoir la croissance et réduire la pauvreté à moyen terme. La Banque mondiale produira un rapport d'avancement du SAP au cours de l'exercice 2007.

III. Collaboration entre la Banque mondiale et le FMI

11. Le FMI prend la tête du dialogue sur le cadre macroéconomique, la définition des objectifs et des repères macroéconomiques et la mobilisation des ressources, notamment les politiques fiscales. La Banque mondiale assure la direction du dialogue dans les secteurs cruciaux tels que l'éducation, la santé, l'électricité, l'eau, le développement rural et le transport. La Banque mondiale prend aussi la tête du dialogue dans les réformes du secteur du coton et de l'énergie, en collaboration étroite avec le FMI. Le FMI insiste plus particulièrement sur le suivi de l'impact budgétaire de certaines mesures de réformes clefs par exemple, l'augmentation de la masse salariale et les subventions de l'État à Cotontchad et dans la société d'électricité. En outre, la Banque a assumé la direction de l'impact sur la pauvreté et le social des réformes entreprises dans le secteur du coton, comme indiqué plus haut. Nombre de réformes portant sur la gouvernance, la gestion des recettes pétrolières et des finances publiques sont partagées entre la Banque mondiale et le FMI. Dans tous ces domaines, les deux institutions entretiennent un dialogue étroit, chacune se concentrant sur des sujets particuliers.

12. La Banque mondiale et le FMI se partagent la responsabilité du suivi des déclencheurs du point d'achèvement pour l'initiative PPTE, la Banque mondiale se chargeant des déclencheurs relatifs à la santé, l'éducation, le développement rural et les secteurs de l'infrastructure et le FMI des résultats macroéconomiques, la responsabilité du suivi des déclencheurs relatifs à la gouvernance étant partagée. Les deux institutions collaborent aussi étroitement sur le dialogue portant sur le DSRP.

13. Personne à contacter: M. Ali M. Khadr, Directeur-pays pour le Tchad

Région Afrique
(202) 458-7860

Annexe 1 : Tchad: Portefeuille de l'IDA			
Projet	Secteur	Montant approuvé	Date d'approbation
Renforcement des capacités du secteur pétrolier	Infrastructure	23,7 millions de dollars EU	6 juin 2000
Programme de transport national	Transport	67 millions de dollars EU	6 octobre 2000
Soutien au secteur santé	Santé	41,5 millions de dollars EU	27 avril 2000
Second projet démographie et sida	Plurisectoriel	24,6 millions de dollars EU	12 juillet 2001
Électricité et adduction d'eau	Infrastructure	54,8 millions de dollars EU	10 octobre 2002
Réforme du secteur de l'éducation	Éducation	42,3 millions de dollars EU	18 mars 2003
Organisation de services et de producteurs agricoles	Agriculture/coton	26,5 millions de dollars EU	11 décembre 2003
Développement local	Plurisectoriel	23 millions de dollars EU	16 septembre 2004
Projet d'urgence de lutte contre les criquets	Réseau du développement écologiquement et socialement durable	10,8 millions de dollars EU	30 novembre 2004

APPENDICE III : Tchad — Questions d'ordre statistique

Bien que dans l'ensemble la communication de données aux fins de la surveillance soit encore adéquate, l'analyse des services a été affectée par l'insuffisance des statistiques relatives à la balance des paiements, aux finances publiques et des questions statistiques monétaires. La mission d'un module de données statistiques du RONC qui s'est rendue à N'Djamena en mai-juin 2005 a constaté que le système statistique du Tchad est encore faible et souffre d'une pénurie de ressources à la fois financières et humaines. Plus précisément, la mission du RONC a identifié un certain nombre d'insuffisances, telles que le financement inadéquat de l'INSEED, des données sources médiocres pour la comptabilité nationale, une couverture insuffisante des statistiques monétaires et des finances publiques, une sectorisation des entités publiques dans tous les groupes de données, la non-diffusion des statistiques des finances publiques par le Ministère de l'économie et des finances et, de manière générale, un accès limité aux données et métadonnées.

L'établissement des statistiques macroéconomiques est décentralisé et fait intervenir plusieurs ministères de l'État ainsi que la direction nationale de la BEAC. La direction des statistiques à l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) est responsable de la comptabilité nationale et de l'indice des prix à la consommation (IPC) ainsi que de la production et de la diffusion des statistiques démographiques et de certains indicateurs sociaux. Le Ministère des finances est responsable du recueil des données budgétaires. La BEAC est responsable des statistiques monétaires et de la balance des paiements. L'IPC est publié tous les 15 jours et les autres données sont périodiquement diffusées par les autorités. Tous les mois, la BEAC diffuse les statistiques monétaires et financières disponibles du Tchad sur son site Web (www.beac.org) et rediffuse régulièrement les autres statistiques macroéconomiques.

Pendant la récente mission du RONC, les autorités se sont déclarées très intéressées par une réforme du système statistique mais ont fait savoir qu'elles manquaient de ressources — à la fois humaines et financières — pour le faire. La mise en œuvre en 1998 d'un nouvel ensemble de comptabilité nationale conformément au *Système de comptabilité nationale 1993 (SCN 1993)* est une étape importante dans cette direction. L'adoption en 1999 par l'État d'une loi visant à réglementer et renforcer les activités statistiques donne un nouvel élan au recueil et à la diffusion des données statistiques.

Pour son cadre de développement statistique, le Tchad a aussi adopté le Système général de diffusion des données (SGDD); les métadonnées statistiques sont affichées sur le Tableau d'affichage des normes de diffusion des données du FMI depuis septembre 2002. Toutefois, le Tchad n'a pas procédé aux actualisations annuelles des métadonnées et les projets d'amélioration sont donc devenus périmés.

Secteur réel

Au début de 1998, les autorités ont commencé à recueillir un nouvel ensemble de comptabilité nationale dans le respect des exigences méthodologiques du *SCN 1993* et ont retenu 1995 comme année de référence. Parmi les améliorations notables, on compte l'établissement d'un tableau entrées-sorties qui incorpore la production des ménages hors

marché et prévoit une amélioration de la couverture des activités informelles. Il reste néanmoins à affiner le processus d'actualisation des données, notamment pour tenir compte des changements structurels de l'économie. Selon l'évaluation du RONC, les données sources pour l'établissement de la comptabilité nationale restent un point faible imputable au financement insuffisant de l'organe d'établissement. Qui plus est, la diffusion des données et des métadonnées au public pourrait être optimisée grâce à des publications plus ponctuelles et des informations plus détaillées. Le seul indice des prix disponible est l'IPC qui repose sur des pondérations périmées qui remontent à 1972. Il est donc important de ne pas relâcher les efforts qui visent la production d'un indice des prix à la consommation harmonisé pour les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale avec l'assistance de l'Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) ainsi que l'achèvement de l'enquête prévue sur la consommation des ménages.

Finances publiques

Le Tchad n'a pas encore été en mesure de reprendre la communication de données détaillées à publier dans l'*Annuaire de statistiques de finances publiques*. Les données budgétaires annuelles jusqu'à 2001 ont été communiquées et publiées dans les *Statistiques financières internationales (SFI)* mais font apparaître des divergences importantes entre les déficits et le financement total. La mission pluri-sectorielle de 2000 a noté que les statistiques des finances de l'État n'étaient pas systématiquement établies de manière exhaustive. Le Tableau trimestriel des opérations financières de l'État, établi par un groupe de travail principalement aux fins du programme appuyé par le FMI, repose sur plusieurs sources disparates. La mission a recommandé d'établir des procédures systématiques pour l'établissement des statistiques des finances publiques reposant, dans la mesure du possible, sur un ensemble unifié de données comptables et administratives et qui ne seraient mises en œuvre qu'après un examen approfondi du système de comptabilité nationale.

Secteur monétaire

La BEAC communique régulièrement les statistiques monétaires et relatives aux taux d'intérêt aux fins de la publication dans *SFI* mais les délais doivent être améliorés. L'établissement des données par l'organe national de la BEAC et leur communication au siège de la BEAC souffrent encore de retards. Qui plus est, la couverture des statistiques monétaires pour le Tchad est limitée à la banque centrale et aux banques commerciales en activité. Les sociétés de micro-crédit, une source croissante de financement au Tchad, sont exclues, de même que d'autres unités du secteur financier. Il est impossible de rapprocher les indicateurs monétaires et budgétaires sur le crédit net à l'État à cause de différences dans la couverture institutionnelle des administrations publiques et du secteur public. En outre, l'exactitude est affectée par d'importants mouvements de devises entre les pays membres de la CEMAC. Environ 34 % des billets de banque émis au Tchad par la direction nationale de la BEAC circule au Cameroun, alors que la monnaie qui circule au Tchad inclut quelque 15 % de billets de banque du Cameroun et 6 % de billets de la République Centrafricaine.

Outre le récent module de données du RONC et les missions statistiques pluri-sectorielles au Tchad, le Département des statistiques a fourni au niveau régional une assistance technique en matière de statistiques monétaires à la BEAC, y compris un soutien à la BEAC dans la

transition au Manuel de statistiques monétaires et financières. La migration fera intervenir un élargissement à la fois de la couverture institutionnelle et de la disponibilité d'informations détaillées par instrument. Le Département des statistiques a participé à des ateliers régionaux de statistiques monétaires à la BEAC et a offert des séminaires de formation régionaux tous les deux ans en matière de statistiques monétaires et financières en français à l'Institut multilatéral d'Afrique .

Balance des paiements

Comme dans d'autres pays de la CEMAC, l'organe national de la BEAC est responsable de l'établissement des statistiques de la balance des paiements pour le Tchad. La mauvaise qualité de ces statistiques semble être imputable à la pénurie de personnel et à l'insuffisance du financement et des ressources matérielles consacrés à l'établissement de la balance des paiements. On sait que les données relatives au commerce extérieur, établies par la DSEED sur la base des déclarations douanières ne sont pas fiables et souffrent de problèmes de couverture; elles ne correspondent pas non plus à celles qui sont utilisées dans l'établissement de la comptabilité nationale. C'est pourquoi elles ne sont pas utilisées dans leur totalité par la BEAC dans l'établissement des données relatives à la balance des paiements. Les données sur les exportations sont estimées sur la base des données fournies par les ministères dépensiers.

Même si l'on reconnaît qu'il est difficile de recueillir des données sur les échanges transfrontaliers informels entre le Tchad et ses pays voisins, nombre d'améliorations pourraient être apportées sur des éléments tels que les importations, les exportations de coton et de bétail, le fret et des transferts publics. La coordination entre la CEMAC, la DSEED et les autres agences doit être plus étroite pour améliorer la couverture des données. La mission d'assistance technique pluri-sectorielle de 2000, la première mission du Département des statistiques au Tchad en 10 ans, a donné lieu à une évaluation approfondie des besoins dans le domaine des statistiques de la balance des paiements. Elle a constaté que le système et les procédures d'établissement des statistiques de la balance des paiements, récemment révisés pour se conformer à la cinquième édition du *Manuel de la balance des paiements (MBP)*, étaient sains sur le plan conceptuel mais que leur application était imparfaite à cause de l'absence de sources et de méthodes documentées, de l'insuffisance du personnel et de l'absence de formation. Dans tous ces domaines, la mission a formulé des recommandations précises. C'est pourquoi il serait souhaitable que les autorités confirment qu'elles s'engagent à renforcer les ressources humaines et techniques.

Indicateurs de pauvreté

Au début de 2003, avec l'assistance de la Banque mondiale, les autorités ont lancé une enquête sur les ménages portant sur les revenus et les dépenses. Les résultats de cette enquête permettront de définir le seuil de pauvreté ainsi que les principaux indicateurs de pauvreté (incidence, profondeur et gravité).

Tchad. Tableau des indicateurs habituels nécessaires à la surveillance

(au 27 juillet 2006)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ⁶	Fréquence de déclaration ⁶	Fréquence de publication ⁶
Taux de change	Quotidien	Quotidien	M	M	M
Avoirs de réserve internationaux et engagements constituant des réserves des autorités étrangères ¹	avr. 2006	juin 2006	M	M	M
Base monétaire	avr. 2006	juin 2006	M	M	M
Monnaie au sens large	avr. 2006	juin 2006	M	TM	M
Bilan de la Banque centrale	avr. 2006	juin 2006	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	avr. 2006	juin 2006	M	M	M
Taux d'intérêt ²	avr. 2006	juin 2006	MI	TM	M
Indice des prix à la consommation	juin 2006	juin 2006	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administrations publiques ⁴					
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administration centrale	juin 2006	juil. 2006	T	T	
Stock de la dette contractée et garantie par l'administration centrale ⁵	juin 2006	juil. 2006	T	T	
Solde extérieur courant	2004	août 2005	A	A	A
Exportations et importations de biens et de services	2004	août 2005	A	A	A
PIB/PNB	2005	juin 2006	A	A	A
Dette extérieure brute	1/15/2005	1/21/05	Bi-M	Bi-M	

¹ Comprend les avoires de réserve gagés ou autrement grevés ainsi que les positions nettes sur dérivés.

² A la fois taux du marché et taux réglementés, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, et les taux des bons, obligations et titres du Trésor à moyen terme.

³ Financement extérieur, financement intérieur bancaire et financement intérieur non bancaire.

⁴ Les administrations publiques comprennent l'administration centrale (fonds budgétaires, fonds extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale) ainsi que les administrations d'État et locales.

⁵ Y compris la composition par monnaies et échéances.

⁶ Quotidien (Q), hebdomadaire (H), mensuel (M), trimestriel (T), annuel (A), irrégulier (I), non disponible (ND).

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

TCHAD

Rapport des services du FMI pour les consultations de 2006 au titre de l'article IV Informations complémentaires

Préparé par le Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

Approuvé par David Andrews et Michael Hadjimichael

Le 11 décembre 2006

14. **Le présent supplément reflète les discussions qui se sont tenues avec les autorités lors d'une mission destinée à conclure les consultations de 2006 au titre de l'article IV du 26 octobre au 15 novembre**²³. Il expose l'évolution la plus récente depuis la publication du rapport des services et offre une description et une analyse du cadre macroéconomique à moyen terme, le budget de 2007 et une Analyse actualisée de la viabilité de la dette (Rapport du FMI No. 05/74), pour laquelle il n'y avait pas de données suffisantes disponibles au moment de la publication du rapport des services. L'évaluation des services a été actualisée à la suite de ces discussions et de la récente évolution.

V. ÉVOLUTION RÉCENTE

15. **La situation politique et sécuritaire du Tchad est précaire.** L'opposition armée a intensifié les attaques après la fin de la saison des pluies en août, ce qui a incité les autorités à déclarer l'état d'urgence et les Nations Unies à déclarer la Phase IV de sécurité pour le Tchad oriental et la Phase III pour N'Djamena. La nature du conflit se régionalise, la guerre du Darfour déborde dans le Tchad oriental causant de nombreux morts et grossissant le flux des réfugiés, alors que les activités des rebelles au Nord-Est de la République centrafricaine incluraient des groupes tchadiens.

16. **Les perspectives de croissance pour 2006 sont meilleures qu'à l'époque du rapport des services, mais l'inflation reste préoccupante.** La croissance supérieure du PIB réel en 2006 (1,3%) reflète une croissance non pétrolière plus élevée qui compense une chute

²³ La mission était composée de M. Snoek (Chef de mission), M. Camard (Représentant résident), M. Melhado, M^{me}. Lacoche (tous du Département Afrique), et de M. Buissé (Département des finances publiques). Les membres de la mission ont travaillé en relation étroite avec une mission de la Banque mondiale présente en même temps.

de la production pétrolière quelque peu plus importante que ce qui avait été envisagé auparavant. La principale cause de la montée de l'inflation (15 % d'octobre 2005 à 2006) était une hausse de 67 % des prix de la viande au cours de la même période attribuée à de plus grosses exportations de viande accrues vers les pays voisins à la suite des inquiétudes relatives à la grippe aviaire et au fait que les ouvriers du secteur du pétrole ont préféré l'offre intérieure aux importations. À l'exclusion de la viande, l'inflation était équivalente à 4,4 % dans les 12 mois précédant octobre.

17. Le règlement d'un litige relatif à l'impôt sur le revenu avec deux des trois sociétés du consortium qui produit le pétrole tchadien s'est soldé par des recettes supplémentaires équivalant à 8 % du PIB non pétrolier (dont la plus grande partie a été versée en octobre)²⁴. Les recettes supplémentaires, associées à la libération des fonds du compte séquestre contrôlé par la Banque mondiale, ont permis une nouvelle expansion de la plupart des catégories de dépenses, poussant le déficit primaire non pétrolier à 16,6 % du PIB en 2006, au lieu des 11,2 % du PIB ciblés. L'augmentation générale des salaires a rétroactivement étendue à la première moitié de l'année (ce qui a contribué à un surplus attendu de la masse salariale par rapport à la cible pour la fin de 2006 de 0,3 % du PIB). On estime les nouvelles dépenses sécuritaires exceptionnelles à 2,5 % du PIB, ce qui amène le total annuel à 4,3 % du PIB. Les dépenses pour les autres transferts et les biens et les services ont aussi été relevées. Certaines affectations aux dépenses de capital qui avait été réduites dans le budget révisé de juin 2006 ont été rétablies et les dépenses de capital financées par l'intérieur ont augmenté de 1,3 % du PIB. En dépit de ces augmentations des dépenses, les autorités estiment pouvoir rembourser les avances exceptionnelles de 2005 de la banque centrale (BEAC) et certaines des autres dettes intérieures. Un second budget révisé pour 2006, qui reflète les changements susmentionnés, se traduirait par un excédent de fin d'année dans le compte de recettes pétrolières d'environ 1,7 % du PIB. Du point de vue structurel, des mesures sont prises pour clore rapidement l'exercice de 2006 afin d'éviter des reports de dépenses excessifs, d'améliorer le contrôle des coûts des services publics, d'optimiser la coordination avec le bureau de passation des marchés et de renforcer le rôle de supervision du Ministère. Toutefois, le passage à un compte unique du Trésor est lent. Le Tchad a aussi maintenu un solde sur son compte en DTS équivalant à au moins trois mois des obligations financières du Tchad envers le FMI.

18. Les autorités entendent établir un mécanisme de stabilisation des recettes pétrolières avant la fin de 2006. Le mécanisme correspond aux besoins à moyen terme du Tchad en matière de dépenses qui ont lieu en début de période. Il serait situé à la banque centrale (BEAC) et inclurait un compte pétrolier complètement intégré au processus budgétaire. Les transferts annuels du compte pétrolier se feraient progressivement au cours de l'année, seraient limités à des montants approuvés pour le budget et ne pourraient être

²⁴ Sauf indication contraire, tous les ratios au PIB sont au PIB non pétrolier.

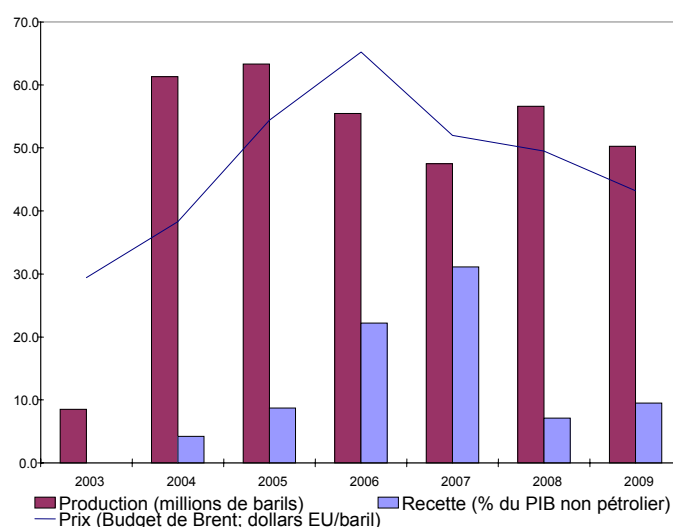
modifiés qu'après l'approbation parlementaire d'un budget révisé²⁵. Au départ, le dispositif convenu avec les services de la Banque mondiale et du FMI permettrait encore de séparer les flux d'impôts et de redevances pour tenir compte de la loi actuelle sur la gestion des recettes pétrolières et faciliter le contrôle de l'utilisation de redevances pétrolières par le collège. Le dispositif pourrait être revu et simplifié à la suite de discussions sur un nouveau programme de gestion des recettes pétrolières — y compris la révision du rôle du collège — dans le contexte de la préparation d'un document actualisé de la stratégie de réduction de la pauvreté en 2007.

VI. LE CADRE MACROÉCONOMIQUE À MOYEN TERME

19. **Les discussions sur le cadre macroéconomique à moyen terme ont été axées sur l'utilisation durable des recettes pétrolières attendues.** Compte tenu du fait que les projections relatives au cours du pétrole restent prudentes et que l'on attend une baisse progressive de la production pétrolière, on prévoit que les recettes pétrolières de l'État augmentent à 31 % du PIB en 2007 avant de chuter à environ 8,5 % du PIB en moyenne au cours des deux années qui suivent (figure)²⁶. Les services ont recommandé que le gros des recettes pétrolières de 2007 soit économisées — et donc ne soit pas transférées au budget

— pour pouvoir être progressivement utilisées à long terme. Cette démarche favoriserait la viabilité budgétaire à long terme en ménageant des délais pour remédier à la faiblesse de recettes non pétrolières, améliorer la gestion des finances publiques pour mieux faire face à des dépenses plus élevées et pour aider à assurer que les dépenses correspondent à la capacité d'absorption. Tout en étant d'accord avec ces principes généraux, les autorités avancent que les immenses besoins du pays en matière de développement ainsi que les attentes de la population que les avantages des recettes pétrolières soient immédiats exigent que ces ressources soient utilisées plus rapidement pour satisfaire aux besoins légitimes urgents,

Tchad : Perspectives pétrolières 2003-09



²⁵ Les retraits annuels prévus détermineront le montant maximum de recettes pétrolières qui peuvent être transférées au Trésor pour financer des programmes qui ont été inclus dans la loi de finance pertinente.

²⁶ Comparées à l'Encadré 4 du rapport des services, les projections inférieures pour 2007 (plus de 40 % du PIB) reflètent des projections inférieures pour les prix et la production à cause de l'évolution récente et des avances importantes sur les impôts sur le revenu de 2006 versés par les sociétés pétrolières après la résolution du récent litige fiscal.

notamment s'agissant de la construction de l'infrastructure du pays, ce qui favoriserait une croissance plus élevée à l'avenir. À la suite de ces discussions, le cadre à moyen terme permet en 2007 une nouvelle légère augmentation du déficit primaire non pétrolier (à l'exclusion des dépenses sécuritaires exceptionnelles) qui serait suivie d'ajustements ultérieurs en 2008-09, notamment s'agissant des dépenses courantes. Les dons extérieurs et l'assistance concessionnelle aux projets devraient enregistrer une nouvelle baisse de 7,6 % du PIB en 2006 à 6,3 % en 2007 puis 5,1 % en 2009; ils resteraient néanmoins une composante importante du financement du programme de dépenses.

20. **Il est projeté que la croissance réelle non pétrolière soit solide à moyen terme, en partie grâce au niveau plus élevé des dépenses de l'État.** Plus précisément, la croissance non pétrolière devrait se hisser à environ 6 % d'ici 2007, puis se stabiliser aux environs de 4,5 % au cours des années ultérieures. L'épargne de l'État, bénéficiant des recettes pétrolières inattendues, augmenterait sensiblement en 2007 mais chuterait brutalement au cours des années ultérieures, reflétant la baisse des recettes pétrolières. Les investissements de l'État augmenteraient à moyen terme conformément au cadre de dépenses à moyen terme. Le compte extérieur courant enregistrerait un léger excédent en 2007, mais il devrait se dégrader à moyen terme alors que les recettes pétrolières baissent et que les importations, alimentées par l'expansion de l'activité économique, s'accroissent. Le cadre repose sur une baisse de l'inflation par rapport à la cible de la CEMAC à la fin de 2007.

21. **Les politiques budgétaires à moyen terme des autorités ont pour but de procéder à un ajustement substantiel à moyen terme puis de continuer à rééquilibrer les finances publiques.** Le cadre serait totalement financé jusqu'en 2009, en supposant que les flux d'aides projetés restent conséquents. Au cours de cette période, l'épargne des recettes pétrolières exceptionnelles en 2007 se tarirait progressivement ; les recettes pétrolières supplémentaires supérieures aux estimations actuelles seraient économisées, ce qui serait appuyé par des politiques visant à renforcer les recettes non pétrolières dont l'augmentation est projetée de 7,9 % du PIB en 2006 à 8,5 % en 2009 et, du côté des dépenses, par la réforme de la fonction publique et de l'armée et les réformes structurelles dans les secteurs du coton et de l'électricité destinées à éliminer progressivement les grosses subventions (équivalant à 2 % du PIB en 2007). Le cadre budgétaire à moyen terme inclut également le remboursement progressif de la dette intérieure (un plan de règlement sera préparé lorsque l'audit externe financé par l'Union européenne sera achevé).

22. **Une Analyse de la viabilité de la dette réalisée conjointement par la Banque mondiale et le FMI montre que même si la situation d'endettement du Tchad s'est nettement améliorée au cours des années récentes, les perspectives restent incertaines et le Tchad court un risque élevé de surendettement.** Bien que le scénario de référence semble viable, il fait intervenir des risques importants, notamment de nouveaux retards dans le versement de l'allégement complet de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale. Plus spécifiquement, les perspectives de viabilité de la dette se dégraderaient très sensiblement si

la valeur des exportations devait chuter à cause d'une baisse plus marquée que prévu des prix du pétrole ou si la discipline budgétaire était relâchée du court au moyen terme.

23. **Le budget de 2007a été formulé conformément à ce cadre à moyen terme²⁷.** La première proposition de budget des autorités pour 2007 prévoyait des dépenses nettement plus élevées, mais elles sont convenues qu'il était nécessaire de prévoir les dépenses selon les principes susmentionnés. Les dépenses courantes en 2007, mis à part les dépenses sécuritaires exceptionnelles, dépasseraient les résultats attendus pour 2006 d'environ 1 % du PIB non pétrolier. Cette augmentation reflète les subventions à CotonTchad et à la compagnie d'électricité²⁸, des dépenses plus élevées considérées par la Banque mondiale comme adéquates pour l'éducation et la santé ainsi qu'une progression globale des biens et des services (notamment les services publics) et des transferts qui étaient sous-financés par le passé. Compte tenu des perspectives relatives à la sécurité, le budget prévoit une affectation d'urgence pour les dépenses sécuritaires exceptionnelles de 1,1% du PIB (comparé à un niveau attendu de 4,3 % du PIB en 2006), ce qui se traduirait par un déficit primaire non pétrolier d'environ 14,5 % du PIB. Le niveau de l'ensemble des dépenses d'investissements baisserait de près de 0,7 % du PIB comparé à 2006, alors qu'une progression des dépenses de capital financées par l'intérieur compenserait largement une baisse des investissements financés par l'étranger. Le déficit non pétrolier permettrait l'accumulation d'un montant équivalant à 15 % du PIB non pétrolier dans le compte des recettes pétrolières.

24. **Lors de la formulation du budget pour 2007, la capacité d'absorption et le maintien de la stabilité macroéconomique ont été des considérations clés.** La moitié des dépenses de capital financées par l'intérieur porte sur l'infrastructure routière (dont une grande partie est cofinancée par les donateurs), domaine dans lequel les spécialistes du secteur estiment que la capacité d'absorption macroéconomique et technique est moins limitée grâce à la composante élevée des importations des dépenses et à la capacité prouvée des autorités à réaliser des projets routiers. La préservation de la stabilité macroéconomique est aussi favorisée par la maîtrise des dépenses courantes, notamment la masse salariale, et par la nature des projets visant à relever la qualité des dépenses publiques.

VII. |ÉVALUATION DES SERVICES

25. **La reprise regrettable du conflit a à nouveau mis en exergue les immenses défis de l'utilisation efficace des recettes pétrolières du Tchad.** Les dépassements importants de dépenses en 2006, qui reflètent en partie des dépenses sécuritaires plus élevées, sont une source de préoccupation. L'acceptation par les autorités d'un mécanisme destiné à épargner

²⁷ Il affecte aussi au moins 70 % de ressources budgétaires aux secteurs prioritaires, conformément au Protocole d'accord entre le Tchad et la Banque mondiale de juillet 2006.

²⁸ En partie pour payer la dette préalable de CotonTchad et pour appuyer les opérations d'une nouvelle station d'énergie à Farcha.

les futures recettes pétrolières excédentaires est bienvenue, mais la stabilité politique sera essentielle pour permettre à cette richesse pétrolière d'être canalisée vers les secteurs prioritaires.

26. Le budget de 2007 et le cadre budgétaire à moyen terme sont financés en totalité, mais les perspectives budgétaires sont soumises à plusieurs risques. Plus précisément, le décaissement en début de période des dépenses publiques présente des risques, notamment lorsqu'il est difficile d'évaluer la capacité d'absorption à cause de la disponibilité limitée de données. L'environnement instable actuel présente aussi des risques pour le budget de 2007. Bien que les services comprennent les besoins urgents et les grandes attentes, la stratégie du gouvernement qui consiste à décaisser des fonds importants dès le départ devra veiller à ce que les dépenses ne dépassent pas les limites de la capacité d'absorption; des contrôles serrés sur les nouveaux projets d'investissement à moyen terme seront aussi requis pour assurer leur viabilité budgétaire. Le cadre à moyen terme devra être réévalué au cas où de nouvelles dépenses sécuritaires dépasseraient les montants budgétisés.

27. Il reste crucial de continuer à renforcer la gestion des finances publiques pour assurer la qualité et le contrôle des dépenses. Les services exhortent les autorités à progresser rapidement dans la mise en œuvre d'un plan d'action dans ce domaine, en coopération étroite avec la Banque mondiale et les autres donateurs. Outre les améliorations dans tous les domaines de l'administration budgétaire, le renforcement de la capacité à préparer des cadres budgétaires à moyen terme exhaustifs pour assurer la viabilité budgétaire sera aussi essentiel. Alors que l'ampleur et le nombre des projets d'investissement pluriannuels augmentent, il sera nécessaire d'exercer un contrôle étroit sur les engagements à long terme, y compris sur les fonds de contrepartie.

28. La situation d'endettement du Tchad s'est améliorée, mais elle reste incertaine et le pays court encore des risques élevés de surendettement. Pour renforcer les perspectives de la dette du Tchad, il est important d'atteindre le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE et de maintenir la discipline macroéconomique. Dans le cas d'une baisse importante du prix du pétrole affectant la valeur des exportations ou si la discipline budgétaire se relâchait, les perspectives se dégraderaient très sensiblement.

29. Sous réserve que le budget de 2007 soit approuvé comme convenu et que la sécurité se stabilise, les discussions sur la première et la seconde revue dans le cadre d'un accord FRPC pourraient reprendre au début de 2007.

Tableau 1. Tchad : indicateurs économiques et financiers, 2005-09

	2005	2006		2007	2008	2009
	Prél.	Rapport des services	Révisé	Proj.	Proj.	Proj.
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)					
Revenu national						
PIB en prix constants	8.6	0.1	1.3	-1.2	7.4	0.8
PIB pétrolier	2.1	-8.2	-7.7	-20.1	17.5	-11.1
PIB non pétrolier	11.6	3.5	5.1	5.9	4.5	4.6
Indice des prix à la consommation (moyenne)	7.9	7.9	8.8	4.0	3.0	3.0
PIB réel par habitant	5.9	-2.4	-1.2	-3.6	4.8	-1.3
PIB réel non pétrolier par habitant	8.9	0.9	2.6	3.3	2.0	2.0
Secteur extérieur (évalué en francs CFA)						
Exportations, f.à.b.	43.5	17.4	18.7	-10.2	-21.6	-16.5
Importations, f.à.b.	-11.4	2.0	2.6	0.6	3.9	4.0
Volume des exportations	4.9	-11.4	-15.3	5.6	7.4	-7.9
Volume des importations	-18.3	-2.1	-1.4	-1.8	0.4	0.4
Termes de l'échange	29.6	23.7	28.8	-17.7	-22.2	-11.8
Taux de change effectif réel	6.2
	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
Investissement et épargne						
Investissement brut	20.2	20.5	21.5	21.1	17.7	18.3
Public	7.0	7.1	7.7	9.1	9.1	9.3
Privé	13.2	13.4	13.8	12.1	8.6	9.1
<i>dont</i> : secteur pétrolier	8.7	8.7	9.0	6.5	3.0	3.1
Épargne nationale brute	21.3	19.5	23.4	23.5	12.3	10.2
Publique	4.0	5.4	7.7	16.0	2.6	5.3
Privée	17.3	14.1	15.7	7.5	9.7	4.9
Solde extérieur courant, y compris transferts courants officiels	1.1	-1.0	1.8	2.4	-5.5	-8.2
	(en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)					
Finances publiques						
Recettes	17.5	23.1	30.7	39.8	16.0	18.7
<i>dont</i> : recettes non pétrolières	8.8	9.2	8.5	8.7	8.9	9.2
Total des dépenses	24.5	29.8	34.2	31.3	28.8	26.9
Dépenses courantes	11.3	16.2	19.6	17.3	15.2	14.4
Dépenses d'équipement	13.2	13.6	14.6	13.9	13.5	12.5
Solde primaire non pétrolier (base engagements, hors dons) 1/	-6.0	-11.2	-16.6	-14.5	-12.6	-11.3
Déficit budgétaire global (base engagements, hors dons)	-7.0	-6.7	-3.6	8.5	-12.8	-8.2
	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
Secetur extérieur						
Solde extérieur courant						
Hors transferts courants officiels	-0.9	-2.2	0.6	0.2	-7.5	-10.2
Hors opérations liées au pétrole et transferts courants officiels (en pourcentage du PIB non pétrolier)	-12.6	-15.2	-14.0	-11.8	-12.1	-11.8
	(milliards de francs CFA, sauf indication contraire)					
PIB nominal	3,104	3,503	3,420	3,060	3,178	3,108
PIB non pétrolier nominal	1,653	1,824	1,804	1,990	2,135	2,301
PIB nominal (millions de dollars EU)	5,896	6,707	6,519	5,963	6,225	6,111

Sources : données communiquées par les autorités tchadiennes; estimations et projections des services du FMI.

1/ Le solde primaire non pétrolier est égal au total des recettes non pétrolières, hors dons, moins le total des dépenses, hors service de la dette et investissements financés sur ressources extérieures

Tableau 2. Tchad : opérations financières consolidées, 2005-09
(milliards de francs CFA)

	2005	2006		2007	2008	2009
	Est.	Budget	Jun Est.	Budget	Proj.	Proj.
				Nov 1/		
Recettes	289,7	421,9	553,4	792,1	341,9	430,4
Recettes pétrolières 2/	144,0	253,5	400,1	619,1	151,0	219,0
Recettes non pétrolières	138,9	141,9	142,6	157,0	174,7	195,8
Recettes fiscales non pétrolières 3/	6,8	26,6	10,7	16,0	16,2	15,6
Dépenses	404,9	543,3	617,5	622,6	614,4	619,5
Dépenses courantes	187,3	295,5	353,8	345,2	325,4	330,7
Traitements et salaires	101,2	117,7	123,7	134,9	141,8	147,5
Fonction publique	73,3	85,1	89,0	100,2	105,7	110,0
Forces armées	27,9	32,5	34,7	34,7	36,1	37,5
Biens et services	34,2	49,5	58,3	63,2	65,0	66,8
Transferts	41,5	102,3	156,9	132,1	104,0	103,3
<i>dont</i> : dépenses exceptionnelles de défense et d'urgence	...	34,1	77,5	21,9	10,7	11,5
Intérêts	10,4	14,9	14,9	15,0	14,6	13,2
Intérieurs	3,2	5,0	5,0	5,0	5,0	3,9
Extérieurs	7,2	9,9	9,9	10,0	9,6	9,3
Dépenses d'investissement	217,7	247,8	263,7	277,4	289,0	288,7
Financées sur ressources intérieures	68,5	91,6	113,3	131,8	148,2	152,9
Financées sur ressources extérieures	149,1	156,2	150,5	145,6	140,8	135,8
Solde primaire non pétrolier (hors dons, base engagements) 3/ 4/	-99,8	-203,7	-298,8	-288,9	-268,1	-259,1
Solde budgétaire global (hors dons, base engagements)	-115,3	-121,4	-64,2	169,5	-272,5	-189,1
Arriérés	4,2	-51,2	-34,6	0,0	0,0	0,0
Solde budgétaire global (hors dons, base caisse)	-134,0	-172,6	-98,8	169,5	-272,5	-189,1
Financement	134,0	172,6	98,8	-169,5	272,5	189,1
Financement intérieur	-23,5	20,3	-38,3	-295,5	145,6	72,5
Banque centrale (BEAC)	2,7	31,1	-5,7	-276,7	167,5	88,4
Banques commerciales	-6,7	-0,9	-12,9	0,0	0,0	0,0
Financement non bancaire 5/	-19,5	-9,9	-19,7	-21,6	-21,9	-15,8
Financement extérieur	157,5	152,3	137,0	126,1	126,9	116,6
Dons	104,2	95,4	83,5	80,5	75,0	75,0
Dons de soutien budgétaire	13,1	13,8	7,6	5,7	0,0	0,0
Dons pour projets	91,1	81,6	75,9	74,8	75,0	75,0
Prêts (net)	53,3	56,9	53,5	45,6	51,9	41,6
Décaissements	58,1	74,6	74,6	70,8	65,8	60,8
Amortissement	-11,5	-21,5	-21,5	-25,2	-26,5	-29,6
Arriérés extérieurs (principal)	-1,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègement de la dette	8,7	0,5	0,5	0,0	12,6	10,4

Sources : données communiquées par les autorités tchadiennes; estimations des services du FMI.

1/ Propositions de budget pour 2007 convenues à la fin de la mission (novembre).

2/ Prix à l'exportation du pétrole basé sur la prévision de World Bank Petroleum Revenue. Comprend les redevances, dividendes, l'impôt sur le revenu, la prime sur la part de l'État et le produit des permis d'exploration ou d'exploitation (avant service du prêt lié à l'oléoduc)

3/ Le produit du permis d'exploration et les primes des compagnies pétrolières sont inclus les recettes pétrolières.

4/Le solde primaire non pétrolier est égal au total des recettes non pétrolières, hors dons, moins le total des dépenses, hors service de la dette et investissements financés sur ressources extérieures.

5/ Dette restructurée telle que définie dans le protocole d'accord technique du programme soutenu par la FRPC (hors BEAC et BCT) et les paiements relatifs aux nouvelles conventions de dette intérieure.

Tableau 2 (fin). Tchad : opérations financières consolidées, 2005-09
(en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)

	2005	2006		2007	2008	2009
	Est.	Budget Juin	Est.	Budget Nov 1/	Proj.	Proj.
Recettes	17,5	23,1	30,7	39,8	16,0	18,7
Recettes pétrolières 2/	8,7	13,9	22,2	31,1	7,1	9,5
Recettes non pétrolières	8,4	7,8	7,9	7,9	8,2	8,5
Recettes fiscales non pétrolières 3/	0,4	1,5	0,6	0,8	0,8	0,7
Dépenses	24,5	29,8	34,2	31,3	28,8	26,9
Dépenses courantes	11,3	16,2	19,6	17,3	15,2	14,4
Traitements et salaires	6,1	6,5	6,9	6,8	6,6	6,4
Fonction publique	4,4	4,7	4,9	5,0	5,0	4,8
Forces armées	1,7	1,8	1,9	1,7	1,7	1,6
Biens et services	2,1	2,7	3,2	3,2	3,0	2,9
Transferts	2,5	5,6	8,7	6,6	4,9	4,5
<i>dont</i> : dépenses exceptionnelles de défense et d'urgence	...	1,9	4,3	1,1	0,5	0,5
Intérêts	0,6	0,8	0,8	0,8	0,7	0,6
Dépenses d'investissement	13,2	13,6	14,6	13,9	13,5	12,5
Financées sur ressources intérieures	4,1	5,0	6,3	6,6	6,9	6,6
Financées sur ressources extérieures	9,0	8,6	8,3	7,3	6,6	5,9
Solde primaire non pétrolier (hors dons, base engagements) 3/ 4/	-6,0	-11,2	-16,6	-14,5	-12,6	-11,3
Solde primaire non pétrolier (hors dons, dépenses exceptionnelles de défense et d'urgence, base engagements) 3/ 4/	...	-9,3	-12,3	-13,4	-12,1	-10,8
Solde budgétaire global (hors dons, base engagements)	-7,0	-6,7	-3,6	8,5	-12,8	-8,2
Arriérés	0,3	-2,8	-1,9	0,0	0,0	0,0
Solde budgétaire global (hors dons, base caisse)	-8,1	-9,5	-5,5	8,5	-12,8	-8,2
Financement	8,1	9,5	5,5	-8,5	12,8	8,2
Financement intérieur	-1,4	1,1	-2,1	-14,9	6,8	3,2
Banque centrale (BEAC)	0,2	1,7	-0,3	-13,9	7,8	3,8
Banques commerciales	-0,4	-0,1	-0,7	0,0	0,0	0,0
Financement non bancaire 5/	-1,2	-0,5	-1,1	-1,1	-1,0	-0,7
Financement extérieur	9,5	8,4	7,6	6,3	5,9	5,1
Dons	6,3	5,2	4,6	4,0	3,5	3,3
Dons de soutien budgétaire	0,8	0,8	0,4	0,3	0,0	0,0
Dons pour projets	5,5	4,5	4,2	3,8	3,5	3,3
Prêts (net)	3,2	3,1	3,0	2,3	2,4	1,8
Décaissements	3,5	4,1	4,1	3,6	3,1	2,6
Amortissement	-0,7	-1,2	-1,2	-1,3	-1,2	-1,3
Arriérés extérieurs (principal)	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègement de la dette	0,5	0,0	0,0	0,0	0,6	0,5
Pour mémoire :						
Solde du compte de recettes pétrolières	1,7	15,0	5,8	1,2
PIB non pétrolier (milliards de francs CFA)	1652,5	1823,9	1804,2	1989,9	2135,1	2300,9

Sources : données communiquées par les autorités tchadiennes; estimations des services du FMI.

1/ Propositions de budget pour 2007 convenues à la fin de la mission (novembre).

2/ Prix à l'exportation du pétrole basé sur la prévision de World Bank Petroleum Revenue. Comprend les redevances, dividendes, l'impôt sur le revenu, la prime sur la part de l'État et le produit des permis d'exploration ou d'exploitation (avant service du prêt lié à l'oléoduc)

3/ Le produit du permis d'exploration et les primes des compagnies pétrolières sont inclus les recettes pétrolières.

4/ Le solde primaire non pétrolier est égal au total des recettes non pétrolières, hors dons, moins le total des dépenses, hors service de la dette et investissements financés sur ressources extérieures.

5/ Dette restructurée telle que définie dans le protocole d'accord technique du programme soutenu par la FRPC (hors BEAC et BCT) et les paiements relatifs aux nouvelles conventions de dette intérieure

TCHAD : ÉVALUATION DE LA VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE ET DU SECTEUR PUBLIC

30. Cette évaluation présente une analyse de viabilité de la dette conjointe du FMI et de la Banque mondiale à l'aide des modèles standards de la dynamique de la dette pour les pays à faible revenu; elle a pour but d'examiner, sur la base des données disponibles, la viabilité de la dette extérieure et du secteur public du Tchad.

Évaluation de la viabilité de la dette

31. Bien que la situation de la dette du Tchad se soit nettement améliorée au cours des années passées, les perspectives restent incertaines et le Tchad court des risques élevés de surendettement. Bien que le scénario de référence semble viable, il fait intervenir des risques importants, notamment de nouveaux retards dans le versement au Tchad de l'allégement complet de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale. Qui plus est, les différents scénarios et les tests paramétrés indiquent qu'en cas de chocs négatifs, les indicateurs d'endettement du Tchad se dégraderaient nettement. Plus spécifiquement, les perspectives de viabilité de la dette se dégraderaient très sensiblement si la valeur des exportations devait chuter à cause d'une baisse plus marquée que prévu des prix du pétrole ou si la discipline budgétaire était abandonnée du court au moyen terme.

Récente évolution de la dette

3. Le Tchad est admissible à l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Il a atteint le point de décision en 2001 ; les créanciers ont alors accepté un facteur commun de réduction de 30 %, ce qui se traduit par un allégement de la dette au titre de l'initiative PPTE de 170 millions de dollars EU en termes de VAN. Même si la totalité de l'allégement ne sera accordée qu'au moment du point d'achèvement de l'initiative PPTE, le Tchad est devenu admissible pour un allégement provisoire au titre de l'initiative des créanciers du Club de Paris ainsi que du FMI, de l'IDA et du Groupe de la BAfD. Mais le point d'achèvement ayant été repoussé, le Tchad pourrait atteindre les plafonds fixés à un allégement provisoire de la dette au titre de l'initiative PPTE pour certains créanciers. Quoi qu'il en soit, la situation d'endettement s'est beaucoup améliorée au cours des années passées, grâce à une solide croissance du PIB global imputable au secteur pétrolier et au fait que le gouvernement s'appuie dans une moindre mesure sur le soutien financier extérieur. À la fin de 2005, sa dette extérieure publique et garantie par l'État s'établissait à 880 milliards de FCFA (1,6 milliard de dollars EU), soit 27 % du PIB, comparé à 732 milliards de FCFA, mais 53% du PIB à la fin de 2002. En termes de VAN, la dette ne représentait que les deux tiers de ce montant car celle-ci est largement concessionnelle : 90% est exigible par les institutions multilatérales et le reste par des créanciers bilatéraux (voir le Rapport des services, tableau 8).

Hypothèses de base

4. Les scénarios économiques de référence sur lesquels repose l'analyse de viabilité de la dette dépendent énormément de l'évolution attendue de la production pétrolière du Tchad. Celle-ci devrait atteindre un pic en 2007 pour ensuite baisser progressivement et atteindre le cinquième de ce niveau d'ici 2030, eu égard aux réserves actuelles prouvées de pétrole. En même temps, on estime que le cours du pétrole va baisser. Conjugée au recouvrement du coût des investissements par les sociétés, cette situation se traduit par une chute brutale des recettes pétrolières pour l'État (voir Encadré 1). On trouvera aux Tableaux 1a et 1b les autres hypothèses clés. L'hypothèse de référence suppose une augmentation régulière de la croissance du PIB non pétrolier alors que la production pétrolière décline. La principale source de croissance est le secteur agricole qui tirera parti des investissements dans l'infrastructure financés sur les recettes pétrolières. Avec l'aide des mesures envisagées, les recettes non pétrolières, progresseront en pourcentage du PIB et compenseront la baisse des recettes pétrolières si bien que le solde primaire non pétrolier sera en mesure de couvrir le service de la dette. Pour résumer, le scénario de référence inclut un ajustement à moyen terme substantiel, puis la poursuite du rééquilibrage des finances publiques. S'agissant du service de la dette, l'hypothèse suppose que le Tchad atteindra le point d'achèvement de l'initiative PPTE à la fin de 2007.²⁹ Le scénario de référence fait apparaître des résiduels relativement importants en 2006 et 2007, car on émet l'hypothèse qu'une grande partie des recettes pétrolières seront utilisées pour accumuler des réserves. Au cours des années suivantes, alors que les réserves s'épuisent, le résiduel baisse et devient négatif.

Encadré 1. Tchad : projections macroéconomique pour l'AVD de référence 2006-2026							
	2006	2007	2008	2009	Moyennes		
					2006-2013	2014-2026	2006-2026
Croissance du PIB réel (%)	1.3	-1.2	7.4	0.8	2.5	4.5	3.7
Croissance du PIB réel non pétrolier (%)	5.1	5.9	4.5	4.6	5.0	5.6	5.3
Croissance du PIB nominal (%)	10.2	-10.5	3.9	-2.2	2.7	6.9	5.3
Niveau du PIB nominal (milliards de francs CFA)	3,420	3,060	3,178	3,108	3,357	5,953	4,964
Production pétrolière (millions de barils)	55.4	47.5	56.6	50.3	48.1	20.1	30.8
Cours du pétrole (Brent, \$ par baril)	65.2	52.0	49.5	43.2	47.3	56.4	52.9
Recettes pétrolières (milliards de francs CFA)	400	619	151	219	292	219	247
Recettes pétrolières (% du PIB)	11.7	20.2	4.8	7.0	8.8	4.2	5.9
Recettes non pétrolières (milliards de francs CFA)	153	173	191	211	231	735	543
Recettes non pétrolières (% du PIB)	4.5	5.7	6.0	6.8	6.8	11.9	10.0
Solde primaire non pétrolier (% du PIB non pétrolier (hors dons et dépenses de sécurité)	-12.3	-13.4	-12.1	-10.8	-9.1	-3.6	-5.7

Sources : autorités tchadiennes et estimations des services du FMI.

²⁹ Si le Tchad devait bénéficier de l'IADM en 2008, le montant serait de l'ordre de 1, 2 milliard de dollars EU, ce qui se traduit en 574 millions de dollars EU en VAN, à savoir 9 % du PIB et 18 % des exportations.

Analyse de la viabilité de la dette extérieure publique de la dette garantie par l'État

6. S'agissant de la dette extérieure publique, le scénario de référence suppose que les importants excédents budgétaires de 2007 et de 2008, lorsque les recettes pétrolières arrivent à leur maximum, sont épargnés et utilisés au cours des années ultérieures conformément à la capacité d'absorption de l'économie. Au cours de la période des prévisions, le Tchad continue de reporter la dette arrivée à échéance pour aider à financer les besoins d'investissement pour la réduction de la pauvreté identifiés dans le DSRP, mais il n'emprunte qu'à des conditions concessionnelles. Qui plus est, les politiques de lutte contre la pauvreté du Tchad attireraient un flux régulier de dons de la part des donateurs extérieurs. Il en résulte que la VAN de la dette reste dans une fourchette de 15 à 20 % du PIB, sur la base d'un taux moyen de croissance du PIB réel d'environ 4 % pour la période (tableaux 1a et 2a). De même, s'agissant des exportations, la VAN de la dette se comporte avec modération et reste dans une fourchette de 50 à 100 %.

7. L'analyse de la viabilité de la dette extérieure inclut la comparaison de deux scénarios différents, un dans lequel les variables clés sont maintenues à leur moyenne historique (calculées uniquement sur la période de 2000 à 2005, eu égard à la disponibilité des données) et un autre dans lequel les nouveaux prêts du secteur public sont contractés à des conditions moins favorables. Les ratios de la VAN de la dette augmentent dans ces scénarios, mais pas de manière spectaculaire (tableau 1b). Dans le premier, A1, le déficit des transactions courantes reste au niveau élevé des 35 % obtenu par le passé en moyenne grâce au développement du secteur pétrolier. Même si les flux d'investissements directs et la croissance du PIB réel sont nettement supérieurs, les dettes s'accumulent progressivement. Le scénario A2 suppose que l'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur au taux de référence, ce qui se traduit par une VAN plus élevée du stock de la dette.

8. Outre les différents scénarios, les projections de référence pour la dette publique extérieure ont été soumises à six tests paramétrés standards (figure 1 et tableau 1b). Il n'est pas surprenant que la position de la dette du Tchad soit très sensible au choc extérieur qui cause une baisse d'un écart-type du produit des exportations en 2007 et 2008, comme cela serait le cas avec une baisse du cours du pétrole d'environ 20 % (Test B2). La chute du PIB — un écart-type en deçà de la moyenne historique élevée (Test B1) — ne fait pas vraiment apparaître de changement par rapport à la référence pour la bonne raison que la croissance du PIB réel dans la référence en 2007 et 2008 se trouve déjà à ce niveau.

Analyse de la viabilité de la dette publique

9. Outre sa dette extérieure publique, la dette publique intérieure du Tchad est limitée, environ 6 % du PIB à la fin de 2005; le scénario de référence estime que la part de la dette intérieure dans sa totalité se maintiendra plus ou moins au même niveau (tableau 2a). Sur la base de cette hypothèse, une analyse de la viabilité de la dette publique totale confirme de manière générale les conclusions de l'analyse précédente, à savoir que la situation

d'endettement du Tchad reste fragile. Si les hypothèses du scénario de référence se concrétisent, la dette semble viable, la VAN de la dette se maintenant dans une fourchette de 20 à 30 % (tableau 2b et figure 2). L'autre scénario standard «sans réformes» serait «un solde primaire inchangé depuis 2006». Toutefois, compte tenu de l'excédent important et temporaire de cette année, les services ont choisi un scénario «sans réformes» dans lequel les dépenses primaires restent à leur niveau élevé de 2007, en dépit de la baisse ultérieure des recettes pétrolières (présenté comme «sans réformes» dans la figure 2 et comme «A2» dans le tableau 2b). Le test de résistance le plus extrême se trouve être le scénario de «croissance du PIB constamment inférieure» (A3) qui cause la hausse marquée de la VAN de la dette au PIB et aux recettes.

Comparaison des seuils

10. Un élément standard de l'analyse de viabilité de la dette des pays à faible revenu consiste à évaluer les indicateurs du fardeau de la dette extérieure par rapport aux seuils qui dépendent des politiques et qui reflètent les principales conclusions empiriques à savoir qu'un pays à faible revenu dont les politiques et les institutions sont de meilleure qualité peut avoir un niveau d'endettement extérieur plus élevé. Le cadre de l'analyse de la viabilité de la dette des pays à faible revenu classe les pays en trois catégories de résultats — solides, moyens, faibles — tels qu'évalués par l'Évaluation politique et institutionnelle des pays (EPIP) de la Banque mondiale. Selon ces catégories, le cadre établit trois seuils indicatifs pour chaque indicateur de fardeau de la dette. En 2005, le score EPIP du Tchad était de 2,9, ce qui se trouve dans les 20% inférieurs et caractérise donc le Tchad comme un pays dont les réformes sont médiocres et donc dont la valeur des seuils est faible (encadré 2)³⁰. Comme on le note plus haut, la plupart des indicateurs restent inférieurs à ces seuils dans le scénario de référence. Toutefois, plusieurs autres scénarios et tests paramétrés produisent des ratios qui dépassent ces seuils (voir figures 1 et 2). Le scénario de référence est aussi associé à des risques sérieux, notamment si le Tchad arrive aussi rapidement que prévu au point d'achèvement de l'initiative PPTE et si la discipline budgétaire ne se relâche pas à court terme. C'est pourquoi, dans l'ensemble, le Tchad semble courir un risque élevé de surendettement.

³⁰ Utiliser la moyenne de 2003-05 de l'EPIP ne modifierait pas à la catégorie de performance du Tchad s'agissant des politiques et des institutions. Les informations sur l'EPIP de 2005 sont maintenant à la disposition du public sur le site Web de la Banque mondiale à <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTABOUTUS/IDA/0..contentMDK:20933600~menuPK:2626968~pagePK:51236175~piPK:437394~theSitePK:73154,00.html>

Encadré 2. Tchad : résumé des indicateurs de l'analyse de viabilité de la dette de référence 1/

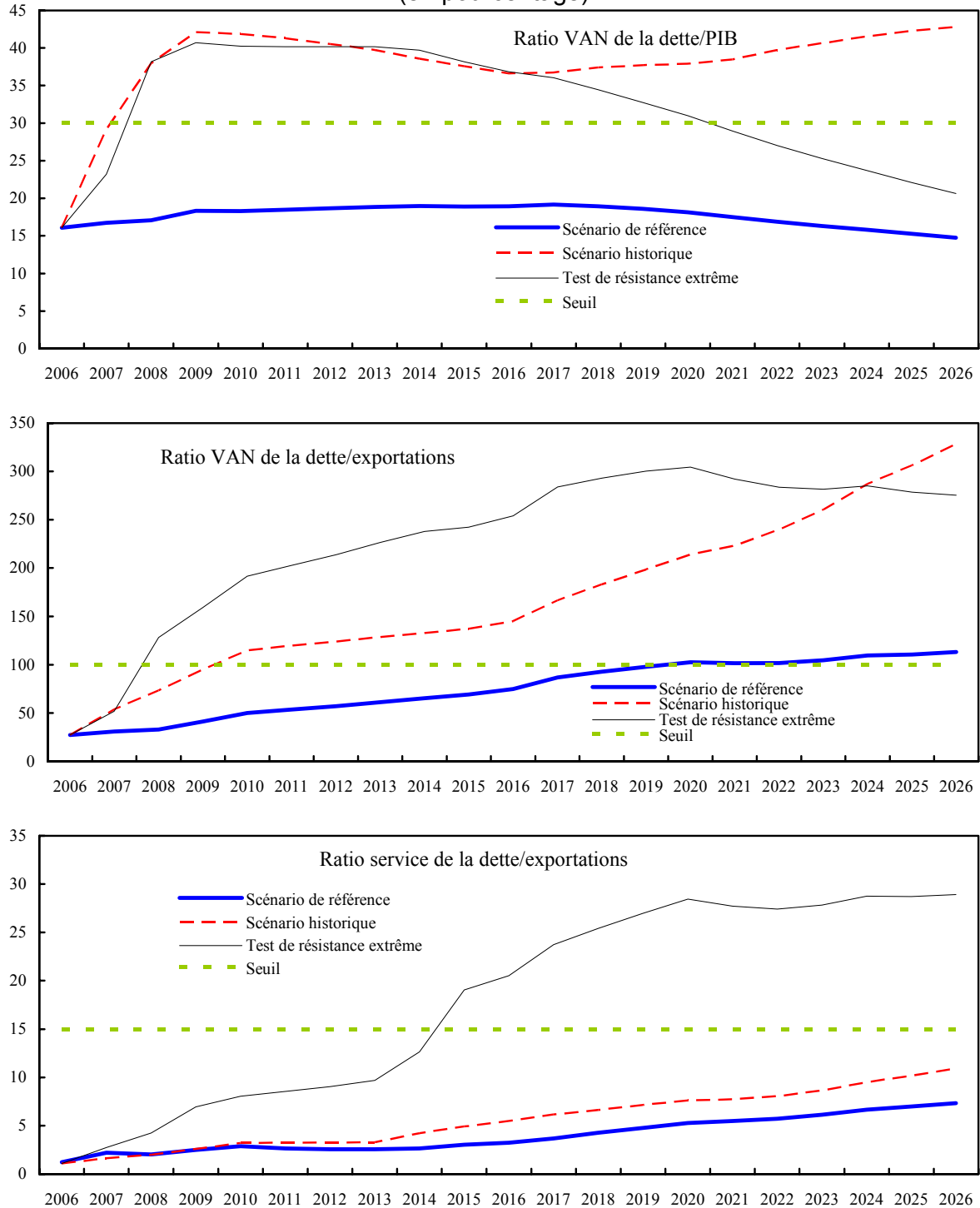
	Seul indicatif	2006	2016	2026	Moyenne 2006-26
VAN de la dette/PIB	30	16	19	15	18
VAN de la dette/exportations	100	27	75	113	75
VAN de la dette/recettes	200	59	68	69	75
Service de la dette/exportations	15	1	3	7	4
Service de la dette/recettes	25	4	3	5	5

1./ Les valeurs seuils retenues pour le Tchad correspondent au niveau des indicateurs de la dette auquel les pays dont la politique et les institutions sont jugées comparables auraient au moins 25 % de risques de subir une crise d'endettement prolongée au cours de l'année à venir. Le Tchad se situe dans le quintile inférieur du classement des pays établi par la Banque mondiale d'après son indice d'évaluation des politiques et institutions nationales (Country Policy and Institutional Assessment Index -- CPIA).

Conclusions

11. La situation d'endettement du Tchad s'est améliorée au cours des années récentes mais reste fragile et le pays court encore un risque élevé de surendettement. Pour solidifier davantage la situation de la dette, il est indispensable que le Tchad atteigne bientôt le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Il faudra pour cela maintenir la stabilité macroéconomique en dépit des variations marquées des recettes pétrolières à court et moyen terme. Le programme de réformes structurelles qui apparaît dans les déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTE doit aussi faire de rapides progrès. Ces politiques permettraient la diversification progressive de l'économie qui est essentielle pour assurer la croissance à long terme.

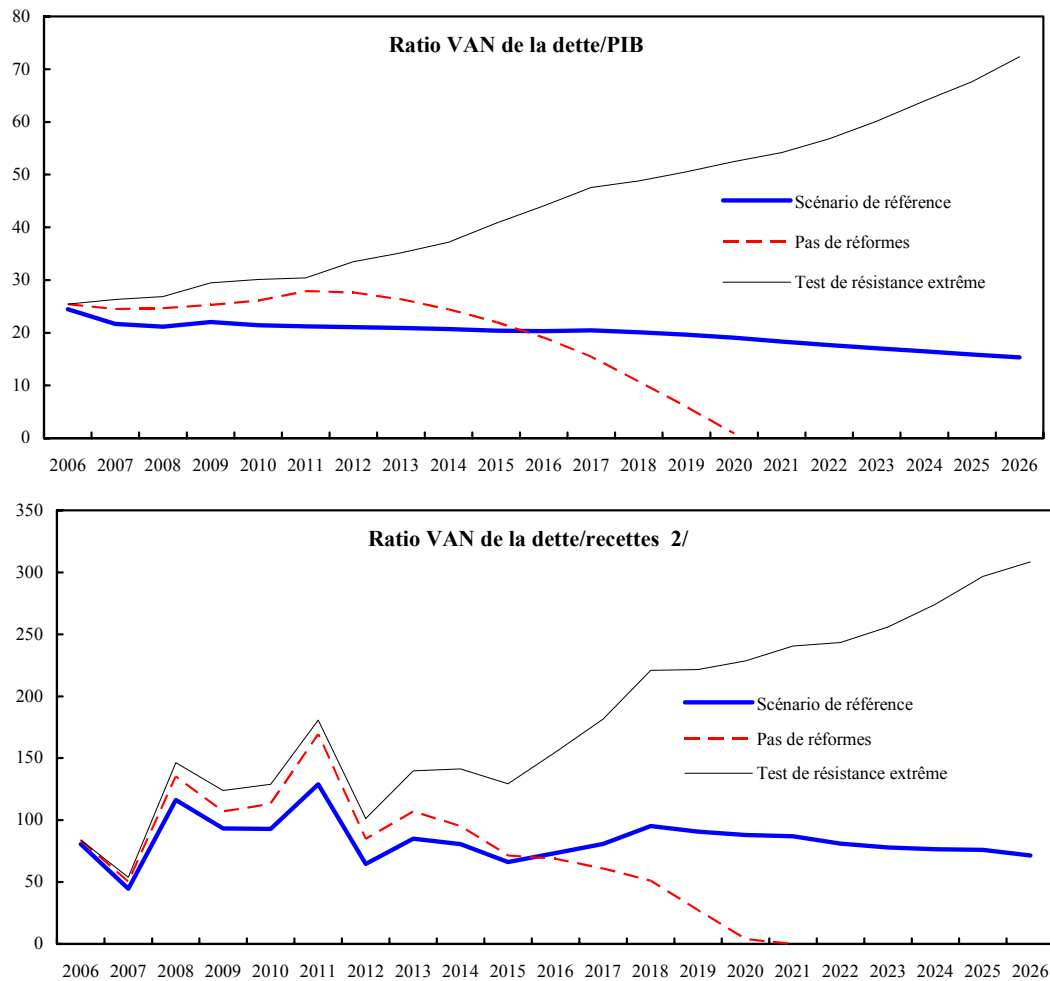
Graphique 1. Tchad : indicateurs de la dette extérieure contractée et garantie par l'État selon divers scénarios, 2006-26 (en pourcentage)



Source : projections and simulations des services du FMI.

1./ Le test de résistance extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé en 2016 (B2 dans les trois cas).

Graphique 2. Tchad : indicateurs de la dette publique selon divers scénarios, 2006-2026 1/



Source: Staff projections and simulations.

1/ Le test de résistance extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé en 2016 (A3, A3 et B3 respectivement).

2/ Recettes et dons.

Tableau Ia. Tchad : analyse de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2006-2026 1/
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Résultats			Écart types 6/	Projections						2012-26 Moyenne		
	#	2003	2004		2005	Moyenne historique 6/	2006	2007	2008	2009		2010	2011
Dette extérieure (nominale) 1/	...	50.2	35.0	27.0		20.5	24.1	24.4	26.0	25.8	26.0	27.6	27.2
dont : contractée et garantie par l'État (CGE)	...	50.2	35.0	27.0		20.5	24.1	24.4	26.0	25.8	26.0	27.6	27.2
Variation de la dette extérieure	...	-6.8	-15.2	-8.0		-6.5	3.6	0.3	1.6	-0.3	0.2	0.5	-0.3
Flux générateurs d'endettement nets identifiés	...	8.6	-22.2	-18.2		-10.4	-10.7	-7.6	-1.6	3.6	4.3	5.7	1.6
Déficit extérieur courant hors intérêts	...	49.5	7.5	0.7	35.2	-0.9	-3.5	2.7	6.3	11.2	11.3	9.7	3.5
Déficit de la balance des biens et services	...	-9.3	-35.8	-45.9		-50.1	-44.6	-41.8	-33.6	-25.8	-23.6	-14.4	-3.4
Exportations	...	24.8	51.0	54.9		58.9	54.4	51.8	44.5	36.6	34.5	25.3	13.0
Importations	...	15.4	15.2	9.1		8.8	9.9	10.0	10.8	10.8	10.9	10.9	9.6
Transferts courants nets (négatifs = entrée)	...	-3.6	-4.9	-3.1	-3.6	2.0	-2.1	-3.1	-3.0	-2.8	-2.7	-2.0	-4.0
Autres flux courants (négatifs = entrée nette)	...	62.5	48.2	49.6		51.3	44.1	47.4	42.9	39.8	37.6	26.0	10.9
IDE nets (négatifs = entrée)	...	-26.2	-10.8	-10.4	-21.3	-9.5	-7.8	-8.9	-8.1	-7.3	-6.6	-3.5	-0.7
Dynamique de la dette endogène 2/	...	-14.7	-18.9	-8.5		0.0	0.6	-1.4	0.2	-0.3	-0.4	-0.5	-1.1
Contribution du taux d'intérêt nominal	...	0.6	0.4	0.2		0.3	0.3	0.3	0.4	0.3	0.3	0.4	0.3
Contribution de la croissance du PIB réel	...	-6.1	-10.4	-2.3		-0.3	0.3	-1.7	-0.2	-0.7	-0.7	-0.8	-1.4
Contribution des variations des prix et du taux de change	...	-9.2	-8.8	-6.5	
Reliquat (3-4) 3/	...	-15.4	6.9	10.3		3.9	14.3	7.9	3.2	-3.8	-4.1	-5.2	-2.0
dont : financement exceptionnel	...	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
VAN de la dette extérieure 4/	17.9		16.1	16.7	17.1	18.4	18.3	18.5	18.9	14.8
En pourcentage des exportations	32.5		27.3	30.7	33.0	41.2	50.1	53.5	74.9	113.2
VAN de la dette CGE	17.9		16.1	16.7	17.1	18.4	18.3	18.5	18.9	14.8
En pourcentage des exportations	32.5		27.3	30.7	33.0	41.2	50.1	53.5	74.9	113.2
Ratio service de la dette/exportations (%)	...	5.8	1.7	1.5		1.2	2.2	2.0	2.5	2.9	2.6	3.2	7.3
Ratio service de la dette CGE/exportations (%)	...	5.8	1.7	1.5		1.2	2.2	2.0	2.5	2.9	2.6	3.2	7.3
Besoin de financement brut total (milliards de dollars EU)	...	0.7	-0.1	-0.5		-0.6	-0.6	-0.3	0.0	0.3	0.4	0.6	1.6
Déficit extérieur courant stabilisant le ratio d'endettement	...	56.3	22.7	8.7		5.6	-7.1	2.3	4.7	11.5	11.1	9.2	3.8
Principales hypothèses macroéconomiques													
Croissance du PIB réel (%)	...	14.7	33.6	8.6	12.7	11.5	-1.2	7.4	0.8	2.7	2.7	3.2	5.7
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en %)	...	19.2	21.3	22.8	12.0	11.9	-7.4	-2.8	-2.6	3.4	2.3	2.0	2.9
Taux d'intérêt effectif (%) 5/	...	1.4	1.2	0.8	1.3	0.3	1.2	1.5	1.5	1.3	1.3	1.4	1.2
Croissance des exportations de B&S (en dollars, %)	...	166.9	233.9	43.6	72.6	103.1	18.5	-15.4	-0.7	-15.7	-0.8	-4.5	-2.9
Croissance des importations de B&S (en dollars, %)	...	48.1	59.4	-20.3	24.0	33.7	7.0	3.0	6.1	5.4	6.0	5.6	5.8
Élément don des nouveaux emprunts publics (%)	34.6	35.8	35.8	35.8	35.8	35.8	35.8
<i>Pour mémoire :</i>													
PIB nominal (milliards de dollars EU)	...	2.7	4.4	5.9		6.5	6.0	6.2	6.1	6.5	6.8	8.8	18.0
Source : simulations des services du FMI.													

1/ Dette extérieure tant publique que privée.

2/ Méthode de calcul : $[r - g - p(I+g)] / (I+g-p+g)$ multiplié par le ratio d'endettement de la période précédente; r = taux de croissance du PIB réel et p = taux de croissance du déflateur du PIB en dollars.

3/ Y compris financement exceptionnel (variation des arriérés et allègement de la dette); variation des avoirs extérieurs bruts et réévaluations. Les projections incluent aussi la contribution des variations des prix et du taux de change.

4/ Le VAN de la dette privée est supposée égale à sa valeur faciale.

5/ Charges d'intérêts courantes divisées par l'encours de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont calculés sur la période 2000-2005, du fait des données disponibles.

Tableau 1b. Tchad : analyses de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée et garantie par l'État, 2006-26
(en pourcentage)

	Projections							
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2016	2026
Ratio VAN de la dette/PIB								
Scénario de référence	16	17	17	18	18	18	19	15
A. Autres scénarios								
A1. Variables clés à leurs moyennes historiques en 2007-26 1/	16	29	38	42	42	41	37	43
A2. Nouveaux emprunts publics assortis de conditions moins favorables en 2007-26 2/	16	17	18	20	20	21	24	-6
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins 1 écart type en 2007-08	16	16	18	19	19	19	20	15
B2. Croissance des exportations en valeur à sa moyenne historique moins 1 écart type en 2007-08 3/	16	23	38	41	40	40	37	21
B3. Déflateur du PIB en dollars à sa moyenne historique moins 1 écart type en 2007-08	16	15	15	16	16	17	17	13
B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins 1 écart type en 2007-08 4	16	18	20	21	21	21	21	15
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs de 1/2 écart type	16	0	-19	-20	-19	-19	-13	2
B6. Dépréciation nominale de 30 % par rapport au scénario de référence en 2007 5/	16	25	25	27	27	27	28	22
Ratio VAN de la dette/exportations								
Scénario de référence	27	31	33	41	50	54	75	113
A. Autres scénarios								
A1. Variables clés à leurs moyennes historiques en 2007-26 1/	27	54	73	95	115	120	145	328
A2. Nouveaux emprunts publics assortis de conditions moins favorables en 2007-26 2/	27	32	35	45	56	61	95	-49
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins 1 écart type en 2007-08	27	31	33	41	50	54	75	113
B2. Croissance des exportations en valeur à sa moyenne historique moins 1 écart type en 2007-08 3/	27	52	128	159	191	203	254	275
B3. Déflateur du PIB en dollars à sa moyenne historique moins 1 écart type en 2007-08	27	31	33	41	50	54	75	113
B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins 1 écart type en 2007-08 4	27	32	38	47	57	61	83	118
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs de 1/2 écart type	27	1	-28	-35	-41	-42	-39	13
B6. Dépréciation nominale de 30 % par rapport au scénario de référence en 2007 5/	27	31	33	41	50	54	75	113
Ratio service de la dette/exportations								
Scénario de référence	1	2	2	2	3	3	3	7
A. Autres scénarios								
A1. Variables clés à leurs moyennes historiques en 2007-26 1/	1	2	2	3	3	3	5	11
A2. Nouveaux emprunts publics assortis de conditions moins favorables en 2007-26 2/	1	2	2	3	3	3	6	4
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins 1 écart type en 2007-08	1	2	2	3	3	3	6	10
B2. Croissance des exportations en valeur à sa moyenne historique moins 1 écart type en 2007-08 3/	1	3	4	7	8	9	21	29
B3. Déflateur du PIB en dollars à sa moyenne historique moins 1 écart type en 2007-08	1	2	2	3	3	3	6	10
B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins 1 écart type en 2007-08 4	1	2	2	3	3	3	6	11
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs de 1/2 écart type	1	2	1	0	0	0	-4	-1
B6. Dépréciation nominale de 30 % par rapport au scénario de référence en 2007 5/	1	2	2	3	3	3	6	10
<i>Pour mémoire :</i>								
Élément de don supposé du financement résiduel (i.e., financement requis en plus du niveau de référence)	33	33	33	33	33	33	33	33

Source : projections et simulations des services du FMI.

1/ Variables : croissance du PIB réel, croissance du déflateur du PIB (en dollars EU), solde extérieur courant hors intérêts en % du PIB et flux non générateurs d'endettement.

2/ Taux d'intérêt des nouveaux emprunts supérieur de 2 points au niveau de référence, mêmes échéance et période de différé.

3/ La valeur des exportation reste au niveau inférieur, mais le ratio solde extérieur courant/PIB revient au niveau de référence après les chocs, ce qui suppose implicitement un ajustement compensatoire du niveau des importations).

4/ Transferts officiels et privés et IDE.

5/ Par dépréciation on entend un pourcentage de baisse du taux dollar/monnaie nationale qui ne dépasse jamais 100 %.

6/ Applicable à tous les tests de résistance, sauf A2 (financement à conditions moins favorables) -- voir note 2.

Tableau 2a.Tchad : Analyse de viabilité de la dette publique, scénario de référence, 2003-2026
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Résultats				Moyenne historique ^{1/}	Écart type ^{1/}	Estimation				Projections					Moyenne 2012-26
	2003	2004	2005	2006			2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 2006-11	2016	2026		
Dettes du secteur public^{2/}	48.2	41.9	36.0	26.6	29.1	28.5	29.7	28.9	28.7	29.0	27.7	27.7				
dont : libellée en devises	46.2	32.4	28.4	20.2	24.1	24.4	26.0	25.7	25.9	27.5	27.1	27.1				
Variation de la dette du secteur public	-6.3	-6.2	-6.0	-9.4	2.4	-0.5	1.2	-0.8	-0.1	0.3	-0.4	-0.4				
Flux générateurs d'endettement identifiés	-9.6	-18.5	-12.0	-17.4	-25.8	-0.5	-3.5	-7.8	-1.8	-9.2	-2.2	-2.2				
Déficit primaire	5.3	-0.5	-4.9	-12.7	-28.9	0.7	-4.1	-6.2	-0.6	-8.1	-0.3	-3.7				
Recettes et dons	16.1	14.5	17.6	30.3	48.7	18.2	23.6	23.0	16.5	27.6	21.4	21.4				
dont : dons	8.3	3.2	3.6	2.5	2.6	2.7	2.7	2.7	2.8	2.8	3.1	3.1				
Dépenses primaires (hors intérêts)	21.4	14.0	12.7	17.6	19.9	18.9	19.5	16.9	15.9	19.6	21.1	21.1				
Dynamique automatique de la dette	-14.2	-17.7	-6.9	-4.7	3.5	-0.7	1.0	-1.3	-1.0	-1.0	-2.0	-2.0				
Contribution de l'écart entre les taux d'intérêt et de croissance	-7.3	-12.6	-4.9	-1.0	1.2	-1.8	-0.2	-1.0	-0.9	-1.0	-1.2	-1.2				
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-0.4	-0.5	-1.6	-0.6	0.9	0.2	0.0	-0.2	-0.1	-0.1	0.3	0.3				
dont : contribution du taux de croissance du PIB réel	-7.0	-12.1	-3.3	-0.5	0.3	-2.0	-0.2	-0.8	-0.8	-0.8	-0.9	-0.9				
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-6.9	-5.1	-2.0	-3.7	2.3	1.0	1.1	-0.3	-0.1				
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	-0.6	-0.3	-0.3	0.0	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3	-0.3	0.0	0.0	0.0				
Produits des privatisations (négatifs)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0				
Comptabilisation des engagements implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0				
Allègement de la dette (PPTF et autres)	-0.6	-0.3	-0.3	0.0	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3	-0.3	0.0	0.0	0.0				
Autres (préciser, p.ex. recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0				
Reliquat, y compris variation des actifs	3.3	12.2	6.0	8.1	28.3	-0.1	4.6	7.0	1.7	9.5	1.8	1.8				
VAN de la dette du secteur public	22.6	30.9	29.0	24.5	21.7	21.2	22.0	21.4	21.2	20.3	15.3	15.3				
dont : libellée en devises	20.6	21.4	21.4	18.0	16.7	17.0	18.3	18.2	18.4	18.9	14.7	14.7				
dont : extérieure	20.6	21.4	21.4	18.0	16.7	17.0	18.3	18.2	18.4	18.9	14.7	14.7				
VAN des engagements conditionnels (non inclus dans la dette du secteur pu				
Besoin de financement brut ^{3/}	15.3	6.6	4.7	2.7	-4.0	10.0	7.3	4.6	6.5	3.1	5.8	5.8				
Ratio VAN de la dette du secteur public/recettes (%) ^{4/}	139.8	212.6	165.0	80.6	44.5	116.1	93.3	92.9	128.8	73.3	71.6	71.6				
dont : extérieure	127.7	147.3	121.8	59.4	34.3	93.6	77.6	79.2	111.9	68.2	68.7	68.7				
Ratio service de la dette/recettes (%) ^{4,5/}	10.8	7.3	7.6	4.2	4.2	10.2	7.1	6.4	7.7	3.3	4.6	4.6				
Déficit primaire stabilisant le ratio d'endettement	11.6	5.7	1.1	-3.4	-31.3	1.2	-5.3	-5.3	-0.4	-8.4	0.1	0.1				
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires																
Croissance du PIB réel (%)	14.7	33.6	8.6	12.7	11.5	12.7	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5				
Taux d'intérêt nominal moyen de la dette en devises (%)	1.2	1.1	1.0	1.4	0.4	1.1	1.5	1.5	1.3	1.4	1.2	1.3				
Taux d'intérêt réel moyen de la dette intérieure (%)	4.8	-3.6	-17.2	0.8	0.8	-6.1	12.8	5.9	4.6	-0.2	1.9	3.2				
Dépréciation du taux de change réel (% + = dépréciation)	-15.0	-14.9	-6.7	-13.2				
Taux d'inflation (déflateur du PIB, %)	-0.4	10.3	22.6	8.9	8.5	8.8	-9.4	-3.3	-3.0	2.9	1.5	-0.4				
Croissance des dépenses primaires réelles (déflétées par le déflateur du PIB, %)	26.7	-12.5	-1.4	40.4	11.3	2.1	4.2	-11.1	-3.4	7.3	5.6	6.2				
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (%)	0.6	0.6	0.6	0.6	0.0	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6				

Sources : autorités tchadiennes; estimations et projections des services du FMI.

1/ Les moyennes historiques et les écarts types sont calculés sur la période 2000-2005, du fait des données disponibles.

2/ Indiquer la couverture de la dette du secteur public, p. ex. administrations publiques ou secteur public non financier. Préciser s'il s'agit de chiffres nets ou bruts.

3/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire, plus le service de la dette, plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

4/ Recettes et dons.

5/ Le service de la dette est la somme des intérêts et de l'amortissement du principal de la dette à moyen et à long terme.

Tableau 2b. Tchad : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, 2006-26

	Projections							
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2016	2026
Ratio VAN de la dette/PIB								
Scénario de référence	24	22	21	22	21	21	20	15
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et croissance du solde primaire à leurs moyennes historiques	25	47	45	47	47	44	49	27
A2. Pas de variation des dépenses primaires par rapport à B202007	25	24	25	25	26	28	19	-25
A3. Croissance du PIB inférieure de façon permanente 1/	25	26	27	29	30	30	44	72
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins 1 écart type en 2007-08	25	23	24	25	24	22	12	-16
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins 1 écart type en 2007-08	25	29	34	36	35	34	25	-7
B3. Combinaison de B1-B2 avec des chocs de 1/2 écart type	25	52	54	56	53	51	36	0
B4. Dépréciation nominale de 30 % par rapport au scénario de référence en 2007	25	27	26	26	24	21	6	-29
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2007	25	34	33	34	31	30	16	-18
Ratio VAN de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	81	44	116	93	93	129	73	72
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et croissance du solde primaire à leurs moyennes historiques	84	98	256	206	213	287	188	145
A2. Pas de variation des dépenses primaires par rapport à B202007	84	50	135	107	113	169	69	-115
A3. Croissance du PIB inférieure de façon permanente 1/	84	54	146	124	129	181	155	309
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins 1 écart type en 2007-08	84	47	131	105	102	134	45	-75
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins 1 écart type en 2007-08	84	60	188	152	151	205	90	-32
B3. Combinaison de B1-B2 avec des chocs de 1/2 écart type	84	106	299	239	233	317	131	0
B4. Dépréciation nominale de 30 % par rapport au scénario de référence en 2007	84	56	142	110	103	129	21	-136
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2007	84	69	180	142	137	180	58	-84

Sources : autorités tchadiennes; estimations et projections des services du FMI.

1/ Le taux de croissance du PIB réel serait égal au niveau de référence moins 1 écart type, divisé par la racine carrée de 20 (nombre d'années de la période de projection).

2/ Recette et dons.



INTERNATIONAL MONETARY FUND

*Public Information Notice*EXTERNAL
RELATIONS
DEPARTMENT

Note d'information au public (NIP) n ° 06/142
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
December 21, 2006

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Le FMI conclut les consultations de 2006 au titre de l'article IV avec le Tchad

Le Conseil d'administration a conclu le 18 décembre 2006 les consultations au titre de l'article IV avec le Tchad³¹.

Généralités

L'accord triennal dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) a été approuvé pour le Tchad en février 2005 pour un montant équivalant à 25,2 millions de DTS (45 % de la quote-part). Le Tchad a atteint le point de décision dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des PPTTE en mai 2001, ce qui avait été retardé principalement à cause de résultats budgétaires insatisfaisants. La première et la seconde revue au titre de l'accord FRPC ont été retardées à cause de dépassements de dépenses et des incertitudes entourant un accord définitif avec la Banque mondiale sur la gestion des recettes pétrolières.

En dépit des quelques progrès de la stabilisation macroéconomique et de la réforme dans le cadre de programmes appuyés par le FMI depuis les années 90, les indicateurs du Tchad relatifs au climat des affaires, à la gouvernance et aux conditions socio-économiques restent parmi les plus faibles au monde. Bien que le secteur pétrolier représente près de la moitié du PIB et ait permis des taux de croissance élevés de 2001 à 2004, le gros de la population dépend encore en grande partie du coton, de l'élevage et de l'agriculture à petite échelle.

³¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des informations économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui est soumis à l'examen du Conseil d'administration. À l'issue de cet examen, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays.

Au cours des années récentes, la reprise du conflit armé dans la région a détérioré la situation politique et de la sécurité. La croissance réelle s'est ralentie à la suite de l'achèvement de l'oléoduc et d'une chute de la production pétrolière imputable à des problèmes techniques. En 2006, le PIB réel devrait augmenter de 1,3 % grâce à une croissance non pétrolière plus élevée qui compense une diminution un peu plus marquée que prévu de la production pétrolière. La croissance réelle non pétrolière devrait s'établir à environ 6 % d'ici 2007, en partie grâce à un niveau plus élevé de dépenses de l'État; puis elle devrait se stabiliser aux alentours de 4,5 % dans les années ultérieures. L'inflation a progressé pour atteindre une moyenne annuelle de 8 % en 2005 à cause d'une sécheresse en 2004 et, malgré une meilleure récolte, est restée élevée en 2006 à cause de l'augmentation des prix de la viande. Le taux de change effectif réel s'est apprécié, ce qui est principalement le résultat de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar EU. Après une stagnation en 2003-04, la monnaie au sens large a grossi de 32 % en 2005 du fait d'une augmentation du crédit à la filière coton, mais l'expansion monétaire s'est ralentie à environ 28 % à la fin de 2006. La santé financière du système bancaire paraît dans l'ensemble satisfaisante bien que sa surexposition aux dépôts de l'État le rende vulnérable.

Au plan budgétaire, le démarrage des recettes pétrolières a permis des dépenses intérieures plus élevées en 2004-05, ce qui a en partie compensé une chute sensible du soutien budgétaire des donateurs alors que l'élan de la réforme s'essouffait et que les résultats dans le cadre de la FRPC se détérioraient. Malgré la nette augmentation des ressources, la dette intérieure et les arriérés ont continué à s'accumuler, témoignant d'une piètre discipline budgétaire et d'une gestion médiocre des finances publiques. La gestion budgétaire a aussi été compliquée par la fragmentation de la gestion du budget et des liquidités.

L'exécution budgétaire en 2006 a été affectée par un certain nombre de facteurs. En janvier, la modification unilatérale par les autorités de la loi portant gestion des revenus pétroliers convenue avec la Banque mondiale s'est traduite par des recours contractuels par la Banque, y compris le blocage du compte séquestre offshore des recettes pétrolières. La perte de recettes a été en partie compensée lorsque les compagnies pétrolières ont commencé à s'acquitter de l'impôt sur le revenu en mars 2006. Le litige avec la Banque a été réglé en juillet et, en octobre, le règlement d'un litige relatif à l'impôt sur le revenu avec deux des trois sociétés du consortium qui produisent le pétrole du Tchad ont libéré des recettes supplémentaires équivalant à 8 % du PIB non pétrolier. Cela a permis une nouvelle augmentation dans la plupart des catégories de dépenses — y compris des dépenses exceptionnelles de sécurité à la suite de combats intenses avec les rebelles — ce qui a porté le déficit primaire non pétrolier à 16,6 % du PIB en 2006.

Dans le contexte du cours élevé du pétrole et des accords visant à rétablir des relations normales avec la Banque mondiale, les perspectives budgétaires du Tchad se sont nettement améliorées. Conformément aux accords, les autorités ont proposé un projet de budget pour 2007 qui alloue au moins 70 % de toutes les ressources budgétaires à des secteurs prioritaires (à l'exclusion de la sécurité). Le budget est formulé dans le contexte du cadre de dépenses à moyen terme qui a pour but de maintenir la stabilité macroéconomique et la viabilité budgétaire. Les autorités ont donc mis au point un plan d'action visant à renforcer la gestion des finances publiques qui est appuyé par les donateurs. Les politiques de gestion des recettes pétrolières à long terme devraient être discutées dans le contexte d'une actualisation du DSRP au cours de 2007.

Évaluation du conseil d'administration

Les administrateurs notent les efforts déployés par le Tchad pour maintenir la stabilité macroéconomique et canaliser les ressources vers des secteurs prioritaires en dépit d'un environnement politique et sécuritaire difficile. Néanmoins, la pauvreté reste répandue et l'économie constitue l'un des principaux obstacles à la croissance, notamment une infrastructure inadéquate, un climat des affaires défavorable, une capacité limitée de gestion des finances publiques, une faible gouvernance et la résurgence du conflit armé dans la région. Qui plus est, l'instabilité politique et l'insuffisance des capacités ont contribué à des retards dans le soutien des donateurs.

Sur cette toile de fond, les administrateurs exhortent les autorités à saisir l'occasion unique — mais qui ne durera vraisemblablement pas — créée par les recettes pétrolières inattendues pour jeter les bases solides d'une croissance plus soutenue et d'un recul durable de la pauvreté. Ils reconnaissent que les autorités ont d'énormes défis à relever pour assurer la gestion efficace des recettes tout en préservant la stabilité macroéconomique et la viabilité budgétaire à moyen terme. C'est pourquoi les administrateurs se félicitent de l'intention des autorités de créer un mécanisme pour épargner les futures recettes pétrolières excédentaires et les engagent à veiller à ce qu'il soit pleinement opérationnel avant la fin de mars 2007, lorsque des recettes pétrolières substantielles sont attendues. Ils soulignent que la stabilité politique sera essentielle pour permettre à la richesse pétrolière d'être canalisée vers les secteurs prioritaires. Les administrateurs insistent aussi sur l'importance cruciale des mesures destinées à renforcer la gestion budgétaire, améliorer la qualité et la transparence des dépenses et renforcer la capacité d'absorption. De même, rappelant la nature transitoire des recettes pétrolières, ils préconisent une accélération des efforts en vue de développer le secteur non pétrolier.

Les administrateurs considèrent que le budget de 2007 et le cadre budgétaire à moyen terme sont dans l'ensemble propices à la stabilité macroéconomique, mais ils font observer que les perspectives budgétaires sont soumises à des risques émanant de la concentration des dépenses publiques en début de période et de l'instabilité de l'environnement sécuritaire. Ils encouragent les autorités à rester vigilantes pour assurer que les dépenses ne dépassent pas la capacité d'absorption et imposer des contrôles

sévères sur les prochains nouveaux investissements à moyen terme pour en garantir la viabilité budgétaire. Par conséquent, il sera nécessaire d'épargner une part considérable des recettes pétrolières de 2007 pour les utiliser dans les années ultérieures.

Les administrateurs mettent l'accent sur l'importance du renforcement de la gestion des finances publiques, y compris l'application ferme des lois et des réglementations afin d'éviter de nouvelles dépenses non planifiées et de relever la qualité des investissements publics. Dans ce domaine, le plan d'action des autorités devrait être rapidement mis en œuvre et les administrateurs encouragent les donateurs à offrir un soutien conséquent.

Les administrateurs constatent que la situation de l'endettement s'est améliorée mais que le Tchad est encore exposé à des risques élevés de surendettement. Pour optimiser les perspectives d'endettement, il sera important que le Tchad cherche à atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTTE dès que possible, tout en maintenant sa discipline macroéconomique.

Les administrateurs se félicitent que les autorités aient pour projet de terminer une actualisation exhaustive du DSRP au cours de 2007. L'un des éléments clés du DSRP devrait être un nouveau Programme de gestion des recettes pétrolières (PGRP) qui incorpore les perspectives de recettes révisées et prévoit des dispositions pour le contrôle et l'exécution effective des dépenses et pour la promotion des pratiques modèles en matière de gestion des finances publiques.

Les administrateurs considèrent que la mise en œuvre de réformes structurelles ambitieuses sera cruciale pour diversifier l'économie. Les bénéfices pétroliers exceptionnels mais temporaires du Tchad devraient être utilisés pour promouvoir le développement du secteur non pétrolier afin qu'il puisse permettre de poursuivre la stratégie de réduction de la pauvreté lorsque le pétrole sera épuisé. Dans le secteur public, ces efforts doivent inclure le renforcement des recettes pétrolières ainsi que la poursuite de la réforme de la fonction publique, de l'armée et des entreprises publiques. En coopération étroite avec la Banque mondiale et d'autres partenaires, les autorités devraient rapidement appliquer les réformes nécessaires dans le domaine des parastatals d'électricité et de coton en vue d'éliminer les subventions budgétaires. Il sera aussi important de ne pas abandonner les réformes dans le système commercial, recommandées par la récente Étude diagnostique sur l'intégration du commerce.

Pour optimiser le climat des affaires et la position extérieure du Tchad, les administrateurs encouragent le renforcement du système judiciaire et des efforts de lutte contre la corruption. Ils se déclarent aussi satisfaits de l'intention des autorités de renforcer le secteur financier du Tchad, conformément aux recommandations du récent PESF régional et en coopération avec la Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Les administrateurs font remarquer que le fait que le Tchad soit membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et ait adopté son régime de change a donné aux politiques macroéconomiques un ancrage nominal important. Toutefois, les bénéfices pétroliers exceptionnels pourraient se traduire par une appréciation réelle du taux de change. Tout en constatant que la reprise de l'inflation en 2006 concernait principalement les prix des denrées alimentaires, les administrateurs encouragent les autorités à suivre de près l'évolution des prix et à améliorer les informations statistiques relatives aux prix et aux salaires.

Les administrateurs encouragent les autorités à moderniser les statistiques macroéconomiques et à adopter les recommandations du récent module de données statistiques du RONC.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, le suivi post-programme et les évaluations *a posteriori* des programmes mis en œuvre par les pays membres qui font intervenir un engagement à plus long terme. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

Tchad -- Principaux indicateurs économiques

	2002	2003	2004	2005	2006
	(variation annuelle en pourcentage)				
Demande intérieure					
PIB réel	8.5	14.7	31.3	12.2	0.1
Indice des prix à la consommation	5.2	-1.8	-5.4	7.9	7.9
Termes de l'échange	-0.5	60.0	2.7	29.3	23.7
	(milliards de francs CFA, sauf indication contraire)				
Secteur extérieur					
Exportations, f.à.b.	175.8	391.8	1189.7	1705.6	1992.8
Importations, f.à.b.	-1574.6	-934.4	1183.9	-1230.7	-1349.4
Déficit extérieur courant 1/	-1417.4	-793.3	-183.8	-35.8	-77.2
Investissement direct :	643.9	414.0	252.6	323.8	323.8
<i>Dont</i> : secteur pétrolier	633.8	599.9	232.6	303.8	274.0
Solde du compte de capital et d'opérations financières	1373.8	420.1	162.2	61.4	66.8
Déficit courant (en pourcentage du PIB) 1/	-102.3	-50.1	-7.9	-1.2	-2.2
Variation du taux de change effectif réel (pourcentage) 2/	5.6	2.8	-4.2	6.2	...
	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
Variables financières					
Épargne nationale brute	-40.2	5.0	19.5	21.0	19.5
Investissement intérieur brut	60.2	52.4	24.3	20.2	20.5
Solde budgétaire global, y compris les dons					
Solde primaire hors pétrole	-2.8	-2.8	-2.3	-2.8	-5.8
Variation de la monnaie au sens large (pourcentage)	27.5	-3.1	3.3	31.7	...
Taux d'intérêt (pourcentage) 3/	6.3	6.0	6.0	5.5	5.5
Total de la dette publique extérieure	52.9	46.2	32.4	28.3	22.8
Service effectif de la dette publique extérieure 4/	15.2	4.4	1.5	0.2	1.8

Sources : données communiquées par les autorités tchadiennes; estimations et projections des services du FMI.

1/ Hors transferts officiels.

2/ (+) = appréciation.

3/ Taux d'escompte de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), fin de période.

4/ En pourcentage des exportations de biens et de services non facteurs.

Le 15 décembre 2006

Déclaration de M. Rutayisire sur le Tchad
Réunion du Conseil d'administration 06/106
18 décembre 2006

I. Introduction et généralités

Au nom des autorités tchadiennes, que je représente, je tiens à remercier les services du FMI des discussions franches et constructives qui ont eu lieu à N'Djamena, ainsi que de la qualité de l'ensemble des rapports sur le Tchad. Ces rapports offrent une évaluation franche de la situation économique du pays et des défis qui se profilent. Les autorités tchadiennes ont la ferme intention de poursuivre des politiques économiques et financières saines et d'appliquer des réformes structurelles pour renforcer l'économie du pays, stimuler la croissance et réduire la pauvreté de façon durable. En particulier, elles tiennent à faire en sorte que les revenus pétroliers à venir contribuent de façon effective à la réduction de la pauvreté. Elles espèrent pouvoir compter sur le soutien continu de la communauté internationale, tant sur le plan financier que sur le plan technique, pour mener à bien les réformes nécessaires.

Le Tchad est un vaste pays enclavé, caractérisé par des zones arides et semi-arides étendues, qui a connu des périodes extrêmement difficiles depuis son accession à l'indépendance 1960, en particulier des épisodes répétés de conflit armé interne. Les problèmes de pauvreté conjugués à la fréquence des périodes de sécheresse ont contribué à faire de ce pays l'un des plus pauvres du monde. Selon l'indice du développement humain 2005 des Nations Unies, le Tchad arrive en 173^e position sur 177 pays étudiés.

Après une période de stabilité politique relative pendant les années 90, la sécurité s'est dégradée au Tchad ces deux dernières années, à cause des retombées de la crise du Darfour dans l'État limitrophe du Soudan, qui a provoqué le déplacement de milliers de réfugiés vers le territoire tchadien. Des attaques venues de l'autre côté de la frontière soudanaise se sont produites à la fin de 2005 et au début de 2006, puis se sont intensifiées en août, ce qui a conduit le gouvernement du Tchad à déclarer l'état d'urgence et les Nations Unies à déclarer la phase 4 du plan de sécurité pour le Tchad oriental et la phase 3 pour N'Djamena. Il convient aussi de noter que la situation au Darfour continue d'avoir des conséquences humanitaires et des implications budgétaires pour le Tchad. Tout au long de cette période difficile, le soutien de certains partenaires au développement a été indispensable pour contenir le conflit ainsi que ses retombées humanitaires et économiques, et pour éviter qu'il ne s'étende dans la région. Le Tchad a tenu des élections présidentielles régulières en mai 2006. Par la suite, des efforts ont été déployés pour amener l'opposition à former un gouvernement d'unité nationale, mais ces efforts n'ont pas abouti.

L'ère pétrolière a suscité de fortes attentes dans la population, qui compte sur un développement rapide de l'économie et la fourniture de services sociaux adéquats. Alimentée par la construction de l'oléoduc à partir de 2001 et par le démarrage de la production de pétrole en 2003, la croissance du PIB réel a été en moyenne de 11 % de 2001 à 2003 et a atteint un record de 30 % en 2004. Malgré cette période récente de croissance rapide, les autorités tchadiennes sont tout à fait conscientes que l'ère pétrolière risque de ne pas durer très longtemps compte tenu des réserves prouvées actuelles et s'attendent à ce que la contribution des recettes pétrolières au budget de l'État reste relativement faible.

La décision des autorités de modifier la loi sur la gestion des revenus pétroliers au début de l'année n'était pas l'expression de leur opposition au principe de transparence, auquel, comme elles l'ont prouvé, elles sont attachées, ni de leur rejet du principe, établi en accord avec la Banque mondiale, selon lequel les ressources pétrolières doivent servir essentiellement à financer les dépenses prioritaires. Elles ont clairement expliqué pourquoi le mécanisme régissant la gestion de ces ressources devait être ajusté, notamment par la suppression du Fonds pour les générations futures (FGF), compte tenu de la nécessité d'obtenir des rendements élevés sur les investissements à long terme pour répondre aux besoins considérables du Tchad en matière d'infrastructures économiques et sociales. De plus, face à des problèmes sur lesquels elles n'ont aucune prise, en particulier la montée récente de l'insécurité, elles ont jugé souhaitable d'étendre la liste des secteurs prioritaires aux questions de sécurité recensées dans le DSRP de 2003. Non seulement ces actions ont amené la Banque mondiale à décider de suspendre ses opérations au Tchad et à geler le compte séquestre pétrolier de l'État tchadien, mais elles ont aussi contribué à retarder l'exécution du budget 2006. À la suite des accords d'avril et juillet 2006 entre le gouvernement et la Banque mondiale, les autorités tchadiennes sont déterminées à utiliser les ressources pétrolières de façon judicieuse et à renforcer la gestion des finances publiques.

Bien que le Tchad ait progressé sur de nombreux fronts économiques dans le cadre de programmes appuyés par le FMI, le pays doit encore surmonter des difficultés considérables pour parvenir à une réduction durable de la pauvreté. Il doit en particulier renforcer la sécurité, améliorer la gestion budgétaire et de trésorerie, développer l'accès aux services financiers et faire face à des chocs exogènes tels que les périodes de sécheresse et la faiblesse des prix internationaux des produits agricoles. Les infrastructures restent déficientes dans de nombreux domaines, notamment les secteurs sociaux, les transports, l'énergie et les télécommunications, ce qui rend plus difficile la mise en œuvre suivie des politiques et des réformes structurelles qui s'imposent.

Les autorités que je représente n'ignorent pas que la situation économique et financière du Tchad demeure fragile et vulnérable aux chocs externes. Elles sont aussi conscientes de l'importance de suivre des politiques macroéconomiques prudentes et d'engager des réformes structurelles pour améliorer la capacité d'absorption de l'économie. Pour remédier aux nombreux problèmes du pays, l'aide de la communauté internationale reste indispensable. Ce

soutien renouvelé aidera le pays à parvenir au niveau de croissance soutenue dont il a tant besoin pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

II. Évolution de l'économie en 2006

Dans le **secteur réel**, l'activité économique en 2006 a reposé essentiellement sur le dynamisme du secteur non pétrolier, qui se développe à un rythme annuel de 5,1 %, alors que la production de pétrole a diminué, pour s'établir à 55,4 millions de barils, contre 63,3 millions de barils en 2005, en raison d'une proportion d'eau dans les puits plus élevée que prévu. La baisse de la production de pétrole a été plus que compensée par l'activité dans l'ensemble du secteur non pétrolier, grâce au redressement de la production de céréales après la sécheresse de l'année précédente et au dynamisme du secteur manufacturier et des transports. Le PIB réel a progressé de 1,3 %, mais en glissement annuel l'IPC se chiffrait à 15 % en octobre 2006, en raison de la hausse des prix de la viande et d'autres produits alimentaires. Pour certaines catégories d'aliments et pour le charbon de bois, il semblerait que l'insécurité et les perturbations de l'approvisionnement qu'elle engendre aient contribué à la hausse de l'inflation.

En ce qui concerne les **finances publiques**, le Tchad a enregistré un manque à gagner à cause du gel du compte séquestre pétrolier, qui a été dans un premier temps compensé par le redéploiement des ressources du FGF, les recettes tirées des licences d'exploration et les premiers paiements d'impôt des compagnies pétrolières. Le déblocage dans le courant de l'année des recettes pétrolières du compte de séquestre contrôlé par la Banque mondiale, conjugué aux impôts perçus à la suite du règlement d'un litige avec deux compagnies pétrolières étrangères, a amélioré la position de trésorerie de l'État. Depuis, les salaires des employés du secteur public ont été payés en temps voulu et la mise en œuvre des projets financés par les ressources pétrolières a repris. Le déficit primaire hors pétrole qui ressort du budget supplémentaire 2006 reflète essentiellement les dépenses additionnelles nécessitées par la nouvelle situation exceptionnelle en matière de sécurité ainsi que l'augmentation des dépenses en capital. Cependant, les autorités tchadiennes restent déterminées à améliorer l'exécution des dépenses déclarées prioritaires.

Pour ce qui est du **secteur financier**, le système financier du Tchad est l'un des moins développés de la région. Cependant, le secteur de la microfinance, même s'il est encore peu étendu, se développe depuis quelques années. L'apparition de la microfinance a permis d'améliorer l'accès de la population aux services financiers. Les autorités attachent une grande importance au développement de ce secteur qu'elle considère comme l'un des piliers de la mise en œuvre de leur stratégie de réduction de la pauvreté. Conformément aux règles de la CEMAC, qui sont désormais appliquées aux établissements de microfinance, les autorités tchadiennes ont créé une association professionnelle pour ces établissements ainsi qu'un département chargé des questions de microfinance au sein du Ministère des Finances.

Les licences délivrées par ce département sont contrôlées et validées par la commission bancaire régionale, la COBAC.

En ce qui concerne la **gestion des ressources pétrolières**, la situation économique et l'insécurité ont amené les autorités tchadiennes à revoir le mécanisme qui avait été mis en place dans un premier temps pour répartir les ressources pétrolières. Elles sont déterminées à mettre en place un mécanisme de stabilisation des recettes pétrolières qui soit compatible avec les besoins de dépenses à moyen terme du pays. Pour les raisons déjà citées, ces dépenses sont concentrées en début de période. Le mécanisme serait hébergé à la BEAC et comporterait un compte pétrolier entièrement intégré au processus budgétaire. Le Collège qui surveille la gestion des ressources pétrolières continuera de remplir ses fonctions. Cet arrangement pourrait être révisé et simplifié après l'examen d'un nouveau programme de gestion des ressources pétrolières, y compris la révision du rôle du Collège.

Quant aux **réformes structurelles**, si la réduction des contraintes qui freinent la croissance — en particulier dans les secteurs de l'électricité et du coton — n'a guère progressé, l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'eau et aux intrants agricoles s'est amélioré et le nombre de kilomètres de routes à revêtement dur est passé de 600 à 900 entre 2004 et 2005. Si les réformes structurelles visant à stimuler la croissance n'ont guère avancé, cela est dû au fait que le pays a dû se consacrer en priorité aux problèmes de sécurité. En effet, les autorités tchadiennes estiment qu'il est essentiel d'améliorer la sécurité pour que les ressources pétrolières puissent être acheminées vers les secteurs prioritaires et ceux qui contribuent à la croissance.

Le **secteur du coton**, qui est l'un des piliers du secteur non pétrolier de l'économie tchadienne, connaît encore des difficultés. La situation financière de la compagnie d'État, CotonTchad, a continué à se détériorer en raison de la baisse des cours mondiaux, de la faiblesse du dollar EU, de la hausse des prix à la production décidée pour aider cette couche vulnérable de la population, et de la diminution du soutien financier que la compagnie reçoit de l'État, lui-même à court de ressources.

Les autorités tchadiennes sont bien conscientes que, en dépit des progrès réalisés, il reste encore beaucoup à faire, surtout sur le front structurel, pour améliorer les perspectives de croissance du secteur non pétrolier et faire reculer sensiblement la pauvreté. Elles apprécient l'assistance technique reçue du FMI et comptent bénéficier d'un soutien additionnel, surtout dans les domaines, entre autres, de la gestion des finances publiques et des douanes, pour garantir une gestion appropriée des ressources prévues, pétrolières et autres.

III. Le cadre macroéconomique à moyen terme

En prenant appui sur les progrès accomplis à ce jour, les autorités tchadiennes sont déterminées à surmonter les nombreux défis qui s'annoncent, notamment ceux qui sont liés à

l'ère pétrolière. Elles espèrent que la communauté internationale les soutiendra dans leurs efforts.

En ce qui concerne les perspectives pour 2007, en tablant sur des projections prudentes de l'évolution des prix du pétrole et sur une baisse graduelle de la production de pétrole, les autorités tchadiennes sont parvenues à un accord avec la Banque mondiale sur trois piliers, à savoir le cadre d'action à moyen terme, la gestion des finances publiques et un mécanisme de stabilisation des recettes pétrolières. Elles sont convenues avec le FMI des grands principes de l'approche à adopter pour promouvoir la viabilité à long terme des finances publiques, qui prévoit un certain délai pour relever le niveau actuellement faible des recettes non pétrolières, améliorer la gestion des finances publiques et faire en sorte que les dépenses soient à la mesure de la capacité d'absorption du pays.

À cette fin, le budget 2007 a été élaboré en fonction du cadre à moyen terme. Le budget initial pour 2007 prévoyait une hausse des dépenses, mais les autorités ont reconnu la nécessité de faire en sorte que les prévisions de dépenses soient conformes aux principes convenus. Elles sont aussi convenues qu'il fallait absolument tenir compte de la capacité d'absorption du pays et maintenir la stabilité macroéconomique pour mener à bien l'exécution du budget 2007. Elles vont donc continuer à s'efforcer de contenir les dépenses courantes, notamment les dépenses de personnel. Les autorités tchadiennes ont aussi exprimé le souhait d'améliorer la composition des dépenses, c'est-à-dire en fait de continuer à accorder une plus grande place aux secteurs prioritaires, afin de réduire la pauvreté.

Pour ce qui est des objectifs macroéconomiques à moyen terme, la croissance réelle de l'économie hors secteur pétrolier devrait, d'après les estimations, être vigoureuse à moyen terme, grâce en partie à l'augmentation des dépenses publiques. On s'attend à ce que l'inflation descende d'ici à la fin 2007 au niveau fixé comme objectif par la CEMAC. L'épargne publique, résultant surtout des recettes pétrolières exceptionnelles, augmenterait sensiblement en 2007 avant de diminuer les années suivantes en raison de la baisse des recettes pétrolières. L'investissement public devrait aussi s'accroître à moyen terme, conformément au cadre de dépenses à moyen terme. Ce dernier sera intégralement financé jusqu'à la fin de 2009, si tant est que les apports d'aide projetés se maintiennent à un niveau élevé. Comme on s'attend à ce que l'épargne provenant des recettes pétrolières exceptionnelles en 2007 finisse par être complètement utilisée et à ce que le surcroît de recettes pétrolières par rapport aux estimations actuelles soit épargné, les autorités ont l'intention de mettre en œuvre des politiques visant à accroître les recettes non pétrolières.

IV. Conclusion

Comme le montre l'analyse de viabilité de la dette réalisée conjointement par la Banque mondiale et le FMI, l'endettement du Tchad reste insoutenable. Bien que la situation correspondant au scénario de référence semble tenable, elle comporte des risques importants

qui sont bien mis en évidence. Par conséquent, il est indispensable que les autorités tchadiennes gèrent la dette de façon judicieuse. Elles entendent rembourser une partie de la dette intérieure ainsi que les avances exceptionnelles consenties en 2005 par la BEAC, dont les intérêts sont très lourds. Cependant, un soutien de la communauté internationale sous forme d'un allègement de dette restera essentiel. À cet égard, les autorités tchadiennes comptent sur le soutien du Conseil d'administration, afin que le programme FRPC puisse reprendre dès que possible et que soient ainsi créées les conditions nécessaires pour que le pays parvienne au point d'achèvement au titre de la facilité PPTE et puisse bénéficier de l'initiative IADM.